

A group of men are working in a muddy, unpaved street in a developing area. They are using tools like hoes and shovels to dig and clear the ground. The men are wearing casual clothing, including t-shirts and shorts, and green rubber boots. The background shows simple, weathered buildings with concrete and brick walls. The overall scene depicts manual labor and infrastructure work in a low-income setting.

**POUR UN  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE QUI NE LAISSE  
PERSONNE DE CÔTÉ :  
LE DÉFI DE  
L'APRÈS-2015**



*Pour un développement durable  
qui ne laisse personne de côté :  
le défi de l'après-2015*

**Recherche-action participative coordonnée par :**

Eugen Brand, Isabelle Pypaert Perrin, Jacqueline Plaisir, Diana Skelton  
et Jean Toussaint

Mouvement international ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde

12, rue Pasteur

95480 Pierrelaye

France

[www.atd-quartmonde.org](http://www.atd-quartmonde.org)

**Réalisation du rapport**

Rédacteurs : Brendan Coyne, Xavier Godinot, Quyen Tran et Thierry Viard,  
avec la collaboration de Cristina Diez-Saguillo et Janet Nelson.

Remerciements particuliers aux traducteurs qui ont offert généreusement leurs  
compétences : Jacques de Contenson, Aude Courayer, Maria Lefort, Anna Riondet,  
Yolande Séguin, Catherine Seidner, Emilie Syssau, Caroline Tamet, Brigitte Teitler.  
Sincères remerciements pour l'aide à la réalisation de la version française : Caroline  
Blanchard, Yvette Boissarie, Anne Carion, Françoise Coré, Hugues de Courtivron,  
Caroline Cugnet et Elisabeth Pierson.

**Éditeur**

Éditions Quart Monde

63, rue Beaumarchais

93100 Montreuil

France

[www.editionsquartmonde.org](http://www.editionsquartmonde.org)

**Graphisme et impression**

Couverture : Philippe Bretelle

Maquette : Philippe Larminie

Imprimeur : Expressions II, Paris, France

**Photographies**

Première de couverture : Creusement d'un canal d'eaux usées à Guinaw Rails,  
Pikine, Sénégal (ATD Quart Monde, 2010)

Quatrième de couverture : Colloque « La misère est violence, rompre le silence,  
chercher la paix », Paris, France (ATD Quart Monde, 2012)

Pages 2 et 3 de couverture : Photographies de Denis Gendre, Philippe Hamel,  
François Phliponeau, Vladi Pino Amachi – ATD Quart Monde

© Éditions Quart Monde

Commission paritaire : 09 15 G 87 118

Dépôt légal : août 2014

ISSN 0980-7764 • ISBN 979-10-91178-16-7

Prix : 15 €

*Pour un développement durable  
qui ne laisse personne de côté:  
le défi de l'après-2015*

Rapport réalisé par ATD Quart Monde



Dossiers et documents  
n° 23

---

---

# Table des matières

---

- 7 **Avant-propos**  
*Isabelle Pypaert Perrin*
- 13 **Résumé analytique**
- 19 **Introduction**
- 23 **I. Reconnaître la violence de l'extrême pauvreté**
- L'extrême pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de multiples violations des droits de l'homme
  - La stigmatisation et l'humiliation accroissent l'intensité de la pauvreté
  - Des projets et des services mal adaptés aggravent le dénuement des gens
  - Du combat contre la pauvreté au combat contre les pauvres
  - Le silence imposé perpétue une mauvaise planification et une mauvaise gouvernance
  - L'extrême pauvreté représente un gâchis inacceptable du potentiel humain
  - L'extrême pauvreté et la recherche de la paix
- 33 **II. Penser avec les personnes en situation d'extrême pauvreté**
- Reconnaître la pensée des personnes vivant dans l'extrême pauvreté
  - La recherche « extractive » par opposition à la recherche participative
  - Le temps nécessaire pour construire un savoir autonome
  - Rencontrer des partenaires extérieurs et dialoguer avec eux
  - Les projets réellement participatifs renforcent le pouvoir de tous les participants
- 43 **III. Enseignements des discussions à travers le monde sur l'après-2015**
- Relier et distinguer l'inégalité, la pauvreté et l'extrême pauvreté
  - Illusions trompeuses des statistiques à l'échelle mondiale
  - De nouvelles manières de mesurer la pauvreté et l'extrême pauvreté sont nécessaires
  - Les objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pas atteint les populations les plus pauvres
  - Une croissance qui ignore le lien entre l'inégalité, la pauvreté et la durabilité environnementale
  - Le problème de l'accaparement des terres
  - Promouvoir la paix et la construction de l'État
  - Un nouveau modèle de croissance qui aligne les objectifs de développement sur les normes et standards en matière de droits de l'homme
- 57 **IV. Pour un développement mené avec les personnes vivant dans la pauvreté, et non pas contre elles**
- Un développement à l'encontre des personnes vivant dans la pauvreté ?
  - Haïti : quand l'aide internationale réduit les pauvres au silence
  - Chômage, travail informel et petits emplois mal rémunérés
  - Systèmes de santé et de protection sociale

- 
- Logement et assainissement
  - Des investissements qui ne parviennent pas jusqu'aux personnes les plus nécessiteuses
  - Égalité des sexes
  - La contribution des migrants

73 **V. Fonder l'éducation et la formation pour tous sur la coopération entre élèves, enseignants, parents et communautés**

- Des résultats mitigés pour les objectifs liés à l'éducation
- L'éducation du point de vue des personnes vivant dans l'extrême pauvreté
- Éliminer les barrières pour un accès équitable à l'éducation et aux savoirs
- Tendance croissante à privatiser l'éducation et à affaiblir les écoles publiques
- Améliorer les résultats de l'apprentissage et assurer une éducation de qualité pour tous
- Favoriser un environnement éducatif basé sur le partenariat et la coopération
- Exemples de bonnes pratiques visant à réaliser l'éducation et la formation pour tous

85 **VI. Lutter contre la discrimination et encourager un partenariat avec les personnes vivant dans la pauvreté**

- Lutter contre la discrimination : trois modes d'action principaux
- Un développement effectif et durable requiert une participation accrue
- Surmonter les obstacles à la participation aux niveaux local et national
- Surmonter les obstacles institutionnels à la participation
- Exemples de bonnes pratiques en matière de participation
- La participation est un processus d'apprentissage et de régénération pour les personnes et les institutions

97 **VII. Conclusion : recommandations pour le Programme de développement post-2015**

- Ne laisser personne de côté
- Introduire les personnes vivant dans la pauvreté comme nouveaux partenaires dans la construction des connaissances en matière de développement
- Promouvoir une économie qui respecte les personnes et l'environnement
- Assurer l'éducation et la formation pour tous, fondées sur la coopération entre tous les acteurs
- Promouvoir la paix par une bonne gouvernance participative

**Annexes**

- 109 **A. Déclaration commune d'ATD Quart Monde**, de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et de Social Watch – Juin 2013
- 113 **B. Histoire de la persécution et de l'exploitation des personnes** vivant dans la pauvreté
- 120 **C. Les OMD évalués par des personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté** : séminaires internationaux et régionaux
- 129 **D. Les participants aux séminaires internationaux et régionaux**
- 141 **E. Cibles et indicateurs des OMD** (extraits de la Déclaration du Millénaire)

---

# AVANT-PROPOS

---

**Isabelle Pypaert  
Perrin**

*Déléguée générale  
du Mouvement  
international  
ATD Quart Monde*

Une famille sans aucun lieu qu'elle puisse appeler notre « maison », un enfant qui meurt de malnutrition ou un autre qui perd sa mère en couches – autant de rappels révoltants de ce qui est en jeu lorsqu'il s'agit de « ne laisser personne de côté ». Cette urgence a poussé 189 responsables mondiaux à affirmer en l'an 2000 dans la Déclaration du Millénaire : « Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant. » Et pourtant cette déclaration n'a pas suffi.

Elle continue ainsi : « Nous décidons également de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim et de réduire de moitié, d'ici à la même date, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer. » Pays après pays, lorsque nous avons échangé sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avec des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, celles-ci ont dit, en entendant le mot « moitié » : « *Ab, seulement la moitié. Cela ne peut pas concerner des gens comme nous. Personne ici n'en fera jamais partie.* » M. Juan-Carlos Baltazar, un de nos membres d'Amérique du Sud, a demandé : « *Qu'advient-il des personnes que les autres ne voient plus, celles qui n'apparaissent pas dans les statistiques ? C'est pour elles que je m'inquiète. Ce sont elles que nous devons aller chercher.* » Le simple fait qu'aucune personne en situation d'extrême pauvreté ne se soit trouvée dans la salle pour aider à réfléchir à la conception des OMD rendait quasiment inévitable le fait qu'une grande partie des personnes les plus pauvres serait, une fois de plus, laissée pour compte. Pour cette raison, ATD Quart Monde a entrepris d'évaluer les OMD avec 2 000 personnes, dont la majorité vivait dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté. Leurs voix, rassemblées dans ce rapport, proposent des pistes d'approfondissement pour améliorer les approches du développement après 2015.

---

Dès le début, il y a eu un abîme entre l'ambition de ne « ménager aucun effort » de la Déclaration du Millénaire et la détermination d'objectifs exprimés en pourcentage prévoyant *de facto* de laisser certaines personnes de côté. Des objectifs chiffrés peuvent avoir des conséquences négatives sans que ce soit intentionnel. L'attention portée à la réduction de 50 % du nombre de personnes souffrant de la faim a souvent conduit des prestataires de service à ne se concentrer que sur la quantité de nourriture distribuée. Dans certains pays, nous avons vu de la nourriture distribuée « de la part des OMD » à des familles de classes moyennes. Les statisticiens considèrent cela comme une avancée, alors que cette nourriture n'a pas été distribuée à des personnes qui souffraient de la faim. Après le tremblement de terre en Haïti, l'équipe d'ATD Quart Monde sur place a été témoin de distributions de nourriture dégénérant dans la violence. Des prestataires de service arrivaient, volontairement sans s'être fait annoncer, pour distribuer la nourriture en un laps de temps très court à quelques personnes puis repartaient le plus vite possible. Lorsque les gens sont traités ainsi, ils n'ont d'autre choix que de se battre avec les autres pour obtenir de la nourriture. Mais dans un grand quartier défavorisé, les résidents et les volontaires ont su mettre en place une distribution entièrement paisible en collaborant les uns avec les autres. Ils se sont fixé comme objectif commun d'inclure tous les enfants de moins de 5 ans dans ce quartier de 25 000 personnes. Cela a pu se faire car des adolescents de la communauté ont visité toutes les maisons pour vérifier que personne n'était oublié. Cette approche, qui respectait chacun et l'impliquait dans la définition de priorités communes, a permis à la communauté de se mobiliser de manière solidaire. C'était d'autant plus frappant que les Nations Unie considéraient ce quartier comme une zone « rouge » trop dangereuse pour son personnel et n'y apportaient aucune aide.

M. Alexandre, père de famille au Burkina Faso, a contribué à notre évaluation. Enfant, il a vécu dans la rue. Grâce aux échanges avec notre équipe, il a été capable non seulement de prendre en main sa destinée, mais de s'engager dans une solidarité avec tous ceux traversant des périodes difficiles. Il dit de notre évaluation : « *Ce que nous avons fait ici est magnifique. C'est en comprenant la vie qu'on peut la changer.* » Dans son pays, le travail autour de notre évaluation s'est déroulé à la maison d'ATD Quart Monde, où une sculpture proclame : « Que celui qui croit ne pas savoir apprenne à celui qui croit savoir. » Cette approche crée les conditions dans lesquelles chaque personne peut regarder sa propre expérience et voir comment elle résonne avec celle des autres. Elle permet de

---

construire une compréhension collective de ce qui marche et de ce qui ne marche pas, et d'affiner notre vision de ce qui pourra être envisagé plus tard.

M<sup>me</sup> Mariam, une maman de la même communauté, a également insisté sur l'importance d'être capable de participer à ce type d'effort collectif : *« J'ai eu de nombreux problèmes dans ma vie. J'ai vécu des choses difficiles, et je continue à m'inquiéter pour mes enfants et ma sœur qui vit dans la rue. Mais je dis que mon malheur est terminé. Donc, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est parce que des gens que je ne connaissais pas avant, et même des gens que je connaissais, sont devenus plus proches. C'est pour ça que je dis que mon malheur est terminé. Maintenant je suis au milieu des gens. »* Virginie et Guillaume Charvon, qui ont coordonné notre évaluation des OMD au Burkina Faso, écrivent : *« Mariam se sentait écrasée par la honte face à sa situation. Maintenant elle nous dit qu'elle se sent libérée – et sa nouvelle liberté permet aux autres de se sentir plus libres eux aussi. [...] Quelques mois à peine après le début de l'évaluation, des participants ont pris l'habitude de passer régulièrement à la maison Quart Monde pour partager leurs idées. Comme ils avaient désormais une nouvelle possibilité de réfléchir ensemble, ils ont commencé à analyser leur expérience de manière construite. Cette analyse est très utile pour évaluer les politiques, et pour soutenir les efforts de chacun, car comme le dit Alexandre : "C'est en comprenant la vie qu'on peut la changer". »*

Une autre participante, Elaine Chase, chercheuse à l'Institut de politique sociale d'Oxford, a déclaré : *« Nous pensons souvent que si nous écoutons attentivement ce que les gens nous racontent sur leurs luttes quotidiennes, nous sommes capables d'analyser leurs paroles et de proposer de bonnes solutions aux personnes en situation de responsabilité : le gouvernement, les responsables politiques, les représentants d'organisations internationales, etc. Mais le problème de cette approche est qu'il manque quelque chose : elle ne permet plus aux gens de trouver leurs propres solutions à ces problèmes, et cela constitue une limite inhérente à nos méthodes de recherche. Notre défi consiste à réfléchir aux manières de mieux travailler avec les personnes du monde entier qui vivent dans l'extrême pauvreté de sorte qu'elles trouvent et expriment leurs propres solutions. »*

Christine Passerieux, du Groupe français de l'éducation nouvelle (GFEN), également participante, a ajouté : *« La démarche initiée par ATD Quart Monde est [...] coopérative. En effet, déclarer que les individus sont égaux ne suffit pas ; nous devons créer les conditions [...] qui rendront impossible le fait de penser à la place d'un autre. [...] Il faut du courage pour collaborer avec des gens que l'on n'aurait en temps normal jamais rencontrés, de surcroît avec lesquels on n'aurait jamais été égaux. [...] Cette approche fait la preuve que, même dans*

---

*un contexte difficile, égalité des droits peut rimer avec égalité de pouvoir : chacun est capable de réfléchir au monde dans lequel il vit et de faire des propositions. C'est lorsque des personnes issues de milieux sociaux différents peuvent être sources d'émulation les unes pour les autres que cette égalité de pouvoir se développe. »*

Les conflits sont inhérents à la moindre entreprise humaine. Éducateurs, prestataires de soins et responsables politiques, qui se battent trop souvent avec des moyens matériels et des délais extrêmement limités, peuvent se heurter à des critiques – tout comme les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont souvent incomprises, jugées et humiliées. Dans chacun des pays visités, nous avons été frappés de constater à quel point le fait de collaborer à la réalisation de cette étude participative avait permis de surmonter des frustrations et des tensions entre des personnes aux histoires très différentes. Lorsque chaque participant se sent respecté et a la possibilité de s'exprimer librement, des sentiers de paix se font jour : dans nos esprits, entre tous les participants, et dans nos échanges avec les personnes qui ne faisaient pas partie de notre projet.

En raison de l'ampleur des efforts nécessaires pour surmonter l'extrême pauvreté dans chaque pays, les rapports débordent parfois de statistiques, nombre d'entre eux sont faussés par des objectifs exprimés en pourcentages et des approches se concentrant sur la fourniture de prestations plutôt que sur des changements significatifs dans la vie des personnes. Cette évaluation a précisément été pensée pour faire partager les histoires et l'analyse collective des gens, en particulier des personnes qui sont si souvent laissées pour compte par les programmes et les politiques. L'approche consistant à commencer par les personnes les plus difficiles à atteindre – comme le fait l'UNICEF avec son approche axée sur l'équité ou le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies avec ses nouveaux Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme – a montré qu'elle était plus efficace et plus rentable qu'une approche basée sur des pourcentages. Chercher à inclure l'ensemble des individus de tous les pays permet d'encourager les communautés à devenir plus solidaires et à aller chercher ceux qui vivent dans les conditions les plus difficiles.

La communauté internationale s'est depuis longtemps fixé comme objectif de relever ces défis, sans y parvenir. Définir ces objectifs peut aider la société à définir ses propres aspirations, mais des objectifs ambitieux ne sauraient être atteints sans une méthodologie appropriée. Dans la lutte contre la pauvreté, cette méthodologie consiste à travailler en partenariat avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Non seulement cette participation à la société constitue un droit élémentaire, mais elle renforce la capacité des

---

personnes à résister et les aide à renforcer leurs communautés. Le jour où nous aurons appris à travailler en partenariat, même s'il faut du temps pour atteindre nos objectifs, nous saurons que nous avançons dans la bonne direction.

S'il est effectivement capital que les responsables de notre monde décident de « ne ménager aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant », les démarches par le haut ne peuvent fonctionner si elles ne vont pas de pair avec des processus qui vont du bas vers le haut menés par l'intelligence collective des personnes vivant dans la pauvreté, intelligence souvent ignorée. Éradiquer l'extrême pauvreté est un défi colossal. Seul, aucun de nous n'a de solution magique : ni les responsables mondiaux et politiques, ni les chercheurs et les animateurs socioculturels sur le terrain, pas plus que les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Mais en réalisant à quel point chacun de nous a encore à apprendre des autres, nous devenons capables de réfléchir ensemble d'une manière renouvelée ; de concevoir des approches collectives innovantes et respectueuses des droits de l'homme, qui nous font progresser, non seulement à l'échelle locale et dans la lutte contre la pauvreté, mais également à l'échelle nationale et internationale pour surmonter les défis économiques, environnementaux et sociaux.

---

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

---

**A**fin de contribuer au processus d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) coordonné par les Nations Unies, le Mouvement ATD Quart Monde a mené, de 2011 à 2013, une recherche-action participative associant plus de 2 000 personnes de 22 pays, dont une majorité en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté.

Douze pays dans lesquels ATD Quart Monde est activement présent ont été impliqués dans ce projet : Belgique, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, France, Guatemala, Haïti, République de Maurice, Madagascar, Pérou, Philippines et Pologne. La présence dans cette liste de pays développés souligne le fait que la grande pauvreté existe partout, pas seulement dans les pays ciblés par les OMD. Dans chacun des pays, les équipes d'ATD Quart Monde ont organisé des rencontres avec les personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté. Les échanges étaient fondés sur la confiance mutuelle qui s'est construite au cours de nombreuses années de travail en commun. Les participants se sont rencontrés pour discuter des problèmes de développement lors de réunions hebdomadaires ou mensuelles. Pendant une période de six mois à deux ans selon les pays, les participants se sont entraînés à exprimer leurs préoccupations et ont élaboré un savoir collectif.

Dans chacun des 12 pays ci-dessus, des partenaires extérieurs se sont également préparés au dialogue avec les personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, dialogue qui nécessitait d'adopter un processus de travail et une éthique garantissant que chaque participant puisse exprimer ses propres pensées sans que celles-ci soient interprétées ou mal comprises par les autres. Ces partenaires étaient des universitaires, des représentants d'organisations non gouvernementales et de syndicats, des décideurs de ministères nationaux (Éducation, Affaires sociales, Emploi, Formation professionnelle, etc.) et d'instances internationales telles que l'UNICEF, l'UNESCO, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le

---

développement), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'Union européenne et la Banque mondiale.

Les membres d'ATD Quart Monde et les partenaires extérieurs se sont retrouvés pour des séminaires régionaux et nationaux qui ont eu lieu en Belgique, en Bolivie, au Burkina Faso, en France, à Madagascar, en République de Maurice et aux Philippines, et qui se sont conclus par un séminaire de synthèse au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.<sup>1</sup>

Par ailleurs, des personnes provenant de dix autres pays<sup>2</sup>, membres d'ATD Quart Monde, partenaires et correspondants du Forum du refus de la misère<sup>3</sup> ont également contribué en participant à des séminaires ou en envoyant leurs réflexions écrites.

Cette démarche a permis aux participants de s'exprimer sur la violence de l'extrême pauvreté, violation de la dignité et de tous les droits de l'homme aggravée par des processus de stigmatisation, de discrimination et d'humiliation. L'extrême pauvreté constitue un gaspillage inacceptable du potentiel humain. Faute de prendre en considération l'histoire et l'expérience des personnes et familles qui vivent en grande pauvreté, les programmes venus d'en haut destinés à lutter contre la pauvreté se transforment souvent en actions *contre* les populations les plus défavorisées et, de ce fait, perpétuent l'extrême pauvreté (Chapitre 1 et Annexe B du rapport).

Réfléchir ensemble sur un pied d'égalité avec les personnes prisonnières de l'extrême pauvreté exige que toutes les parties prenantes surmontent de nombreux obstacles. Les personnes vivant dans la pauvreté ont besoin de temps pour construire une compréhension collective de leur situation, ainsi que pour forger un sentiment de fierté qui contrebalance leur stigmatisation et leur isolement. Pour les gens aisés, le partage du pouvoir est souvent le défi le plus redoutable. Cela nécessite un engagement en faveur d'un dialogue d'égal à égal, enraciné dans un sentiment de justice et dans une volonté de développer des politiques plus efficaces (Chapitre 2).

Le dialogue mondial sur le développement après 2015 doit à la fois distinguer et relier l'inégalité, la pauvreté et l'extrême pauvreté. Des moyens plus adaptés et plus participatifs pour mesurer la pauvreté et l'extrême pauvreté sont nécessaires afin de démystifier les illusions créées par les statistiques à l'échelle mondiale. Le critère de 1,25 dollar par jour ne devrait plus être considéré comme une mesure fiable de l'extrême pauvreté dans le monde. Les programmes de développement conçus selon les cibles et indicateurs des OMD n'ont pas atteint les populations les plus pauvres. Ils ont par ailleurs ignoré la connexion entre l'inégalité, la pauvreté et la justice climatique. Pour réussir à réduire véritablement les inégalités et à éliminer l'extrême pauvreté, on devrait considérer que les

1. Voir la description des séminaires dans l'annexe C.

2. Bangladesh, Espagne, République centrafricaine, République populaire de Chine, République démocratique du Congo, Kenya, Mali, Sénégal, Sierra Leone et Vietnam.

3. Le Forum du refus de la misère est un réseau de personnes engagées pour l'avenir des personnes et familles très pauvres, notamment à travers des initiatives ou projets qu'elles mènent ou dans leurs milieux de travail (associations, établissements d'enseignement, organismes publics, etc.). Elles sont de tous âges, nationalités, cultures, appartenances philosophiques et religieuses, et se trouvent dans une centaine de pays sur tous les continents. Son site web est accessible dans différentes langues, dont le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le chinois, etc. À titre d'exemples: <http://refuserlamisere.org>; <http://overcomingpoverty.org>; <http://mundosinmiseria.org/articulo/presentacion-del-foro-permanente-sobre-la-extrema-pobreza-en-el-mundo>

---

objectifs de développement ne sont réalisés que s'ils ont bénéficié à *tous*, en particulier aux 20 % les plus pauvres de la population concernée, que ce soit au niveau national ou au niveau local. Un nouveau modèle de développement devrait inclure les objectifs de construction de la paix et de consolidation de l'État afin de soutenir les États fragilisés, touchés par des conflits ou en situation de post-conflits. Il devrait aligner les objectifs de développement sur les normes et standards relatifs aux droits de l'homme (Chapitre 3).

La recherche participative a clairement montré que, très souvent, les projets de développement sont inadaptés et se retournent *contre* les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. L'aide internationale réduit parfois les plus démunis au silence. Les dispositifs et les mesures mis en place laissent souvent de côté les personnes et familles qui vivent du travail informel et des emplois mal rémunérés. De ce fait, elles ne bénéficient pas de soins de santé de qualité, de protection sociale, de conditions sanitaires ou de logement décentes. Quant aux efforts en faveur de l'égalité entre les sexes, ils doivent être renforcés par des changements dans les mentalités et dans la loi. La contribution des migrants doit être reconnue dans les réflexions portant sur la migration internationale (Chapitre 4).

Les résultats mitigés des OMD dans le domaine de l'éducation montrent que des efforts restent à faire pour offrir un accès équitable aux savoirs. Les obstacles à cet égard sont notamment la discrimination et la stigmatisation des élèves défavorisés et de leurs parents, les coûts cachés de l'enseignement censé être gratuit, l'absence de papiers d'identité officiels qui pénalise l'inscription des enfants à l'école, la tendance croissante à privatiser l'enseignement au détriment des écoles publiques. L'éducation de qualité pour tous nécessite un environnement éducatif fondé sur le partenariat et la coopération entre les enseignants, les élèves, les parents et les communautés. Une telle approche conduit à des acquisitions cognitives dont bénéficient vraiment les élèves et leurs milieux (Chapitre 5).

Le chapitre 6 propose trois grands moyens de lutte contre la stigmatisation et la discrimination. Il met en exergue le désir et la volonté des personnes qui vivent dans la pauvreté de prendre activement part au processus de développement. Il identifie les nombreux obstacles à leur véritable participation aux politiques et aux programmes de développement, que ce soit aux niveaux local et national ou à celui des institutions internationales de développement. Pourtant, la participation des personnes en situation de pauvreté aux débats et aux groupes de travail est un processus d'apprentissage dynamique et régénérateur pour les personnes et les institutions qui s'engagent dans cette démarche.

---

La conclusion présente **cinq recommandations pour le Programme de développement de l'après-2015.**

### **1. Ne laisser personne de côté**

*« Il est difficile d'accéder à ses droits. Certains finissent par y renoncer. Ce qui nous maintient aussi dans la pauvreté, c'est la discrimination et l'humiliation que rencontrent les pauvres. La façon dont on regarde les pauvres est si dure que la pauvreté reste cachée : les gens ont honte. »* (Un participant de France)

Ne laisser personne de côté requiert l'élimination des discriminations pour cause de pauvreté ou fondées sur l'origine ethnique, le sexe, le statut économique ou social. Cela implique de n'épargner aucun effort pour atteindre les groupes de population les plus démunis. Cela demande aussi d'aligner les objectifs de développement et leur mise en œuvre sur les normes des droits de l'homme, en accord avec les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme<sup>4</sup>.

### **2. Inclure les personnes en situation d'extrême pauvreté comme de nouveaux partenaires dans l'élaboration des connaissances sur des formes de développement plus durables**

*« Même s'ils vivent dans la grande pauvreté, les gens ont des idées. Si personne ne reconnaît leurs idées, ils s'enfoncent encore plus dans la misère. »* (Un participant du Burkina Faso)

C'est seulement en mettant au cœur de notre travail un partenariat authentique avec les personnes en situation d'extrême pauvreté que nous pouvons construire un monde où chaque personne pourra vivre décemment et avoir une place dans sa communauté. L'indice de pauvreté multidimensionnelle des Nations Unies (IPM) devrait remplacer l'indicateur de 1,25 dollar par jour pour mesurer l'extrême pauvreté. L'IPM mesure les privations vécues par les ménages en ce qui concerne la santé, l'éducation et le niveau de vie. Il doit être affiné en y ajoutant la mesure de la discrimination et de l'exclusion sociale que les gens subissent. La méthodologie du *Croisement des savoirs*<sup>5</sup> développée par ATD Quart Monde pourrait aider à définir et quantifier ces nouvelles mesures.

### **3. Promouvoir une économie qui respecte les personnes et l'environnement**

*« Chez les jeunes, le manque de vêtements, la peur, l'exclusion, le sentiment de rejet, la honte et la timidité sont des obstacles pour suivre une formation professionnelle et chercher du travail. Leurs droits humains fondamentaux ne sont pas respectés : le droit à l'alimentation,*

4. Adoptés par le Conseil des droits de l'homme le 27 septembre 2012 et par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 2012, disponible sur <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G12/154/60/PDF/G1215460.pdf?OpenElement>

5. Voir *Charte du Croisement des savoirs et des pratiques* avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Disponible sur [www.atd-fourthworld.org/Charte-du-croisement-des-savoirs.html](http://www.atd-fourthworld.org/Charte-du-croisement-des-savoirs.html)

---

*au logement, à la santé, aux certificats de naissance... Le côté humain est négligé.* » (Un participant de Madagascar)

Dans un monde aux ressources naturelles limitées, marqué par des inégalités qui s'accroissent rapidement, une profonde transformation des modèles de production et de consommation est nécessaire si l'on veut arrêter le pillage des ressources naturelles et éradiquer l'extrême pauvreté.

Il est important de soutenir le plein-emploi et le travail décent pour tous par des interventions et des investissements pour assurer la transition vers un modèle économique plus respectueux de l'environnement et incluant la mise en œuvre de socles de protection sociale dans tous les pays. Cela suppose un mécanisme international pour financer et soutenir la mise en place de ces socles quand les pays ne disposent pas de ressources suffisantes pour cela. La conception, la mise en œuvre et le suivi de ces filets de protection sociale devraient se faire avec la participation des syndicats, de la société civile et des personnes en situation d'extrême pauvreté, comme l'ont souligné ATD Quart Monde, la Confédération Syndicale Internationale (CSI/ITUC) et Social Watch dans leur déclaration commune (Annexe A du rapport).

#### **4. Assurer l'éducation et la formation pour tous en se basant sur la coopération, et non sur la compétition, entre élèves, professeurs, parents et communautés**

*« Quand j'étais à l'école en province, ma mère ne parvenait pas à trouver l'argent nécessaire pour acheter les fournitures scolaires. On me renvoyait à la maison chaque fois que je n'avais pas le livre qu'il fallait. À la fin, j'ai quitté l'école sans avoir rien appris. Quand nous sommes arrivés à Port-au-Prince, on m'a à nouveau inscrit à l'école, mais je n'ai pas pu y rester pour les mêmes raisons qu'avant. »*  
(Une participante de Haïti)

La plupart des délégations ayant participé à la recherche-action ont déclaré que l'école est le meilleur moyen pour que les enfants se libèrent de la pauvreté, à condition que la pédagogie et le contenu des cours soient adaptés aux besoins de l'ensemble de la communauté, et pas seulement aux familles les plus aisées. Elles ont demandé que les politiques d'éducation éliminent les obstacles à une éducation de qualité (obstacles souvent cachés, comme la discrimination, les frais supplémentaires de scolarité), qu'elles élaborent des formes d'éducation « coopérative » en partenariat avec les communautés et qu'elles assurent une éducation de bonne qualité conduisant à une amélioration des résultats pour les enfants en situation de pauvreté.

---

## **5. Promouvoir la paix à travers une bonne gouvernance participative**

*« Qui veut d'une telle vie ? Nous rêvons d'une vie meilleure, avec un logement décent et une vraie éducation pour chacun. On agit pour changer, mais seuls on ne peut pas faire grand-chose. On a besoin de soutien. Nous aussi on souhaite contribuer à un développement qui n'exclut personne, qui ne laisse personne de côté. On veut travailler ensemble, comme des partenaires. C'est comme ça que la dignité et les droits de tous pourront être respectés. »* (Des participants des Philippines vivant dans des zones précaires)

Travailler en tant que partenaires nécessite d'aider les communautés à renforcer leurs propres organisations de soutien et de s'assurer que les institutions nationales et internationales créent de véritables mécanismes de participation à tous les niveaux. Dans tous les projets de développement, il est important que les directeurs associent à leur démarche des acteurs expérimentés dans les relations avec des personnes vivant dans la pauvreté pour faire remonter les attentes de ces dernières aux responsables et aux bailleurs de fonds et mettre en œuvre la participation sur le terrain. Des mécanismes de responsabilisation et de transparence doivent être créés aux niveaux local, national et international.

---

## INTRODUCTION

---

Pour alimenter le processus d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) coordonné par les Nations Unies, le Mouvement international ATD Quart Monde a lancé son propre projet de recherche participative, du début 2011 à fin 2013. Il fallait s'assurer que les personnes vivant dans une pauvreté extrême pourraient apporter leur savoir et leur expérience au Programme de développement pour l'après-2015. Plus de deux mille personnes venant de vingt-deux pays participèrent au projet, une majorité d'entre elles vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté.

Douze pays, où ATD Quart Monde est présent, se sont engagés dans le projet : Belgique, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, France, Guatemala, Haïti, Madagascar, République de Maurice, Pérou, Philippines et Pologne. Ces pays reflètent des diversités géographiques, économiques et culturelles. Des pays dits « développés », comme la Belgique, la France et la Pologne, ont été inclus pour insister sur le fait que la pauvreté chronique existe partout dans le monde, et pas seulement dans les pays ciblés par les OMD.

*« Il y a plein d'aide ici. Mais ils la distribuent sans savoir qui en a le plus besoin. Alors souvent les plus démunis ne sont pas aidés du tout. Cette aide crée des jalousies, divise notre communauté, et finit par isoler encore plus les plus pauvres et aggraver leur situation. »* (Un participant du Sénégal). Pour comprendre les succès et les échecs des OMD, il est essentiel de réfléchir avec les personnes les plus défavorisées. C'est à la fois une question d'efficacité et de devoir moral, puisque la participation aux affaires publiques est un droit de l'homme fondamental. Ces personnes vivent quotidiennement les problèmes causés par la manière dont les politiques de développement sont actuellement conçues et appliquées. Elles ont des idées sur la façon dont ces problèmes pourraient être résolus. Dans chacun des douze pays choisis, des équipes d'ATD Quart Monde ont organisé, avec des personnes vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté, des réunions basées sur une confiance réciproque

---

bâtie pendant de longues années. Les participants se sont rencontrés et ont discuté des questions de développement lors de réunions hebdomadaires ou mensuelles, pendant des périodes allant de six mois à deux ans. Ils ont procédé à des entretiens, appris à exprimer leurs préoccupations et ont bâti ensemble un savoir collectif.

Un processus parallèle a été mis en place avec d'autres partenaires. Selon les pays, des représentants des universités, d'organisations non gouvernementales (ONG), de syndicats, des fonctionnaires de différents ministères (Éducation, Affaires sociales, Emploi, Formation professionnelle, etc.) et des responsables d'organisations internationales comme l'Union européenne, l'UNICEF, l'UNESCO, le PNUD<sup>1</sup>, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la Banque mondiale se sont réunis et préparés à un dialogue avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Ces participants se sont retrouvés lors de huit séminaires qui eurent lieu en Belgique, en Bolivie, au Burkina Faso, en France, à Madagascar, en République de Maurice, aux Philippines et au siège des Nations Unies, à New York. Chacun de ces séminaires avait pour but d'élaborer une analyse des questions spécifiques liées aux OMD et un ensemble de recommandations pour le Programme de développement de l'après-2015.

Des participants de dix autres pays (dont des membres d'ATD Quart Monde, des partenaires et correspondants du Forum du refus de la misère<sup>2</sup>) ont aussi contribué en assistant aux séminaires ou en envoyant leurs remarques par écrit. Ces participants résident au Bangladesh, en République centrafricaine, en Chine, dans la République démocratique du Congo, au Kenya, au Mali, au Sénégal, en Sierra Leone, en Espagne et au Vietnam.

Les résultats des séminaires ont été résumés dans un document de travail présenté au séminaire de synthèse qui a eu lieu aux Nations Unies à New York, les 26 et 27 juin 2013. Ce séminaire de synthèse a aidé à affiner les constats et les recommandations en réunissant les participants à la recherche-action, les représentants des institutions des Nations Unies concernées et les partenaires principaux d'ATD Quart Monde tels que la Confédération Syndicale Internationale, Social Watch et d'autres organisations.

Parmi les participants au séminaire de New York se trouvaient : M<sup>me</sup> Amina Mohammed, Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la planification du développement pour l'après-2015 ; M. Olav Kjørven, Sous-secrétaire général au PNUD ; M. Ivan Simonovic, Sous-secrétaire général pour les droits de l'homme ; S.E. M. Gérard Araud, Ambassadeur de France aux Nations Unies ; S.E. M. Libran N. Cabactulan, Ambassadeur des Philippines aux

1. Programme des Nations Unies pour le développement.

2. Le Forum du refus de la misère est un réseau de personnes engagées pour l'avenir des personnes et familles très pauvres, notamment à travers des initiatives ou projets qu'elles mènent ou dans leurs milieux de travail (associations, établissements d'enseignement, organismes publics, etc.). Elles sont de tous âges, nationalités, cultures, appartenances philosophiques et religieuses, et se trouvent dans une centaine de pays sur tous les continents. Son site web est accessible dans différentes langues, dont le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le chinois, etc. À titre d'exemples : <http://refuserlamisere.org> ; <http://overcomingpoverty.org> ; <http://mundosinmiseria.org/articulo-presentacion-del-foro-permanente-sobre-la-extrema-pobreza-en-el-mundo>

---

Nations Unies; S.E. M. Enrique Roman-Morey, Ambassadeur du Pérou aux Nations Unies; S.E. M. Jean-François Régis Zinsou, Ambassadeur du Bénin aux Nations Unies. Se trouvaient parmi les universitaires et les représentants des ONG: M. Roberto Bissio, Coordinateur, Social Watch; M. Danny Burns, Directeur adjoint, Participate Initiative, Institute of Development Studies; M<sup>me</sup> Sara Burke, Analyste principale des politiques à la Fondation Friedrich Ebert; M<sup>me</sup> Donna Haig Friedman, Directrice, Centre de politique sociale, Université du Massachusetts; M<sup>me</sup> Alison Tate, Directrice des Relations extérieures, Confédération Syndicale Internationale, et M. Robert Walker, Professeur de politique sociale, Université d'Oxford.

À l'issue d'un des séminaires, on demanda aux participants s'ils voulaient ajouter quelque chose. Un père de famille venant de l'extrême pauvreté se leva et dit qu'il voulait remercier les organisateurs, sans lesquels il n'aurait jamais rencontré des personnes si différentes. Il termina par ces mots: « *Ce qu'on a écrit ensemble [sur le tableau] est suffisant. Prenez nos messages en considération* ».

Ce rapport de synthèse achève la première phase du projet de recherche participative d'ATD Quart Monde en intégrant les apports principaux du séminaire de synthèse de New York aux apports des séminaires précédents. Il amorce la deuxième phase du processus: les plaidoyers locaux, nationaux et internationaux visant à ce que les recommandations soient intégrées dans le Programme de développement de l'après-2015 et mises en œuvre sur le terrain.

### **Contenu du rapport**

- **Le chapitre 1** plaide pour que soit reconnue la violence de l'extrême pauvreté qui provient des privations, de la stigmatisation et de l'humiliation.
- **Le chapitre 2** explique la méthodologie de la recherche participative. Il décrit les conditions et les étapes qui furent mises en œuvre pour réfléchir ensemble et sur un pied d'égalité avec les personnes en situation d'extrême pauvreté.
- **Le chapitre 3** présente les leçons tirées du dialogue mondial sur le Programme de développement pour l'après-2015, y compris la distinction entre inégalité, pauvreté et extrême pauvreté. Il souligne les illusions trompeuses provoquées par le recours aux statistiques globales.
- **Le chapitre 4** démontre clairement que, très souvent, les programmes de développement fonctionnent contre les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, et non pour elles, et en examine les raisons.

- 
- **Le chapitre 5** étudie la question de l'éducation et de la formation pour tous, qui implique que l'environnement éducatif soit basé sur un partenariat et une coopération entre enseignants, parents, élèves et communautés.
  - **Le chapitre 6** indique des chemins pour lutter contre les discriminations et encourager le partenariat avec les personnes vivant dans la pauvreté.
  - **Le dernier chapitre** présente cinq recommandations pour le Programme de développement pour l'après-2015.
  - **Les annexes** contiennent une déclaration commune d'ATD Quart Monde, de la Confédération Syndicale Internationale et de Social Watch, une brève histoire de la persécution et de l'exploitation des personnes vivant dans la pauvreté, des détails sur chacun des huit séminaires qu'ATD Quart Monde a organisés et une liste des objectifs et des cibles officiels des OMD.

---

# I. RECONNAÎTRE LA VIOLENCE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ

---

**E**n 2012, ATD Quart Monde a publié les résultats d'une recherche menée sur trois ans, intitulée *La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix*.<sup>1</sup> Ces résultats, exposés ci-dessous, ont d'importantes implications pour les programmes de développement et de lutte contre la pauvreté.

## **L'extrême pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de multiples violations des droits de l'homme**

Martine Le Corre, militante de longue date d'ATD Quart Monde ayant une expérience de vie dans la misère et membre de l'équipe de coordination de l'étude, a affirmé: « *Depuis toujours, on parle des pauvres comme de personnes violentes qui font peur... Ce mot [violence] n'entrait dans notre vocabulaire que pour parler des coups que l'on reçoit ou que l'on donne! Et, parce que nous avons cherché ensemble ce qui était le plus violent dans nos vies, nous nous sommes rendu compte que ce que nous vivions en milieu de pauvreté était en fait de multiples violences. Pourtant nous n'employions pas ce mot, nous n'osions pas le faire.* »

Le projet *La misère est violence* a démontré l'ampleur des violations des droits de l'homme infligées aux personnes vivant dans la misère, comme le décrit cet extrait du résumé du rapport d'étude:

La vraie dimension de l'extrême pauvreté étant banalisée, celle-ci est trop souvent décrite uniquement en termes de manques de nourriture, de revenus, de logement, de savoir. Pourtant, quand nous nous mettons en situation de comprendre et d'apprendre à partir des personnes qui subissent ces conditions, d'autres réalités apparaissent: celles de véritables violences faites aux personnes qui vont de pair avec le déni des droits fondamentaux. Les privations matérielles enferment dans la survie; l'insécurité peut provoquer l'éclatement de la famille; l'exploitation nie les capacités; les humiliations, l'exclusion et le mépris vont jusqu'à la non-reconnaissance des personnes comme êtres humains.<sup>2</sup>

1. Anne-Claire Brand et Beatriz Monje Barón, *La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix*, Vauréal, Mouvement international ATD Quart Monde, 2012.

2. *Ibid.*, résumé, p. 33.

---

## La stigmatisation et l'humiliation accroissent l'intensité de la pauvreté

La stigmatisation des groupes et des individus pauvres finit par accroître l'intensité et la persistance de la pauvreté. Les individus se voient refuser l'accès aux droits fondamentaux, aux ressources et à une vie digne soit par une discrimination active, soit par une indifférence insouciant. Il est indispensable de se prémunir contre de tels processus dans les programmes de lutte contre la pauvreté et dans l'élaboration des futurs objectifs pour le développement. Pour reprendre les mots d'un participant français : « *Quand des personnes nous manquent de respect en nous désignant par des mots tels que "cas social", "mauvaise mère", "incapable", "bon à rien", cela témoigne d'un jugement, d'une méconnaissance, et nous ressentons la violence d'être discriminé, inexistant, de ne pas faire partie du même monde, de ne pas être traité comme les autres humains.* »<sup>3</sup>

Un jeune homme du Sénégal a expliqué : « *Depuis tout petit, à l'école, c'est le maître qui m'a fait souffrir. [...] Il me disait : "Allez, tu es sale, va t'asseoir derrière." Ça, devant tous les élèves et mes amis de classe. En fonctionnant comme ça, l'école fait la différence entre celui qui est pauvre et celui qui ne l'est pas. Dans l'éducation, ils font plus d'efforts pour donner des cours et une bonne éducation à l'élève qui n'est pas pauvre. Ils te mettent de côté et ton avenir est tué.* »<sup>4</sup>

Un récent projet de recherche intitulé *La pauvreté dans une perspective mondiale : la honte est-elle un dénominateur commun?*<sup>5</sup>, mené par le professeur Robert Walker de l'Université d'Oxford, démontre qu'on impose la honte aux populations pauvres, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement. Cela crée un cercle vicieux dans lequel les individus, blâmés pour leur condition, s'enfoncent davantage dans la pauvreté et subissent de nouvelles critiques.

Une mère péruvienne qui a participé à l'étude *La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix* a décrit la souffrance provoquée par ce processus : « *Le plus dur quand tu vis dans la misère, c'est le mépris, qu'ils te traitent comme si tu ne valais rien, qu'ils te regardent avec dégoût, jusqu'à te traiter comme un ennemi. Nous et nos enfants, nous vivons cela chaque jour, cela nous fait mal, nous humilie et nous fait vivre avec la peur et la honte.* »<sup>6</sup>

Lors du séminaire de synthèse tenu le 27 juin 2013 au siège de l'ONU, le professeur Walker a livré les réflexions suivantes :

*Nous, universitaires et responsables des politiques, nous devons prendre au sérieux les implications politiques de l'expérience de cette mère péruvienne. C'est une expérience humiliante que partagent probablement les personnes qui vivent dans la pauvreté dans le monde entier. La recherche universitaire*

3. Laetitia Dubourdieu, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 40.

4. Boubakar Sarr, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 47.

5. Robert Walker, Grace Bantebya Kyomuhendo, Elaine Chase, Sohail Choudhry, Erika K. Gubrium, Jo Yongmie Nicola, Ivar Lødemel, Leemamol Mathew, Amon Mwiine, Sony Pellissery et Yan Ming, « Poverty in Global Perspective: Is Shame a Common Denominator? », *Journal of Social Policy*, vol. 42, n° 2, accessible sur <http://dx.doi.org/10.1017/S0047279412000979>

6. Edilberta Béjar, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 39.

---

démontre en tout cas sa pertinence dans des pays aussi différents que la Norvège et l'Ouganda, la Grande-Bretagne et le Pakistan, la Corée du Sud, la Chine et l'Inde.

Cette expérience est aggravée par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui blâment et stigmatisent ; de politiques qui enfreignent à présent la Recommandation n° 202 de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant les socles nationaux de protection sociale, laquelle oblige les gouvernements à respecter les droits et la dignité des personnes couvertes par les garanties en matière de sécurité sociale.

Ce lien entre pauvreté et honte est important pour quatre raisons. La première, c'est que la honte blesse. Elle a des conséquences physiologiques et, sur le plan psychologique, elle est associée à la dépression, à l'anxiété et aux idées suicidaires. Vivre dans la honte au quotidien accentue la souffrance de la pauvreté.

La deuxième, c'est que la honte, que l'on éprouve à l'intérieur de soi, est imposée de l'extérieur par ceux d'entre nous qui ne sont pas pauvres : ce « ils » auquel fait allusion la mère péruvienne que j'ai citée au début de mon intervention. Nous imposons la honte chaque fois que nous parlons « des pauvres » comme d'un groupe indistinct ; que nous qualifions avec désinvolture les individus vivant dans la pauvreté de parasites, de paresseux ou de bons à rien ; que nous justifions notre aisance relative par notre compétence, notre dur labeur et notre motivation ; ou que nous détournons le regard pour, par exemple, ignorer une personne qui mendie dans la rue.

Troisième raison : d'après la psychologie sociale, la honte est l'émotion la plus invalidante, qui amène à se mettre en retrait de la société et à perdre toute confiance en soi. Alors que nous pourrions naïvement croire que nous encourageons les personnes vivant dans la pauvreté à se prendre en main en leur faisant honte – par exemple en conditionnant l'attribution d'aides à un changement de comportement –, nous avons en réalité plus de chance d'obtenir l'effet inverse. La honte sape la capacité de l'homme à se prendre en main.

Enfin, et pour des raisons similaires, les politiques qui stigmatisent et font honte, qui divisent les soi-disant “bons pauvres” et les “mauvais pauvres”, se révéleront très probablement inefficaces. Elles démoralisent et réduisent la liberté individuelle. En revanche, les programmes de lutte contre la pauvreté qui encouragent la dignité de la personne permettent de surmonter les handicaps psychologiques et sociaux que représente la pauvreté tout en s'attaquant au dénuement matériel.

---

*Il faudrait se garder de critiquer en plus la honte ressentie par les personnes vivant dans la pauvreté. La honte liée à la pauvreté est structurelle; individus, ONG, entreprises et gouvernements, nous en sommes les responsables. C'est à nous, collectivement, de changer: réfléchir avant de parler, demander avant d'agir.*

*Traiter les individus avec dignité est une question de justice sociale. Cela ne coûte rien. Manquer de respect envers les personnes bénéficiaires des prestations et des services peut se révéler très coûteux. Cela perpétue le problème que nous prétendons combattre, humilie et exclut les bénéficiaires, détourne les individus de toute forme d'aide, affaiblit leur détermination et entrave leur capacité à agir dans leur propre intérêt pour le bénéfice de nous tous.*

*À bien y réfléchir, nous voulons tous éliminer la pauvreté, permettre aux individus de disposer des ressources nécessaires pour survivre et réussir. À bien y réfléchir, tout dépend de la façon dont nous nous y prenons pour réaliser cet objectif. Et il suffit de réfléchir. Demandez-vous comment vous aimeriez être traité. Demandez aux personnes que vous essayez d'aider comment elles veulent être traitées. Impliquons-nous tous dans une politique de protection contre la honte; dans l'élaboration, la mise en forme et l'exécution de cette politique. De la sorte, nous développerons des politiques qui fonctionnent, des politiques qui s'appliquent à chacun de nous.*

### **Des projets et des services mal adaptés aggravent le dénuement des gens**

Les participants à la recherche-action ont également souligné que de nombreux projets de lutte contre la pauvreté n'étaient pas adaptés à leurs besoins. Leur connaissance et leur expérience de la pauvreté sont tout simplement ignorées par les auteurs de ces projets ou les membres plus aisés de la communauté.

Un participant du Sénégal a expliqué: «*Maintenant, ils ont tendance à minimiser notre capacité à lutter contre la misère que nous vivons. Souvent on voit des institutions, des organisations, venir nous dire qu'elles sont là pour nous aider. Mais leur méthode est juste de distribuer de l'argent ou de la nourriture à n'importe qui. Elles ne cherchent même pas à savoir qui est vraiment pauvre. Très souvent, elles choisissent, pour leur donner l'argent, ceux qui ont fréquenté l'école et qui ont l'esprit un peu ouvert, alors que ceux-ci ne savent même pas ce qu'est la pauvreté. Très souvent, l'argent ou la nourriture qu'elles distribuent se trouvent même être source de conflit entre voisins. Elles donnent cet argent ou cette nourriture à des personnes qui*

---

*normalement ne devraient pas les recevoir. Du coup, elles laissent de côté ceux qui en auraient vraiment besoin. »<sup>7</sup>*

En minimisant la liberté de choix et les possibilités des personnes vivant dans la pauvreté, ces projets réduisent progressivement à néant leur volonté et leurs capacités à s'organiser, sapent leur estime de soi et leur aptitude à l'autonomie. Cela conduit souvent à une détérioration de leur position sociale et économique, et les enfonce davantage dans la pauvreté. De plus, en encourageant l'élite à s'emparer des ressources au niveau local, les projets tels que celui décrit ci-dessus renforcent les obstacles rencontrés par les personnes vivant dans la pauvreté. Créer des conflits au sein des communautés et encourager les plus aisés à se concentrer sur leur prospérité individuelle – au détriment des plus pauvres – affaiblit davantage les personnes vivant dans la pauvreté, les poussant même dans une plus grande misère.

Les participants mauriciens au projet de recherche ont décrit plusieurs défauts d'un projet de relogement bien intentionné dans leur pays, dans lequel ils n'ont pas été impliqués dès le début et qui ne répond pas à leurs besoins. Les sites de relogement étaient en général très éloignés des sources habituelles de revenus et de moyens de subsistance. Le nouveau logement n'était pas adapté à la taille des familles relogées ; il ne correspondait pas aux besoins élémentaires en termes de vie privée et de sécurité, ce qui nuit aux bonnes relations de voisinage.

Une travailleuse communautaire a relaté des problèmes similaires survenus à un programme de relogement de familles vivant sur une décharge au Vietnam :

*Les soixante-dix nouvelles maisons ont toutes été construites sur le même modèle de 32 m<sup>2</sup> [...] adapté à un couple avec deux ou trois enfants. Or la plupart des familles en ont en moyenne sept et plusieurs hébergent des grands-parents. Par économie, les maisons sont mitoyennes quatre par quatre avec un même système d'aération : les bruits s'entendent d'une maison à l'autre comme si tout le monde vivait dans la même pièce et on peut y entrer en grim pant par l'arrière. C'est pourquoi les jolies petites maisons n'offrent ni calme, ni intimité, ni sécurité.*

*Quand les familles se sont plaintes, il leur a été répondu qu'elles n'avaient pas le droit de demander davantage, vu le très bas prix de leur maison. Certaines ont commencé à regretter le temps où elles vivaient à la décharge et parlaient d'y retourner. [...] La condition d'accès à un nouveau logement était l'arrêt de leur travail à la décharge. N'ayant pas trouvé d'autre moyen de gagner leur vie, certaines familles y retournaient la nuit. D'autres se sont mises*

7. Jean Diène, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 55.

---

*à élever des poules et des canards dans leur chambre à coucher et toute la famille dort maintenant dans la salle de séjour.*

*La vie à l'étroit crée beaucoup de tension, voire de violence, dans les familles et entre voisins. Avant, les gens ne se disputaient pas autant, se sentaient de la même famille, formaient une communauté. »<sup>8</sup>*

### **Du combat contre la pauvreté au combat contre les pauvres**

De nombreux éléments montrent que la lutte contre la pauvreté se transforme souvent en lutte contre les pauvres. Ce processus est alimenté par la peur des pauvres qui, considérés comme une menace pour la sécurité et l'ordre social ainsi que pour l'hygiène et les finances publiques, deviennent les boucs émissaires de la société. Des réactions violentes envers la pauvreté ont toujours coexisté avec des réactions de pitié. L'historien Bronislaw Geremek a démontré que dans toute l'Europe, du Moyen Âge à la période moderne, « peu de gens ont manifesté leur révolte face à une politique qui a préféré les potences et les prisons à la charité »<sup>9</sup>. Le sociologue français Robert Castel a dénoncé la « législation sanguinaire » des sociétés occidentales à l'encontre des vagabonds avant la révolution industrielle, et à l'encontre des « indigents » au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette législation incluait des refus de résidence, des condamnations à mort, des travaux forcés, l'incarcération et la déportation dans les colonies européennes<sup>10</sup>. Le processus commence par la stigmatisation des individus et des communautés pauvres, de puissants acteurs sociaux affirmant qu'ils sont une menace pour la société, une nuisance et un fardeau. Il se poursuit par l'adoption d'attitudes et de lois discriminatoires qui donnent la possibilité de criminaliser, de persécuter et d'exploiter les individus vivant dans la pauvreté.

Ceci se fait souvent avec la complicité de l'État, autant dans les pays développés que dans les pays en développement. Tout au long de l'histoire, les individus vivant dans la misère ont été déportés, internés, incarcérés, séparés de force de leurs familles, stérilisés et, en temps de disette, affamés. Des années 1600 aux années 1960, le gouvernement britannique a ainsi exilé plus de 150 000 orphelins pauvres en Amérique du Nord et en Australie. Autre exemple choquant : il n'y a pas si longtemps, la Suède stérilisait de force les femmes que l'État jugeait « inférieures » ou « antisociales ». Cette persécution s'accompagne souvent d'une tendance à exploiter les plus marginalisés pour en tirer un bénéfice financier ou matériel. Citons ainsi le cas de l'Irlande du XX<sup>e</sup> siècle, où plus de 10 000 femmes « socialement disfonctionnelles » ont été internées et contraintes de travailler sans rémunération dans les laveries des Sœurs de Madeleine (Magdalene Laundries)<sup>11</sup>.

8. Lettre aux Amis du monde, n° 82, mars 2013, Forum du refus de la misère, Mouvement international ATD Quart Monde.

9. Bronislaw Geremek, *La potence et la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987, p. 317.

10. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, pp. 90-108.

11. James M. Smith, *Ireland's Magdalene Laundries and the Nation's Architecture of Containment*, Notre Dame, IN, Notre Dame University Press, 2007.

---

Si de nombreux gouvernements ont reconnu la « barbarie pure » de ces comportements et présenté des excuses publiques, certains États perpétuent des politiques qui présentent une inquiétante similarité avec des persécutions antérieures de leurs communautés les plus pauvres. Certains pays encouragent par exemple la stérilisation à coup de primes en espèces en guise de politique de lutte contre la pauvreté, en dépit des funestes ombres jetées sur cette méthode par des stérilisations forcées par le passé. La persécution et l'exploitation d'individus vivant dans la misère et l'exclusion sociale sont une violation historique durable des droits de l'homme, qui perpétue la pauvreté et fait obstacle au développement. De plus amples informations sur ces persécutions dans l'histoire récente sont données en Annexe B.

### **Le silence imposé perpétue une mauvaise planification et une mauvaise gouvernance**

Pendant le projet *La misère est violence*, il est clairement apparu qu'une fois pris au piège de la misère, les individus se sentent souvent incapables de porter plainte via les canaux normaux, et sont donc condamnés au silence. Des participants au projet de recherche ont attribué cet état de fait aux sentiments d'impuissance et de culpabilité causés par leur condition, à leur peur des représailles ou à la perte de tout espoir dans l'avenir.

Les professionnels des domaines juridique et social impliqués dans le projet ont également évoqué leur propre silence, arrivant à la conclusion que, en gardant le silence sur la violation de droits, la stigmatisation et la mauvaise planification dont elles sont témoins, les personnes qui ne vivent pas dans la pauvreté deviennent complices de la pérennisation de cette situation.

Une enseignante, mère de famille habitant l'île de La Réunion<sup>12</sup> a écrit : « *Je suis habitée par le sentiment d'être née cobéritière d'une large part des violences qui hantent La Réunion et les îles des Comores : esclavage, engagement, exil forcé, stigmatisation, misère, immigration. [...] Certains refusent d'évoquer leur enfance. Plus un événement est douloureux pour un homme, plus il l'enfouit profondément dans sa mémoire. Il préfère rester silencieux et faire comme si rien ne s'était passé.* »<sup>13</sup>

Pour favoriser des stratégies de lutte contre la pauvreté et de développement, il faut briser ces deux formes destructrices de silence. Les gouvernements ne se sont repentis pour la cruauté d'actes passés que parce que des individus ayant souffert d'injustice de la part de l'État ont réussi à briser le silence concernant le traitement qui leur a été infligé. S'ils ne l'avaient pas fait, il est peu probable que des excuses auraient été présentées. Même s'ils

12. Département français situé dans l'Océan indien.

13. Gilberte Moellon, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 52.

---

savaient qu'ils risquaient l'hostilité et le mépris, ces personnes ont senti qu'elles devaient parler pour que ces formes de violence ne soient pas répétées.

### **L'extrême pauvreté représente un gâchis inacceptable du potentiel humain**

La misère tue chaque jour. De nombreux décès causés par la faim et la malnutrition ne sont pas dus à des restrictions alimentaires, mais sont la conséquence de l'insécurité économique et sociale qui empêche l'accès aux vivres. D'après les dernières estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – qui ne tiennent pas compte des personnes vivant dans des pays développés – 868 millions de personnes, soit 12 % de la population mondiale, étaient sous-alimentées sur la période 2010-2012. Seuls 10 % environ des décès liés à la faim sont la conséquence d'un conflit armé ou de catastrophes naturelles. Les 90 % restant sont dus à un accès insuffisant chronique à une nourriture appropriée. Cela représente un grand échec du système mondial actuel.<sup>14</sup>

La misère est donc à l'origine de nombreux décès provoqués par des maladies facilement évitables, des habitudes de travail dangereuses et des conditions de vie insalubres. En outre, de nombreux individus meurent parce que leur pauvreté les empêche de se rendre dans des endroits où ils échapperaient à la violence, au crime, à une politique ultra agressive ou à d'autres menaces pour leur sécurité.

Une mère du Guatemala a raconté : *« J'ai perdu trois enfants à cause de la violence extrême. L'une de mes filles est morte à cause d'une balle perdue, une autre est morte dans une bagarre et mon fils a été assassiné. Ils avaient tous les trois 15 ans quand ils sont morts. La peur ne m'a pas quittée, parce que j'ai encore trois jeunes enfants. »*<sup>15</sup>

En 1990, le premier rapport des Nations Unies sur le développement humain s'ouvrait sur l'affirmation suivante : *« Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, en bonne santé. Cela peut sembler une évidence. Mais celle-ci est souvent oubliée dans la course à l'accumulation des biens et des avoirs financiers. »*<sup>16</sup>

La violence de la misère constitue un gâchis massif du potentiel humain. Des individus sont rejetés par les sociétés qui les exploitent, les stigmatisent, les discriminent et finalement les abandonnent.

14. Michael D. Higgins, Président d'Irlande (discours, préambule officiel à la Conférence « Faim. Nutrition. Justice climatique », Dublin, Irlande, 15 avril 2013).

15. Graciela Marin, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 33.

16. PNUD, disponible sur <http://hdr.undp.org/fr/content/rapport-sur-le-d%C3%A9veloppement-humain-1990>

---

## L'extrême pauvreté et la recherche de la paix

« Tant que je ne saurai pas quoi ramener à manger à mes enfants, je ne pourrai pas dire que je suis en paix », a affirmé un participant du Sénégal.<sup>17</sup>

Bien que soumises à la violence de la misère, les personnes et communautés plus pauvres réalisent des efforts multiples pour vivre la fraternité et la justice, initier des chemins vers une véritable paix. Des personnes se mobilisent pour que les aides arrivent jusqu'aux plus pauvres de leur communauté. Des personnes se forment pour faire valoir le droit d'autres qui, comme elles, ont souffert de la violence policière. Des personnes défendent, au risque de leur propre sécurité, des voisins encore plus humiliés, ou créent dans leur quartier des projets pour améliorer la vie de tous.

L'équipe d'ATD Quart Monde en Centrafrique, où la violence armée entre communautés religieuses s'est aggravée l'an dernier, a été frappée par les formidables actes solidaires et pacifiques des individus vivant dans la pauvreté. Des voisins se prêtaient des vêtements pour que les factions armées ne puissent facilement les identifier comme musulmans ou chrétiens. Des inconnus s'entraidaient à traverser le fleuve pour se mettre à l'abri, mettant leurs propres vies en danger pour en sauver d'autres. Des jeunes s'engagent bénévolement pour mener les activités culturelles de la bibliothèque de rue auprès des enfants du camp de réfugiés.

Cependant, la tâche de la construction de la paix ne doit pas seulement peser sur celles et ceux qui se voient confrontés à la violence de la misère et à ses conséquences. Les institutions et les États sont appelés à faire le premier pas pour rétablir le dialogue et créer les conditions pour en finir avec toutes ces violences. Ainsi, la société dans son ensemble est appelée à connaître, reconnaître et rejoindre les efforts des plus démunis pour construire la paix.

« Pour moi, la paix, ce n'est pas un bien. C'est un effort commun ou le combat commun d'entente et d'union. Et cet effort, c'est d'abord l'effort que chacun de nous doit mener. [C'est] un effort que tu fais en toi, et que tu fais avec d'autres. La paix des pauvres, c'est un effort qui peut être partagé. »<sup>18</sup>

Tout cadre futur de développement qui cherche à être durable doit aborder la violence de la misère et son vaste gâchis de potentiel humain, afin de bâtir la paix et la justice. Dans les faits, travailler et penser en véritable partenariat avec les personnes vivant dans la pauvreté peut produire de nouvelles formes de connaissance qui nous permettent de comprendre et de changer la société en brisant les cycles de la méfiance, de l'ignorance et de l'exclusion.

17. Boubacar Sarr, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 63.

18. Jaime Muñoz, in Brand et Monje Barón, *La misère est violence*, op. cit., p. 68.

---

## II. PENSER AVEC LES PERSONNES EN SITUATION D'EXTRÊME PAUVRETÉ

---

L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale qui l'accompagne sont des sujets qui ont été étudiés d'innombrables fois par des universitaires, des responsables politiques, des organismes de la société civile et des analystes en matière sociale, politique et économique. Le choix des objectifs du Millénaire pour le développement en 2000 a favorisé de nouvelles discussions qui ont encouragé les partenaires à aborder la question de manière plus complexe et efficace. Cependant, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'ont guère eu l'opportunité de participer à ce travail. Elles n'ont pas eu non plus la possibilité de contribuer directement à la plupart des études et des rapports cherchant à établir un programme plus efficace pour l'après-2015.

Le mépris et la violence, qui pendant des siècles ont été imposés aux personnes vivant dans l'extrême pauvreté, pourraient faire croire aux autres qu'il est très difficile de travailler en partenariat et sur un pied d'égalité avec elles. Pourtant Joseph Wresinski a démontré que c'est à la fois faisable et très fructueux. Ayant subi la pauvreté extrême et l'exclusion sociale pendant son enfance, il rejoignit, adulte, des familles vivant dans une cité d'urgence près de Paris, et en 1957 créa avec elles l'association qui devint ATD Quart Monde. « *La misère n'est pas fatale, disait-il. Elle est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire* » s'ils prennent les personnes les plus pauvres comme partenaires et guides. Reconnaître la pensée et les efforts des personnes enfermées dans l'extrême pauvreté constitue le premier pas pour arrêter la violence qui leur est imposée. Ensuite, il faut surmonter beaucoup d'obstacles et mettre en place les conditions pour passer de la « recherche extractive » – conduite par des personnes extérieures au groupe enquêté – vers des projets authentiquement participatifs. Esther Duflo et Abhijit Banerjee, qui ont créé le *Poverty Action Laboratory* au Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston, soulignent le dédain avec lequel on considère la participation des personnes vivant dans la pauvreté :

---

« Lorsqu'on leur accorde une place, les pauvres figurent généralement comme les acteurs d'anecdotes tragiques ou édifiantes, des êtres dignes d'admiration ou de pitié, mais jamais comme une source de connaissances, ni comme des personnes qu'il importerait de consulter pour savoir ce qu'elles pensent, ce qu'elles veulent faire ou ce qu'elles font. »<sup>1</sup>

### **Reconnaître la pensée des personnes vivant dans l'extrême pauvreté**

Il y a plus de trente ans, Wresinski organisa un colloque avec des universitaires et des professionnels qui fut à l'origine d'une nouvelle approche de la construction des savoirs avec les personnes enfermées dans l'extrême pauvreté. Dans son allocution *La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat*<sup>2</sup>, il insista sur le fait que les personnes réduites à vivre dans la misère la plus complète ne cessent jamais de penser à leur situation et de lui résister. C'est pourquoi elles ont une compréhension unique à la fois de la pauvreté et des circonstances qui la leur ont imposée. Dans leurs efforts pour élaborer une connaissance autonome des moyens de se libérer de l'extrême pauvreté, elles sont plus souvent desservies qu'aïdées par les chercheurs, qui sont tentés d'imposer leurs propres objectifs aux communautés pauvres, réduites au rôle de témoins, et non d'acteurs dans le processus de recherche. Wresinski affirma avec force que les personnes qui vivent dans la pauvreté ont un besoin vital de partenaires pour un projet qui n'est pas seulement la recherche, mais leur libération des conditions qui les oppriment. Élaborer un savoir autonome, selon leur propre chemin et leurs objectifs, est une part essentielle de cette libération.

Lors de la conférence *Échec à la misère* qu'il prononça à la Sorbonne quelques années plus tard, Joseph Wresinski souligna qu'accepter que son savoir soit remis en question est une exigence nécessaire et un défi, pour les universitaires comme pour les autres. « *Les universitaires [devraient être] dans la rue pour se faire enseigner, se faire corriger, prêts à remettre en question non seulement leur savoir, mais aussi les fondements, la méthode, la signification du savoir. Les gens instruits dans la rue, prêts à remettre en cause l'usage fait de leur instruction. [...] C'est cela le renversement que je vous propose.* »<sup>3</sup> Construire un savoir autonome, puis le mettre en dialogue avec des personnes instruites sont deux étapes nécessaires pour la libération des personnes les plus touchées par la misère.

C'est pourquoi l'Institut de Recherche ATD Quart Monde a développé une méthode de recherche dénommée le *Croisement des savoirs*, qui est une approche participative de la recherche et de la formation, mise en pratique avec des personnes en situation d'extrême

1. Esther Duflo, Abhijit V. Banerjee, *Repenser la pauvreté*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 10 (édition originale: *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*, New York, Public Affairs, 2011).

2. Joseph Wresinski, *La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat*, introduction à la rencontre du Comité permanent de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale, 3 décembre 1980, Palais de l'Unesco, Paris. Disponible sur [http://www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/La\\_pensee\\_des\\_plus\\_pauvres\\_dans\\_une\\_connaissance\\_qui\\_conduise\\_au\\_combat.pdf](http://www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/La_pensee_des_plus_pauvres_dans_une_connaissance_qui_conduise_au_combat.pdf)

3. Joseph Wresinski, *Échec à la misère*, allocution prononcée à la Sorbonne, Paris le 1<sup>er</sup> juin 1983. Disponible sur [http://www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/Echec\\_a\\_la\\_misere.pdf](http://www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/Echec_a_la_misere.pdf), p. 60.

---

pauvreté et des universitaires, des responsables politiques, et des professionnels dans les domaines de la santé, du travail social et de l'éducation<sup>4</sup>. Cette approche a été testée et a fait ses preuves avec des universitaires de haut niveau, et elle continue à être mise en pratique dans de nouveaux contextes.

Le Center for Social Policy (Université du Massachusetts, Boston, États-Unis) qui, depuis une dizaine d'années, réalise des recherches participatives sur les causes profondes de la pauvreté, a commencé plus récemment à explorer l'approche du *Croisement des savoirs*. La directrice du centre, Donna Haig Friedman, a participé au séminaire de synthèse sur l'évaluation des OMD de New York en juin 2013. Elle explique : « *Pendant des siècles, des formes de savoir participatif ont existé et ont été utilisées dans des communautés du monde entier, en particulier par les peuples marginalisés. L'art et la manière de la recherche action participative sont maintenant hautement développés dans le monde [...]. Pour nous, l'engagement réel de ceux qui sont directement touchés par l'extrême pauvreté est une question de droits de l'homme [...]. Chaque être humain a le droit d'espérer et de vivre dans la dignité, l'auto-détermination et la liberté de ses choix [...]. D'un point de vue pratique, nous savons que les solutions censées réduire ou détruire la pauvreté qui se passent de ceux dont la vie est la plus affectée par elle ne fonctionnent pas et, en fait, leur sont préjudiciables.* »

### **La recherche « extractive » par opposition à la recherche participative**

L'expérience de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté est de plus en plus reconnue par de nombreux chercheurs et responsables politiques comme un élément indispensable des stratégies contre la pauvreté<sup>5</sup>. Cependant, les obstacles à franchir sont nombreux. Beaucoup d'entre eux, d'après Friedman, sont inscrits dans la mentalité dominante : « *Il y a beaucoup de pressions qui vont à l'encontre de la construction du savoir avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, à l'université certainement, et peut-être dans les organismes internationaux [...]. La planification de haut en bas et les voix des experts sont privilégiées par rapport aux idées venant de ceux qui possèdent l'expérience de la vie. On suppose que ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté sont trop assaillis par les soucis de la vie quotidienne pour prendre part à l'élaboration de solutions. Repousser ces pressions demande de la fermeté, du courage et une volonté politique.* »

« *Comment quelqu'un qui n'a pas assez à manger peut-il exprimer une pensée pour le monde ?* » Cette opinion préconçue a été utilisée pour discréditer un groupe de mères d'un bidonville du Brésil qui font partie de l'ONG CIAF (Centre Intégré d'Appui Familial).

4. Groupe de Recherche Quart Monde-Université, *Le Croisement des savoirs : quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1999. Édition en anglais : *The Merging of knowledge : People in Poverty and Academics Thinking Together*, Lanham, MD, University Press of America, 2007.

5. Robert Chambers, chercheur associé à l'Institute of Development Studies, Sussex, Royaume-Uni, a promu depuis des dizaines d'années les approches participatives avec les personnes vivant dans la pauvreté de manière stimulante. Voir ses ouvrages : *Rural Development : Putting the last first* (1983), *Challenging the Professions* (1993), *Whose Reality Counts ? Putting the First Last* (1997), *Participatory Workshops* (2002), *Provocations for Development* (2012).

---

En se réunissant pour échanger sur les objectifs du Millénaire pour le développement, elles ont eu pour la première fois la possibilité d'exprimer leurs désirs de changement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la qualité de vie. D'avoir réalisé cela leur a donné une bien meilleure image d'elles-mêmes<sup>6</sup>.

Il y a, bien sûr, beaucoup de degrés de participation, entre la consultation unique et l'implication quotidienne des personnes concernées. Les responsables politiques, les directeurs de projet et les chercheurs mettent en œuvre d'innombrables formes de participation factices. Utiliser simplement les populations à faible revenu pour obtenir des informations constitue ce que l'on peut appeler une « recherche extractive », où les objectifs, la méthode et les résultats sont imposés de l'extérieur, exactement comme les industries extractives exploitent parfois les ressources naturelles sans aucun bénéfice pour les populations locales. La recherche extractive laisse les populations pauvres sans influence ni sur l'analyse des contributions qu'elles ont fournies, ni sur les enseignements et les recommandations qui en sont tirés. Dans le pire des cas, leurs expériences sont réduites à illustrer les théories des chercheurs, ou à justifier des mesures qui, en fait, leur sont préjudiciables. La recherche extractive est une relation d'exploitation car elle renforce le pouvoir des chercheurs, qui prétendent être des « experts de la pauvreté » en laissant les populations défavorisées dépossédées de tout pouvoir.

Le type de recherche participative mis en œuvre dans ce projet de recherche était une demande explicite des participants du séminaire de l'Île Maurice, en octobre 2012, qui déclarèrent : « *On ne doit pas imposer la participation des plus pauvres. Il y a une démarche et des conditions à mettre en œuvre. Dès le départ d'un projet, il faut assurer la participation des personnes en situation de pauvreté et de misère dans la réflexion, la prise de décision et la mise en œuvre du projet. Le projet doit être pensé avec les familles et pas pour les familles. Cette participation ne se réduit pas à des consultations. La question du temps est importante. Il faut prendre du temps avant, pendant et après le projet.* »

Les personnes les plus défavorisées ne peuvent pas être simplement insérées dans des projets de recherche classiques où on leur demanderait de partager leurs connaissances. Un projet de recherche réellement participatif doit remplir un certain nombre de conditions pour garantir un dialogue équitable.

Ceux qui sont en position de pouvoir dans le projet doivent être conscients que la misère n'est pas fatale. Ils doivent vouloir changer les réalités sociales, économiques et culturelles qui perpétuent l'extrême pauvreté et l'exclusion.

6. Wilson O., *Comment quelqu'un qui n'a pas assez à manger peut-il exprimer une pensée pour le monde ?* Disponible sur [refuserlamisere.org/article/](http://refuserlamisere.org/article/) "comment-quelqu'un-qui-n'a-pas-toujours-a-manger-peut-il-exprimer-une-pensee-pour-le-monde"

- 
- Les personnes vivant dans la pauvreté doivent être reconnues comme porteuses d'un savoir d'expérience unique. Elles ne doivent pas être définies par leurs manques et leurs besoins, mais comme des membres actifs de la société qui offrent des idées valables tirées de leur expérience.
  - Les personnes vivant dans la pauvreté ne doivent pas être isolées dans le projet. Elles doivent garder des liens solides avec les autres personnes vivant dans les mêmes conditions, et avoir des lieux et du temps pour discuter et réfléchir en groupe.
  - Chacun doit ressentir qu'il ou elle est un participant de même valeur que les autres dans le projet de recherche et de formation, et qu'il partage la maîtrise du projet avec les autres.
  - Afin d'éviter d'utiliser les personnes à faible revenu, il faut que le projet développe leurs capacités personnelles, donne du sens à la vie, renforce les relations existantes, et établisse de nouvelles relations à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté.
  - Le projet doit être transparent pour les participants, qui doivent être tenus au courant des résultats obtenus.
  - Tout rapport ou autre résultat produit par la recherche doit être partagé avec les participants – ou de préférence coproduit avec eux.

Les principes ci-dessus sont basés sur la méthode du *Croisement des savoirs*<sup>7</sup>. S'ils sont correctement mis en pratique, ils permettent de mieux comprendre l'expérience des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et comment combattre celle-ci avec plus d'efficacité. Dans cette recherche participative sur l'évaluation des OMD, tous les efforts possibles ont été faits pour les mettre réellement en pratique.

### **Le temps nécessaire pour construire un savoir autonome**

Dans chacun des douze pays qui ont pris part à la recherche participative pour évaluer les OMD, les équipes d'ATD Quart Monde ont organisé des réunions hebdomadaires ou mensuelles avec des personnes vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté, pendant des périodes variant de six à vingt-quatre mois. Ces rencontres collectives étaient souvent préparées par des visites individuelles préalables et des entretiens, transcrits et travaillés par plusieurs participants. L'objectif était de permettre à tous les participants de construire ensemble un savoir autonome et collectif et de le transmettre.

Pendant le séminaire de Madagascar en février 2013, des participants venant de l'extrême pauvreté ont donné une description saisissante des raisons qui avaient empêché leur participation aux OMD: «*Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté se sentent*

7. Voir *Charte du Croisement des savoirs et des pratiques* avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Disponible sur [www.atd-quartmonde.org/Charte-du-croisement-des-savoirs.html](http://www.atd-quartmonde.org/Charte-du-croisement-des-savoirs.html)

---

*rejetées par la société dans son ensemble. Elles souffrent d'un manque de nourriture. Elles ont peur d'entrer dans les bureaux car leurs vêtements ne sont pas propres. Elles n'osent pas aller dans les centres de santé et sont ainsi accablées par des maladies qui se terminent par la mort. Elles n'ont pas de ressources et passent leur temps à chercher de l'argent. L'extrême pauvreté apporte la peur, la honte, et la peur de ne pas être capable d'exprimer ce qu'on veut dire. »*

Établir des relations de confiance avec ceux qui vivent dans la pauvreté, de manière à ce qu'ils soient d'accord pour prendre part aux projets collectifs, demande beaucoup d'énergie et de patience. Par exemple, l'équipe d'ATD Quart Monde aux Philippines a pris le temps de rencontrer les familles vivant dans des compartiments exigus ou des baraques sous les ponts ou dans les cimetières : « *Pour démarrer le projet, nous sommes allés visiter chez eux tous les membres d'une communauté dans un endroit donné, maison par maison. Certains voulaient participer, et nous avons commencé avec eux. D'autres ont attendu de voir que c'était bien et se sont alors joints à nous. Nous sommes aussi allés voir ceux qui ne voulaient pas rejoindre le projet afin de mieux connaître leurs raisons et leur situation concrète. »*

Avant de pouvoir discuter avec des partenaires sur un pied d'égalité, les individus et les groupes, humiliés et victimes de discrimination depuis longtemps, ont besoin de temps pour acquérir confiance en eux et dans les autres. Ils ont besoin de temps pour développer une compréhension collective de leur situation et élaborer un sentiment de fierté afin de contrebalancer la stigmatisation et l'isolement de l'extrême pauvreté. Ce processus implique une transformation pendant laquelle les personnes, qui auparavant avaient honte de vivre dans l'extrême pauvreté, peuvent tirer de la fierté en se mobilisant collectivement contre elle. Rencontrer une personne qui vous respecte est le premier pas : être respecté par quelqu'un prouve qu'il est possible de ne pas être exclu. Puis vient la prise de conscience de l'injustice subie en raison de l'extrême pauvreté, et du fait de ne pas être seul dans cette situation. Grâce aux réunions d'ATD Quart Monde ou à celles d'autres organisations, les personnes commencent à pouvoir s'exprimer en public avec assurance. Elles ont le sentiment d'avoir des raisons pour se battre, des responsabilités à assumer, et d'autres personnes qui peuvent aider<sup>8</sup>.

### **Rencontrer des partenaires extérieurs et dialoguer avec eux**

Une fois un savoir autonome construit, il était temps de rencontrer les partenaires extérieurs dans des séminaires nationaux ou internationaux, pour instaurer un dialogue avec eux afin de concevoir des recommandations communes pour le Programme de

8. Groupe de Recherche Quart Monde-Université, *Le Croisement des savoirs : quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde 1999. Édition anglaise : *The Merging of knowledge : People in Poverty and Academics Thinking Together*, Lanham, MD, University Press of America, 2007.

---

développement pour l'après-2015. Huit séminaires furent organisés dans huit pays différents. Chaque séminaire rassemblait entre 40 et 160 personnes, pour des périodes allant d'un jour à six jours entiers. Les partenaires extérieurs étaient des universitaires, des membres d'ONG et de syndicats, des responsables politiques de différents ministères (Éducation, Affaires sociales, Travail, Formation professionnelle, etc.) et des organismes internationaux comme l'UNICEF, l'UNESCO, le PNUD<sup>9</sup>, le HCDH<sup>10</sup>, l'Union européenne et la Banque mondiale (voir Annexe C pour plus d'information sur les séminaires et leurs résultats). Étaient aussi présents dans ces séminaires des correspondants du Forum du refus de la misère.

Comment un dialogue entre des acteurs venant d'horizons sociaux et économiques si différents peut-il être possible ?

D'un côté, des hommes et des femmes vivant dans des situations de pauvreté ont trop souvent été réduits à l'état d'objets par la pitié, la manipulation, l'indifférence et l'ignorance. Sans pouvoir, ils doivent se soumettre à des procédures et règlements établis sans souci pour leurs intérêts, et à des décisions prises à leur place. L'inertie administrative, la fatigue et le manque de financement pour les programmes de lutte contre la pauvreté les bloquent continuellement. Leur opinion est rarement sollicitée et ils ont rarement la possibilité de communiquer leurs expériences. C'est pourquoi ils ont travaillé collectivement avant les séminaires pour renforcer leurs capacités par la construction d'une connaissance collective autonome. Certains d'entre eux sont passés d'un sentiment de honte de leur condition à la fierté d'être acteurs dans la lutte contre la pauvreté.

De l'autre côté, les représentants des institutions, les responsables politiques, les universitaires et les professionnels, bien que de bonne foi, proposent souvent des solutions uniquement basées sur leur propre analyse des causes de la pauvreté. Ils ont appris à s'exprimer, à développer des concepts abstraits et envisagent les problèmes d'un point de vue intellectuel. En raison de leur éducation et de leur expérience, ils finissent souvent par penser pour les autres et il leur est difficile de créer les conditions pour que les personnes moins instruites puissent s'exprimer. Pour cette raison, une préparation menée avec eux était indispensable. Les organisateurs les ont très souvent rencontrés avant les séminaires, seuls ou en groupe. Dans beaucoup de séminaires, un travail préparatoire leur avait été demandé et ils avaient été informés des conditions requises par la méthodologie du *Croisement des savoirs*.

Cela dit, le succès d'un dialogue entre ces deux groupes ne repose pas seulement sur des techniques, mais sur un certain état d'esprit. Trois attitudes principales expliquent la persistance de l'extrême

9. Programme des Nations Unies pour le développement.

10. Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

---

pauvreté: l'indifférence, l'ignorance et le mépris. Wresinski a montré que la voix des personnes les plus touchées par la misère a le pouvoir de provoquer de vrais retournements et d'inspirer un engagement nouveau pour leur cause, parce que cette voix révèle intensément une souffrance, une résistance et un espoir qui peuvent toucher les cœurs les plus endurcis et transformer leur vision du monde. La méthode du *Croisement des savoirs* peut aider à créer des règles du jeu équitables, où personne ne se libère seul, personne ne libère les autres, mais où les participants se libèrent ensemble.

L'engagement de partenaires extérieurs peut amener d'importants changements systémiques. Parfois, les partenaires réussissent à provoquer des changements dans les institutions où ils travaillent, à établir une connexion entre ceux qui sont « dedans » et ceux qui sont « dehors », à permettre à leurs institutions d'atteindre et de soutenir les plus mal lotis parmi les pauvres. Ce processus a été décrit et analysé dans différents contextes, dans des écoles, des syndicats, dans le monde des affaires et des médias, etc.<sup>11</sup>

### **Les projets réellement participatifs renforcent le pouvoir de tous les participants**

Il y a un besoin urgent d'associer le savoir unique des personnes vivant dans l'extrême pauvreté à celui des universitaires, des chercheurs, des responsables politiques et des professionnels qui s'engagent dans la lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale. Construire un tel savoir collectif permettrait à tous les partenaires d'élargir leur horizon, d'apprendre de leurs expériences mutuelles et conduirait à de meilleures propositions politiques. De plus, en développant leur propre compréhension de leur situation, les personnes vivant dans la pauvreté construisent une identité d'acteur qui les délivre de la stigmatisation et de l'isolement.

Finalement, cette approche crée plus d'égalité entre les partenaires. Elle aide les personnes vivant dans la pauvreté à gagner en assurance et en audace et encourage les personnes en position de pouvoir à être plus humbles et moins sûres d'elles. Elle renforce le pouvoir de tous les participants en les formant à trouver un langage commun, à joindre leurs efforts et à travailler ensemble, au lieu d'ignorer ou de saper les efforts des uns et des autres en travaillant en solo.

En février 2013, à Madagascar, un séminaire de deux jours, préparé avec cette méthode, a réuni trente personnes vivant dans l'extrême pauvreté et trente représentants d'institutions: des ONG nationales, quatre ministères malgaches, l'UNICEF, le PNUD et la Banque mondiale. Le but était de développer des recommandations communes pour rendre les politiques de lutte contre la pauvreté

11. Jona M. Rosenfeld et Bruno Tardieu, *Artisans de démocratie: de l'impasse à la réciprocité: comment forger l'alliance entre les plus démunis et la société?* Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1998.

---

plus efficaces. À la fin du séminaire, une mère vivant dans la pauvreté se leva et dit: « *Ces deux jours ont été très importants pour nous. Ce n'était pas une activité de loisir. C'est important de discuter comment nos enfants, notre pays et les futures générations peuvent avoir un avenir meilleur. Cette rencontre nous a vraiment enrichis et nous a remonté le moral. Nous nous sentons citoyens et égaux. Nous savons que nous sommes capables de nous développer.* »

Ceux qui ont eu la chance de participer à l'un des huit séminaires de cette recherche-action internationale peuvent témoigner que chacun d'eux a produit des résultats similaires, en donnant un sentiment de responsabilité et de dignité aux participants.

---

### III. ENSEIGNEMENTS DES DISCUSSIONS À TRAVERS LE MONDE SUR L'APRÈS-2015

---

**L**e dialogue mondial sur l'impact des objectifs du Millénaire pour le développement et sur l'après-2015 a été alimenté par de nombreux rapports et réunions tant officiels qu'informels. Dans un contexte mondial où la pauvreté et l'extrême pauvreté sont souvent confondues et où les inégalités s'accroissent vertigineusement, il est important de définir, relier et différencier ces réalités et de dissiper les illusions fondées sur des statistiques mondiales trompeuses. Force est de constater que les programmes de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pas réussi à atteindre les populations les plus pauvres, et que le modèle actuel de croissance ne tient pas compte du lien entre l'inégalité, la pauvreté et la justice climatique. Un nouveau modèle devrait aligner les cibles du développement sur les normes et les critères des droits de l'homme.

#### **Relier et distinguer l'inégalité, la pauvreté et l'extrême pauvreté**

Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme<sup>1</sup>, adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en septembre 2012, clarifient la différence entre la pauvreté et l'extrême pauvreté, tel qu'énoncée dans les documents internationaux des droits de l'homme. La première a été définie comme la « condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux ».<sup>2</sup> La pauvreté extrême, quant à elle, a été définie comme « un phénomène englobant la pauvreté monétaire, la pauvreté du développement humain et l'exclusion sociale, lorsque l'absence prolongée des sécurités de base affecte simultanément plusieurs domaines de l'existence, compromettant gravement les chances d'exercer ou de reconquérir ses droits dans un avenir prévisible ».<sup>3</sup>

1. Adopté par consensus par le Conseil des droits de l'homme dans sa résolution 21/11 (A/HRC/21/39). Le 20 décembre 2012, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Résolution sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, dans laquelle elle « prend note avec appréciation des Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. » (A/RES/67/164, paragraphe 17).

2. *Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*, Conseil des droits de l'homme, 18 juillet 2012, A/HRC/21/39, p. 4. Disponible sur <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G12/154/61/PDF/G1215460.pdf?OpenElement>

3. *Ibid.*, p. 4.

---

Sans opposer ceux qui souffrent de l'insécurité à ceux qui souffrent d'extrême pauvreté, cette définition présente l'avantage de fournir des critères pour identifier à la fois la situation de pauvreté extrême et le processus qui y mène. Lorsqu'elle devient chronique, l'accumulation d'insécurités de base finit par altérer fortement les capacités des êtres humains à exercer leurs droits. La dernière composante de cette définition inclut le point de vue innovant d'Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie en 1998, selon lequel « la pauvreté doit être appréhendée comme une privation des capacités élémentaires ».<sup>4</sup> Cette définition complète a amené le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à définir l'extrême pauvreté comme une violation pure et simple des droits de l'homme, comme l'a soutenu Joseph Wresinski en 1987 et bien d'autres par la suite. Il est indispensable de faire la différence entre la pauvreté et l'extrême pauvreté ou la misère, non pas pour les opposer l'une à l'autre, mais pour voir le lien entre elles.

La première raison est que la pauvreté et l'inégalité sont relatives par nature et doivent être réduites pour avancer vers une société plus équitable. Nous disposons maintenant de suffisamment de preuves que les sociétés plus équitables procurent plus de bien-être à tous leurs membres, y compris aux plus aisés<sup>5</sup>. D'un autre côté, la misère, comme l'ont mentionné clairement Wresinski et Sen, possède un composant relatif mais aussi un composant absolu. Le composant absolu est à la fois matériel et immatériel : la misère, c'est la privation de ce qui est nécessaire à la vie du point de vue matériel, mais aussi la non-reconnaissance en tant qu'être humain ayant des droits. À travers les siècles, une ligne de mépris et de honte a séparé les pauvres soi-disant « honteux » des pauvres « méritants ». Autrement dit, l'extrême pauvreté se définit par les privations et par une exclusion déshumanisante. C'est pourquoi la pauvreté doit être réduite alors que l'extrême pauvreté doit être éradiquée<sup>6</sup>.

La deuxième raison de maintenir cette distinction est que des formes volontaires de pauvreté peuvent être choisies librement pour une période déterminée ou indéterminée. Dans toutes les civilisations et aux différentes époques, la quête d'un épanouissement intérieur et de la justice sociale a amené des personnes à opter pour une pauvreté volontaire, pour la sobriété ou la simplicité afin de se libérer de l'addiction aux biens matériels et d'atteindre un niveau supérieur d'humanité et de spiritualité, ou bien pour être solidaire de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté et les aider à la surmonter. Pour ces personnes-là, la pauvreté se caractérise par l'absence de tout superflu, alors que la misère, c'est la privation de ce qui est nécessaire.

4. Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique*, Paris, Odile Jacob, 2000.

5. Richard Wilkinson et Kate Pickett, *The Spirit Level, Why Equality is Better for Everyone*, Londres, Penguin Books, 2010.

6. Une explication plus exhaustive se trouve dans : Xavier Godinot, *Éradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'homme*, Paris, PUF-Éditions Quart Monde, 2008, introduction.

---

Un dernier argument pour différencier pauvreté et extrême pauvreté réside dans la nécessité d'attirer l'attention sur les situations de privation extrême, puisque les populations aux revenus les plus bas, peu intégrées dans des communautés plus larges, restent souvent invisibles dans les statistiques et négligées par les politiques. Il est indispensable de se focaliser sur l'extrême pauvreté pour comprendre son intensité et l'échelle des inégalités dans n'importe quel groupe de population.

Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme établissent un lien solide entre l'extrême pauvreté et l'inégalité en affirmant que « dans le passé, les politiques publiques ont souvent échoué à atteindre les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, d'où la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Bien souvent, les inégalités structurelles et systémiques – sociales, politiques, économiques et culturelles – ne sont pas prises en compte et elles accentuent encore la pauvreté. »<sup>7</sup>

En 2013, dans un rapport sur le droit à la participation des personnes vivant dans la pauvreté, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Magdalena Sepúlveda Carmona, écrit : « Privation matérielle et marginalisation créent un cercle vicieux : plus l'inégalité est importante, moins il y a de participation ; moins il y a de participation, plus il y a d'inégalité. »<sup>8</sup> La lutte contre l'extrême pauvreté doit être liée à la lutte contre les inégalités dans un refus d'accepter les injustices les plus flagrantes.

### **Illusions trompeuses des statistiques à l'échelle mondiale**

Des évaluations récentes des progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement ont révélé que certaines statistiques globales sont très incertaines, alors que l'indicateur d'extrême pauvreté de 1 dollar par jour (devenu 1,25 dollar par jour en 2007 pour tenir compte de l'évolution des prix) ainsi que l'indicateur de pauvreté de 2 dollars par jour sont très contestables pour plusieurs raisons.

La cible C de l'ODD 7 (voir Annexe E) est de « diviser par deux, d'ici 2015, la proportion de la population privée durablement d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires de base. » Le rapport OMD de 2012, publié par les Nations Unies affirmait que « le monde a atteint la cible des OMD concernant l'eau potable avec 5 ans d'avance » et que 783 millions de personnes sont condamnées à rester « sans accès à une source d'eau potable améliorée ». <sup>9</sup> En mai 2013, l'Organisation mondiale de la Santé a publié un nouveau rapport qui estimait à 2,4 milliards le nombre officiel de personnes sans accès à l'eau potable, en expliquant que « des sources d'eau potable améliorées » – définies dans le rapport des Nations Unies comme sources qui ne sont pas communes aux humains et aux animaux – ne fournissent pas toujours de l'eau

7. *Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*, Conseil des droits de l'homme, p. 4.

8. Magdalena Sepúlveda Carmona, *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*, Conseil des droits de l'homme, 11 mars 2013, A/HRC/23/26, p. 4.

9. Nations Unies, *Rapport de 2013 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement*, p. 56.

---

réellement potable de bonne qualité. L'estimation de l'OMS est trois fois supérieure à celle du rapport OMD.

La cible D de l'OMD 7 est « d'améliorer significativement la vie d'au moins 100 millions d'habitants des bidonvilles d'ici à 2020 ». La cible a été formulée en 2000 en se basant sur un nombre de personnes vivant dans les bidonvilles à travers le monde estimé à 100 millions – nombre qui, trois ans après, s'est avéré considérablement sous-estimé<sup>10</sup>. Les rapports OMD 2010 et 2011 des Nations Unies affirmaient que 767 millions de personnes vivaient dans des bidonvilles en 2000. Ce chiffre a été ramené à 760 millions dans les rapports OMD 2012 et 2013 – un écart de 760 % par rapport aux estimations faites en 2000<sup>11</sup>. S'il est vrai que la cible de l'OMD 7 a été atteinte, c'est uniquement parce que l'objectif avait considérablement sous-évalué la situation sur le terrain.

La cible A de l'OMD 1 est de « diminuer de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes au revenu inférieur à 1 dollar par jour ». Le rapport OMD 2013 indiquait que « les nouvelles estimations de la Banque mondiale sur la pauvreté ont confirmé que le monde a atteint cette cible cinq ans avant la date limite de 2015 » et que « les taux de pauvreté extrême ont baissé dans toutes les régions en voie de développement, avec en tête la Chine ». Ces chiffres sont-ils plus fiables que ceux concernant les habitants des bidonvilles ou les personnes ayant accès à l'eau potable? En réalité, l'affirmation que l'extrême pauvreté a chuté dans toutes les régions est erronée pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'extrême pauvreté est un phénomène aux multiples dimensions qui ne peut être appréhendé uniquement par une mesure monétaire, comme l'ont reconnu depuis longtemps certains départements des Nations Unies. En 2010, le PNUD a créé un indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui identifie l'accumulation des privations des ménages dans le domaine de la santé, de la scolarisation et des conditions de vie. Cette mesure n'a toutefois pas été adoptée par tous les départements des Nations Unies et les rapports des OMD continuent d'utiliser l'indicateur de 1,25 dollar. Bien évidemment, les différentes définitions de la pauvreté conduisent à un chiffre différent du nombre de personnes pauvres. Le rapport OMD de 2012 nous informe qu'il y a toujours environ 1,4 milliard de personnes vivant dans la pauvreté absolue. En utilisant l'IPM, on arrive au nombre de 1,65 milliard.<sup>12</sup>

Ensuite, l'indicateur de 1,25 dollar a rendu l'extrême pauvreté complètement invisible dans les pays développés car il a été conçu et calculé uniquement pour les pays en voie de développement. Dans la base de données statistiques des Nations Unies sur les OMD il n'existe aucune mesure de l'extrême pauvreté pour les États-Unis,

10. *Ibid.*, 2010, encadré p. 63.

11. *Ibid.*, 2010, p. 62; 2011, p. 57; 2012, p. 56; 2013, p. 50.

12. OECD, *Beyond the Millennium Development Goals: Towards an OECD contribution to the post-2015 agenda*, OECD, 2013, p. 6.

---

ni pour les pays de l'Union européenne les plus touchés par la crise économique et les politiques d'austérité, comme la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, où il est de notoriété publique que beaucoup de personnes se sont appauvries et que des enfants ont faim.<sup>13</sup> Un indicateur mondial qui ne rend pas compte de ces situations n'est tout simplement pas fiable.

Troisièmement, « la fausse mesure de la pauvreté » de 1,25 dollar par jour est désormais contestée par des membres de haut niveau des Nations Unies comme Jomo Kwame Sundaram, Directeur Général Adjoint du Département du Développement Économique et Social à l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Sundaram dénonce l'insuffisance des données d'enquête, les biais dans la réalisation des enquêtes et les conversions erronées des parités de pouvoirs d'achat, affirmant qu'« avec un système aussi erroné pour modeler la compréhension que le monde a de la pauvreté, les déclarations de succès ou d'échec ont peu de signification ».<sup>14</sup> Lakshmi Puri, Directrice Exécutive adjointe de l'ONU Femmes, a défini la mesure de 1,25 dollar comme un seuil de famine plutôt que de pauvreté. Les organisations de la société civile comme Social Watch affirment que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'est pas en train de baisser, mais que c'est le seuil de pauvreté qui a été abaissé (voir encadré 1).

Quatrièmement, certaines personnes semblent trop pauvres pour rentrer dans les statistiques de la pauvreté. L'UNICEF a publié récemment un rapport affirmant qu'un enfant sur trois n'existe pas officiellement, puisque près de 230 millions d'enfants de moins de cinq ans n'ont pas été déclarés à l'état civil ce qui les exclut de l'éducation, des soins médicaux, etc.<sup>15</sup> Dans les pays qui manquent cruellement de statistiques nécessaires, l'UNICEF s'appuie sur des enquêtes auprès des ménages, appelées enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) ou mécanisme rapide d'évaluation multi-secteur (McRAM). Cependant, la plupart de ces enquêtes auprès des ménages n'arrivent pas à recueillir les données autres que celles des habitants de résidences « légales », ce qui exclut automatiquement les personnes vivant dans des cimetières, sous les ponts, dans de nombreux bidonvilles, dans les squats et décharges, etc.<sup>16</sup> Même dans les pays disposant de meilleurs systèmes de statistiques, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est toujours sous-estimé. En France, des recherches aérolaires approfondies dans différentes localités ont amené l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale à estimer que 2 % de la population, probablement ses membres les plus démunis, ne sont pas inclus dans le recensement.<sup>17</sup> Combien de millions de personnes à travers le monde sont trop pauvres pour rentrer dans les statistiques ?

13. En 2011, en dépit de l'objectif de réduire la pauvreté en mettant au moins 20 millions de personnes à l'abri du risque de pauvreté ou d'exclusion sociale avant 2020, 119,6 millions de personnes ou 24,2 % de la population de l'Union européenne à 27 étaient sujets à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, contre 23,6 % en 2010, reconnu par le EU-SILC (statistiques sur le revenu et les conditions de vie) qui définit la pauvreté comme une combinaison de la pauvreté monétaire, du chômage ou de la situation de travailleur pauvre, et de privations matérielles.

14. Jomo Kwame Sundaram, *The Mismeasure of Poverty*, Project Syndicate, 10 mai 2013. Disponible sur [www.project-syndicate.org/commentary/the-weakness-of-global-poverty-estimates-by-jomo-kwame-sundaram#wpvzQ0JqzraCvcGS.99](http://www.project-syndicate.org/commentary/the-weakness-of-global-poverty-estimates-by-jomo-kwame-sundaram#wpvzQ0JqzraCvcGS.99)

15. *One in Three Children Do Not Officially Exist*, UN News Centre, 2013. Disponible sur [www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=46713&Cr=unicef&Cr1=#.UrG3GvRDsrl](http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=46713&Cr=unicef&Cr1=#.UrG3GvRDsrl)

16. À Madagascar, par exemple, il n'y a pas eu de recensement depuis 1973, ce qui rend extrêmement fragiles toutes les classifications estimées à partir des données de l'enquête auprès des ménages. La plupart des enquêtes auprès des ménages reposent sur la base des données des ménages recensés par les autorités, ce qui n'inclut pas les personnes sans abri. En 2010, ATD Quart Monde a démontré que 70 % des ménages vivant dans une décharge au nord de la capitale n'étaient pas enregistrés, ce veut dire qu'ils n'avaient pas d'existence légale.

17. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) 2005, rapport 2006, p. 43.

---

### **Encadré 1 : « Éradiquer » la pauvreté... en abaissant le seuil**

*Roberto Bissio, Coordinateur, Social Watch*

La préoccupation pour la pauvreté abjecte ne date pas d'hier. Pour l'illustrer, je voudrais citer un discours qui me semble très à propos dans notre discussion : « *Lorsque le degré de privation dans les nations en voie de développement sera mieux saisi, lorsque les véritables dimensions de la pauvreté dans le monde moins privilégié seront comparées de manière plus réaliste à l'abondance dans le monde riche, je ne peux croire que face à tout cela, les gens et les gouvernements des nations riches tourneront le dos avec cynisme et indifférence.* »

Ainsi parlait le président de la Banque mondiale de l'époque, Robert McNamara, à Nairobi, en 1973. Dans ce discours célèbre, McNamara a esquissé le concept de pauvreté absolue et a expliqué que le monde avait les ressources pour l'éradiquer avant la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, le xx<sup>e</sup> siècle est passé et la promesse d'éradication de l'extrême pauvreté est maintenant repoussée à 2030. Cependant nous retrouvons les mêmes mots : « *C'est une opportunité historique* », « *C'est ambitieux mais réalisable.* »

McNamara a insisté sur le fait que, pour en finir avec l'extrême pauvreté, on avait besoin de plus d'Aide publique au développement (APD) aussi bien que d'opportunités commerciales pour les pays en voie de développement. Bien sûr, ces pays eux-mêmes devaient s'engager à réduire la pauvreté nationale. Mais comme nous le savons tous, le régime commercial n'a pas évolué en faveur des pays en voie de développement et l'Aide publique au développement n'a jamais atteint l'objectif de 0,7 % du PIB des pays développés, promis en 1973. Nous entendons que la pauvreté est en train de diminuer et que le nombre de personnes dans la pauvreté absolue est actuellement autour d'un milliard. Malheureusement, ce qui a baissé, c'est la base d'évaluation de ces mesures.

En 1973, McNamara situe le seuil de pauvreté absolue à 0,30 dollar par jour. Si l'on ajuste en tenant compte uniquement de l'inflation, cela donne 1,65 dollar en 2013. Si l'on ajuste par rapport à la part de Produit Intérieur Brut, la barre se situe à plus de 2 dollars. Pourtant, le nouveau seuil de pauvreté absolue se situe à 1,25 dollar par jour. Si l'on continue à abaisser le seuil, on se débarrassera de la pauvreté statistique. Mais ces statistiques ne montrent pas la pauvreté dans le monde développé. Si l'on accepte la définition de 1,25 dollar, alors on admet qu'il n'y a pas de pauvreté en Europe ni aux États-Unis. Ce n'est pas vrai. L'expérience de

---

la pauvreté par des individus, la souffrance, l'humiliation et la honte sont les mêmes et sont décrits avec les mêmes mots que ce soit au Royaume-Uni, au Burkina Faso ou dans mon propre pays, l'Uruguay. On ne peut continuer à définir la pauvreté seulement par le revenu et encore moins par un niveau de revenu aussi faible. Il y a un langage des Nations Unies qui fait l'objet d'un accord suffisant pour définir la pauvreté différemment, pour dire que la pauvreté est le résultat et la cause de violations des droits de l'homme, qu'elle est multidimensionnelle.

Certains s'inquiètent qu'une définition multidimensionnelle reconnaissant la réalité de la pauvreté au sein des économies avancées leur permette d'utiliser la pauvreté chez eux comme excuse pour arrêter l'aide financière au développement à l'étranger. Certains pays pensent que maintenir le seuil de 1,25 dollar est nécessaire s'ils souhaitent continuer à bénéficier de l'APD. Mais cet argument n'est pas valable. En 1973, McNamara ne voulait pas dire, en parlant d'un seuil absolu, qu'il n'y avait pas de pauvreté aux États-Unis. À cette époque, l'administration de Lyndon Johnson lançait la « guerre contre la pauvreté » aux États-Unis. McNamara espérait plutôt que parler de seuil de pauvreté mobiliserait les gens et les sensibiliserait à la pauvreté dans le monde. Nous savons que, dans les pays riches, les citoyens qui défendent les systèmes de protection sociale sont les mêmes que ceux qui défendent l'APD contre les coupes budgétaires et contre les politiques d'austérité. Une approche multidimensionnelle encouragerait la solidarité et favoriserait la sincérité au sein des Nations Unies, tous les pays devant communiquer des rapports sur leur propre situation de pauvreté, sur le chômage et l'exclusion sociale comme l'a réclamé le Sommet Social de 1995. Ceci reviendrait à reconnaître que tous les pays ont des problèmes sociaux internes et qu'ils ont tous besoin de discuter et d'apprendre les uns des autres comment agir face à la pauvreté.

Il est important de reconnaître que les contextes sont différents. Certains gouvernements ne disposent pas de ressources minimales et par conséquent ont droit à la solidarité internationale. Mais commençons par avoir une définition honnête de la pauvreté, une définition que les gens pourraient vraiment comprendre, à laquelle ils pourraient se référer et dans laquelle ils pourraient se reconnaître. Car c'est ce qui va conduire les gens à se tourner vers les Nations Unies, vers le système multilatéral, et leur fera dire : « pour une fois nous croyons à ces promesses », et les amènera à vaincre le cynisme et l'hypocrisie contre lesquels Robert McNamara mettait en garde il y a 40 ans.

---

## De nouvelles manières de mesurer la pauvreté et l'extrême pauvreté sont nécessaires

Pour toutes ces raisons, nous recommandons que le 1,25 dollar par jour ne soit plus considéré comme une mesure globale fiable de l'extrême pauvreté, mais seulement comme une mesure du revenu qui doit s'avérer adéquate dans les pays où elle est utilisée. Lors du Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, en 1995, il a été fortement souligné que les pays devraient élaborer « au niveau national, les mesures, les critères et les indicateurs pour déterminer l'étendue et la répartition de la pauvreté absolue. Chaque pays devrait développer une définition et une évaluation précises de la pauvreté absolue. »<sup>18</sup>

Aujourd'hui, de nombreux États membres de l'ONU appliquent des mesures multidimensionnelles de la pauvreté dans leurs évaluations nationales en utilisant l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) du PNUD, qui évalue les privations vécues par des ménages dans le domaine de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Néanmoins, cet indice a toujours deux lacunes majeures : il n'est pas conçu et calculé pour des pays développés, et il n'inclut pas la mesure de la discrimination et de l'exclusion sociale. Cependant, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, selon les personnes mêmes qui en souffrent : « *Le plus dur quand tu vis dans la misère, c'est le mépris, qu'ils te traitent comme si tu ne valais rien, qu'ils te regardent avec dégoût, jusqu'à te traiter comme un ennemi.* » Ceci a amené Amartya Sen à affirmer que « la capacité de vivre à l'abri de la honte » est une capacité de base qui devrait figurer dans « le noyau absolu » des notions de pauvreté absolue.<sup>19</sup>

Reconnaître « l'importance d'augmenter l'implication des personnes exclues dans le développement des indicateurs, et le besoin d'explorer les moyens les plus efficaces de donner la parole aux exclus permettrait d'améliorer considérablement les manières de mesurer la pauvreté et l'extrême pauvreté », comme l'a affirmé le Comité de la protection sociale, établi par le Conseil européen des Ministres.<sup>20</sup> Le dernier rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les OMD appelle à « de nouvelles sources d'information participatives » qui utiliseraient au mieux les technologies nouvelles<sup>21</sup>, par exemple les téléphones portables pour les enquêtes d'opinion ou le *crowdsourcing*.

Les méthodologies participatives ont beaucoup évolué et se sont améliorées au fil du temps. Une expérience fascinante, financée par la Suède, a été menée sur plusieurs années au Bangladesh à la fin des années 2000. Intitulée *Measuring Empowerment? Ask Them* (*Mesurer l'autonomisation? Demandez-leur*), l'étude démontre

18. Sommet mondial pour le développement social, programme d'action, chapitre 2, paragraphe 26 (d). Disponible sur <http://www.un-documents.net/poa-wssd.htm>

19. Amartya Sen, "Capability and Well-Being", in A. K. Sen et M. Nussbaum (éd.) *The Quality of Life*, Oxford, UK, Clarendon Press for UNU-WIDER, 1993, p. 36.

20. Social Protection Committee, *Report on Indicators in the Field of Poverty and Social Exclusion*, octobre 2001, Council document n° 13509/01.

21. United Nations General Assembly, Report of the Secretary General, *A life of dignity for all*, A/68/202, 26 juillet 2013, p. 17.

---

que des évaluations participatives concernant leurs capacités, menées avec des villageois en situation de pauvreté, peuvent générer des statistiques valides et fiables sur ce qui n'était considéré que comme des dimensions qualitatives et, en même temps, transformer les relations et rendre ces personnes autonomes. Cette expérience montre le pouvoir de transformation d'une approche par les droits, privilégiant les réalités vécues par les personnes marginalisées et leurs priorités, ainsi que la pertinence statistique des indicateurs conçus avec leur participation<sup>22</sup>. Il est important de multiplier ces approches participatives.

Le Réseau de pairs sur la pauvreté multidimensionnelle (Multidimensional Poverty Peer Network<sup>23</sup>), comprenant les gouvernements de Colombie, du Mexique, du Chili, des Philippines et du Nigeria ainsi que la Banque mondiale, le PNUD et l'OCDE, appelle les Nations Unies à adopter un nouvel Indice de pauvreté multidimensionnelle 2015+, appelé également IPM 2.0. Il devrait tenir compte des avis d'experts et résulter d'enquêtes participatives du type *La Voix des pauvres*<sup>24</sup>. ATD Quart Monde soutient entièrement cette recommandation et propose qu'elle soit mise en œuvre en utilisant la méthodologie du *Croisement des savoirs*, présentée au chapitre 2, afin de mettre les personnes en situation de pauvreté sur un pied d'égalité avec les universitaires et les statisticiens.

### **Les OMD n'ont pas atteint les populations les plus pauvres**

Dans sa présentation du rapport 2011 des OMD, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon reconnaît que s'il « apparaît clairement que d'un côté les OMD ont considérablement modifié la situation [...], en même temps cette progression est inégale. Les plus pauvres des pauvres ont été laissés de côté ».<sup>25</sup>

Par exemple, au Bangladesh, où l'on met particulièrement en avant les bienfaits de la microfinance, des ONG ont noté que presque 20 % des populations les plus pauvres visées n'ont pas vraiment profité des programmes de développement<sup>26</sup>.

En mai 2013, les titulaires de mandats au titre des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies affirmaient que « l'une des faiblesses du dispositif des OMD a été son aveuglement face au problème des inégalités et aux membres les plus marginalisés des sociétés. En se concentrant sur des chiffres agrégés et sur une approche globale des progrès enregistrés, il a échoué à évaluer l'aggravation des disparités sociales et économiques, et a encouragé les États à donner la priorité à la recherche de progrès globaux et faciles à atteindre plutôt qu'à porter une attention particulière aux groupes les plus vulnérables ».<sup>27</sup>

22. Dee Jupp avec Soheli Ibn Ali, et la contribution de Carlos Barahona, SIDA (Swedish International Co-operation Agency), *Measuring Empowerment? Ask them. Quantifying qualitative outcomes from people's own analysis*, Studies in Evaluation, 2010. Disponible sur <http://www.oecd.org/countries/bangladesh/46146440.pdf>

23. <http://www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-measurement-in-the-post-2015-development-context>

24. *La Voix des pauvres*, étude menée durant l'année 1999 par la Banque mondiale, a donné la parole à plus de 60 000 hommes et femmes de 60 pays qui expliquent leur vécu, désignent les causes et les effets de la misère qui les accable et ce dont ils ont besoin pour améliorer leur sort.

25. Dans l'allocution de Ban Ki-moon au Conseil économique et social des Nations Unies à Genève, le 7 Juillet 2011.

26. Ingo Ritz, coordinateur GCAP, *Vers un développement durable qui n'oublie personne* (discours, séminaire ATD Quart Monde, Bruxelles, Belgique, 22 janvier 2013).

27. Communiqué des 17 titulaires de mandats des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, Genève, 21 mai 2013.

---

Quant à la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté d'ici 2020, l'ancien Ministre des Finances belge et ancien président de la Banque Européenne d'Investissement, Philippe Maystadt, affirmait lors du séminaire d'ATD Quart Monde en 2013 à Bruxelles : « *Un rapport récent montre clairement que certains États membres essaient d'atteindre leurs objectifs en fournissant du travail aux personnes qui sont au chômage depuis peu de temps. Ceux qui sont au chômage depuis plus longtemps ou ceux qui n'ont plus droit à leurs allocations chômage risquent d'être laissés de côté.* »

C'est pourquoi ATD Quart Monde recommande que les 20 % les plus pauvres de chaque population – que ce soit au niveau national, régional ou municipal – soient considérés comme repère, quelle que soit la définition de la pauvreté. Pour toute campagne, politique ou action, l'évaluation de son efficacité doit prendre comme référence son impact sur les 20 % les plus défavorisés du public visé. Autrement dit, les objectifs du développement seront considérés comme atteints uniquement s'ils ont été atteints dans tous les groupes de revenus ou groupes sociaux concernés, y compris les plus vulnérables.

### **Une croissance qui ignore le lien entre l'inégalité, la pauvreté et la durabilité environnementale**

Le modèle de croissance économique dominant, qui a permis à de nombreuses personnes dans les pays comme la Chine ou la Corée du Sud de sortir de la pauvreté, n'est plus viable ; il présente de nombreuses lacunes qui rendent impossible l'éradication de l'extrême pauvreté sans procéder à des changements majeurs.

Le Directeur Général de l'OIT, Guy Ryder, a prévenu que les politiques actuelles de gestion de la crise économique mondiale n'arrivent pas à stopper la croissance du chômage dans les économies avancées et freinent la croissance dans les autres pays : « *L'OIT estime à plus de 200 millions le nombre de personnes au chômage dans le monde, dont 74 millions sont des jeunes. Quelque 470 millions d'emplois nouveaux seront nécessaires entre 2015 et 2030 uniquement pour suivre la croissance de la population mondiale en âge de travailler. De plus, quelque 870 millions de femmes et d'hommes à travers le monde ne gagnent pas assez pour se hisser au-dessus du seuil de pauvreté de 2 dollars.* »<sup>28</sup>

D'après Philippe Maystadt, « *nous avons besoin d'une approche globale pour changer le type de croissance économique [...]. La financiarisation [de l'économie], qui dure depuis vingt ans, a une incidence incontestable sur l'augmentation des inégalités et de la pauvreté. Au lieu d'être au service de l'économie, la finance est devenue dominante dans notre économie globalisée. La stratégie*

28. Discours, Comité monétaire et financier international et Comité du développement du Fonds monétaire international, Washington, D.C., 20 avril 2013.

---

*Europe 2020, visant une croissance intelligente, doit être complétée par une meilleure régulation financière et une harmonisation de certains aspects de la fiscalité ».*<sup>29</sup>

Dans son forum de discussion *De la croissance effrénée au développement réfléchi*, la Conférence de l'Union interparlementaire à Quito, Équateur (22-27 mars 2013), a affirmé : « *La croissance seule n'est pas une réponse aux défis sociaux, économiques et environnementaux de nos temps. [...] Une approche différente, focalisée sur le bien-être dans toutes ses dimensions est nécessaire si nous souhaitons évoluer en tant que communauté globale, capable de respecter les principales valeurs humaines de paix, solidarité et harmonie avec la nature [...]. Le cycle continu d'accroissement de la consommation et de la production qui se trouve au cœur du modèle économique actuel ne peut plus durer.* »

En juin 2013, les membres du Groupe de personnalités de haut niveau chargées par le Secrétaire général de l'ONU du Programme de développement pour l'après-2015 écrivaient que « les OMD étaient en deçà des attentes car ils n'ont pas intégré les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable [...]. Par conséquent, l'environnement et le développement n'ont jamais été abordés ensemble de façon appropriée ».<sup>30</sup> Les personnes et les familles vivant dans l'extrême pauvreté subissent fréquemment les conséquences dévastatrices d'un environnement pollué, notamment le manque d'eau propre et d'installations sanitaires, et vivent habituellement dans des endroits sujets aux inondations, glissements de terrain et autres désastres naturels, ou encore travaillent dans des conditions de précarité extrême. La destruction continue des forêts à un rythme alarmant, causée par le « développement », est à l'opposé de l'objectif 7 des OMD, à savoir « assurer un environnement durable ». Le tribut le plus important est payé par les groupes indigènes et les pauvres des campagnes, pour qui la forêt constitue « un filet de sécurité » puisqu'elle contribue à réduire la pauvreté et à fournir des moyens de subsistance durables, médicaments et autres produits nécessaires à des millions de ménages parmi les plus pauvres dans le monde, ou encore vendus dans des secteurs de marché traditionnels ou informels.

### **Le problème de l'accaparement des terres**

L'accaparement des terres est un point contentieux qui concerne l'achat ou la location de larges parcelles de terrain dans les pays en voie de développement, aussi bien par des compagnies locales qu'internationales, des gouvernements et des particuliers. Initialement encensée par les investisseurs et certains pays en voie de développement comme une nouvelle voie favorable au

29. Contribution au séminaire organisé par ATD Quart Monde à Bruxelles, 22 janvier 2013.

30. Résumé exécutif, Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du Programme de développement pour l'après-2015.

---

développement agricole, cette pratique est aujourd'hui critiquée par la société civile, ainsi que par des acteurs gouvernementaux et internationaux qui soutiennent qu'elle a un effet néfaste sur les communautés locales. Cette pratique a commencé avec la crise des prix alimentaires de 2007-2008, qui a déclenché la peur de l'insécurité alimentaire au sein des pays développés d'une part, et ouvert aux investisseurs de nouvelles possibilités économiques dans le secteur agricole, d'autre part. Ce phénomène a provoqué à son tour, dans les pays de l'hémisphère sud, une augmentation spectaculaire des investissements agricoles à grande échelle, principalement de capitaux étrangers, en vue de produire les denrées alimentaires et les biocarburants.

Les correspondants du Forum du refus de la misère ont donné un exemple de projet de monoculture mis en place dans le sud-est du Nicaragua, impliquant le palmier africain. En ce qui concerne les ressources naturelles, cette réserve de palmiers est parmi les plus riches, mais sa population compte parmi les plus pauvres du pays avec un niveau élevé d'illettrisme, de grossesses précoces et de malnutrition infantile. Les plantations appartiennent à de riches étrangers ou des propriétaires locaux qui ont acheté la terre à bas prix aux fermiers locaux en profitant de leur pauvreté et du manque de stabilité d'une population accoutumée aux migrations. Cette situation a créé de nombreux problèmes. Les familles qui ont vendu leurs terres ont dû migrer dans des zones de plus en plus privées d'infrastructures publiques, sans routes, écoles ou centres médicaux. Celles qui sont restées sont obligées de changer leur mode de vie. Elles n'ont plus de terres à cultiver pour avoir des récoltes ; au lieu de cela, elles travaillent comme employées dans la compagnie qui a acheté leurs terres, et dépendent des salaires que celle-ci leur paie. La Fondation Rio, avec l'aide des agences internationales de coopération et d'autres groupes, a commencé à briser ce cercle vicieux de pauvreté et de destruction de l'environnement, car ils ne peuvent accepter que « l'argent ait le dessus sur tout le reste et que les êtres humains deviennent juste des facteurs de production pour le grand business ».<sup>31</sup>

31. Saul O. et Teresa M., *Romper el círculo de la pobreza y la destrucción ambiental*. Disponible sur le site web Surmonter la pauvreté extrême, <http://mundosin-miseria.org/article/romper-el-ci%CC%81rculo-de-la-pobreza-y-la-destruccion%CC%81n-ambiental>

32. OECD, *Beyond the Millennium Development Goals: Towards an OECD contribution to the post-2015 agenda*, 2013, p. 14.

### **Promouvoir la paix et la construction d'un État**

L'incapacité à résoudre la violence, les conflits et l'instabilité politique dans le cadre de développement de l'après-2015 reviendrait à ignorer un obstacle majeur au développement. À présent, 40 pays et 1,5 milliard de personnes sont touchés par ces fléaux<sup>32</sup>. Ces pays rencontrent des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité, des niveaux bas de développement économique et, souvent, une mauvaise gouvernance. En 2012, lors du Forum sur

---

l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan, en Corée du Sud, plus de 40 pays et institutions ont signé un nouveau pacte d'engagement dans les États fragiles. Les différentes priorités de ces pays sont incluses dans les cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État : 1) une politique légitime et inclusive, 2) la sécurité, 3) la justice, 4) des bases économiques, et 5) des revenus et services. Certains pays, comme la République centrafricaine, le Guatemala, Haïti et Madagascar, ont participé à des séminaires organisés par ATD Quart Monde pour évaluer les OMD. De nombreuses familles dans ces pays vivent des situations très dures et aspirent à être libérées de la terreur et de la misère, témoignant de la pertinence de ces objectifs.

Cependant, puisque l'aide n'est souvent pas efficace et que les donateurs – que ce soit les pays ou les institutions – ne remplissent pas leurs engagements, 18 États fragiles et touchés par les conséquences des conflits ont décidé de former ensemble le groupe G7+, dont le secrétariat est basé au Ministère des Finances du Timor oriental. Leur objectif est de se soutenir mutuellement, de partager leurs connaissances et les bonnes pratiques. Ils exigent de pouvoir exercer leur souveraineté et leur autorité sur la gestion des fonds de développement, et ils ont adopté la devise : « Rien sur nous sans nous. »

### **Un nouveau modèle de croissance qui aligne les objectifs de développement sur les normes et standards en matière de droits de l'homme**

De nombreux pays en voie de développement, en Afrique subsaharienne et ailleurs, n'étaient pas à l'aise avec les OMD. La raison principale est que, bien que leurs représentants aux Nations Unies les aient formellement approuvés, les objectifs étaient pilotés par les donateurs et les pays eux-mêmes n'ont pas été impliqués dans leur conception. Le processus mis en œuvre au niveau international pour définir des objectifs de développement durable devrait combler cette lacune. Cependant, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, si l'on veut éradiquer l'extrême pauvreté de notre époque, le programme doit être basé sur des valeurs clés largement partagées et reconnues dans des conventions et traités internationaux, c'est-à-dire sur les critères et standards des droits de l'homme. Un tel programme de développement définirait des objectifs transversaux ayant pour but d'éliminer progressivement les disparités au sein des groupes les plus marginalisés et entre ceux-ci et la population en général, mais aussi entre les pays, et ceci dans le but d'atteindre des formes de développement plus inclusives.

---

Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en septembre 2012, sont très pertinents à cet égard. Ils donnent des directives politiques globales qui peuvent aider les responsables politiques à assurer que les politiques publiques, y compris les efforts pour éradiquer la pauvreté, atteignent les membres les plus pauvres de la société, respectent et maintiennent leurs droits et tiennent compte des principaux obstacles sociaux, culturels, économiques et structurels à l'exercice des droits de l'homme. Ils précisent aussi les principaux droits qui sont les plus importants pour les personnes vivant dans l'extrême pauvreté – comme l'intégrité physique, l'accès à une identité juridique, l'accès à la justice, à un niveau de vie correct, à une alimentation et une nutrition suffisantes, l'eau, le logement, la santé, le travail, l'éducation, et la protection sociale – ainsi que les actions spécifiques qui doivent être menées pour que chacun puisse jouir de ces droits. Ainsi ils fournissent des recommandations utiles pour le développement de stratégies efficaces dans ces domaines.

---

## IV. POUR UN DÉVELOPPEMENT MENÉ AVEC LES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ, ET NON PAS CONTRE ELLES

---

**T**out au long de la recherche-action, des participants ont fourni des exemples concrets de programmes de développement – dont des programmes anti-pauvreté – qui se révèlent contre-productifs et ne contribuent pas à améliorer la situation des personnes vivant dans la pauvreté. Ils ont également mentionné des bonnes pratiques. Ces deux types d'exemples sont instructifs pour le Programme de développement pour l'après-2015.

### **Un développement à l'encontre des personnes vivant dans la pauvreté ?**

Dans de nombreuses régions du monde, les personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans des zones d'habitation informelle. « *On est en train de nous détruire* », ont déclaré les participants philippins aux travaux de recherche, qui ont eu leurs habitations démolies dans le cadre d'un programme de développement urbain de la métropole de Manille. Aucun lieu de relogement ne leur a jamais été proposé dans le passé. Des équipes de démolition sont soudainement envoyées pour raser les habitations de fortune plusieurs fois par semaine et, à chaque fois, les familles les reconstruisent. Un habitant a déclaré : « *Ils viennent nous chasser de cet endroit, mais ils ne nous ont jamais demandé pourquoi nous sommes ici.* » Les raisons sont la proximité de leurs principales sources de revenus, l'accès à différents services, dont la scolarisation de leurs enfants, et les liens étroits avec leurs voisins.

Des procédés similaires ont été signalés à Madagascar et au Guatemala. Contraints à trouver seuls des solutions alternatives, les gens qui se voient expulsés cherchent un abri dans des bidonvilles qui sont à leur tour détruits parce qu'ils sont considérés comme illégaux. Ils sont mis de fait en situation d'illégalité à cause de leur extrême pauvreté. Lors du séminaire de Bruxelles, le 22 janvier 2013, les participants philippins ont résumé ces expériences de la manière suivante : « *Un grand nombre de projets de développement*

---

*se terminent par le déplacement de milliers de familles. Ces projets visent à réhabiliter des voies ferrées ou à développer une activité économique, un centre commercial ou quelque chose d'autre. Mais leur principal objectif n'est jamais le bien-être ou le mieux-être des personnes touchées. C'est ce qui doit changer en tout premier lieu. »*

Tout comme un développement économique effréné déplace ou met en situation d'illégalité de nombreuses personnes en situation de pauvreté, l'augmentation des dommages environnementaux les expose également à des risques élevés. En Haïti, par exemple, où la déforestation a commencé dans les années 1800 comme prix à payer pour la liberté, la poursuite de l'érosion des sols signifie que les habitations précaires de nombre de nos participants aux travaux de recherche, construites à flanc de coteau, présentent une vulnérabilité croissante aux catastrophes naturelles. Ils ont observé à ce sujet : « *Nous subissons des ouragans, comme en particulier en 2008, où quatre d'entre eux ont frappé le pays en l'espace de quelques semaines* ». Ils ont souligné que les personnes vivant dans la pauvreté subissent les conséquences les plus dures de ce genre de catastrophes. Le Groupe de personnalités de haut niveau chargé du Programme de développement pour l'après-2015 a pris acte de ce qui est aujourd'hui largement reconnu : « *Les pressions exercées par des modèles de production et de consommation non viables se manifestent clairement [...]. Les pertes imputables aux catastrophes naturelles – dont les sécheresses, les inondations et les tempêtes – ont augmenté à une vitesse alarmante. Les personnes vivant dans la pauvreté seront les premières et les plus durement touchées par le changement climatique.* »<sup>1</sup>

### **Haïti : quand l'aide internationale réduit les pauvres au silence**

Le 12 janvier 2010, le tremblement de terre en Haïti a coûté la vie à 230 000 personnes et fait 1,5 million de sans-abri. Lorsque le projet de recherche participative présenté dans ce rapport a démarré en 2011, certains participants vivaient encore dans des camps de tentes dressés aussitôt après la catastrophe. L'aide internationale promise à la suite du tremblement de terre a éveillé chez les Haïtiens l'immense espoir que la reconstruction constituerait une occasion de bâtir un pays plus juste et plus prospère. Pourtant, comme cela a été exprimé dans le Forum « Une voix pour les sans-voix »<sup>2</sup>, ils savaient que les programmes d'aide humanitaire pourraient les court-circuiter. Ils ont espéré voir s'instaurer un véritable partenariat qui ferait usage de leurs connaissances et de leur courage, et soutiendrait leurs propres efforts de reconstruction.

Trois ans plus tard, la désillusion est profonde. Dans le processus de reconstruction, qui a démarré très lentement, le gouvernement et les collectivités locales ont été court-circuités par des donateurs

1. Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du Programme de développement pour l'après-2015, résumé analytique, 30 mai 2013, p. 2.

2. Lancé en 2010 par Michèle Montas, alors conseillère du représentant spécial de l'ONU en Haïti.

---

étrangers, qui pensaient pouvoir éviter les risques de corruption en reconstruisant Haïti sans recourir à l'expérience et aux connaissances de ses habitants<sup>3</sup>. De fait, ces donateurs étrangers n'ont pas appris à s'appuyer sur l'intelligence locale, parce qu'ils étaient convaincus que leur façon de faire standardisée était plus efficace. Ce contournement des Haïtiens s'est révélé non seulement profondément humiliant, mais aussi contre-productif et absurde. Quatre mille ONG ont conduit des projets dans le pays après le tremblement de terre. Des millions de dollars ont été dépensés sans aucun programme coordonné qui puisse garantir des résultats durables. Le résultat a été un immense échec, qui a laissé le pays en grande part non reconstruit et dépendant de ses propres ressources, faibles et amoindries.

Haïti illustre bien les défis auxquels sont confrontés les donateurs et les ONG étrangères lorsque l'État est très faible et quasiment absent. Il s'agit d'apprendre à renforcer les autorités nationales et locales, les ONG locales et les habitants, qui sont fragiles et ont peu de moyens, au lieu de les dominer ou de les court-circuiter, comme cela a été le cas pendant des décennies. Voici ce qu'a dit une mère de Haïti lors du séminaire de La Paz, en décembre 2012 : *« Parfois, nous nous levons sans rien avoir à donner à manger à nos enfants. Mon mari s'en va chercher du travail. En novembre, un entrepreneur lui a donné du travail pendant trois jours. Depuis, plus rien ! Parfois, nous passons trois jours sans pouvoir mettre une casserole sur le feu parce que nous n'avons rien à faire cuire. Parfois, je ne peux pas faire la lessive parce que nous n'avons pas de savon. »* Haïti est le premier pays où une révolte d'esclaves a conduit à la création d'une république dirigée par des Noirs en 1804. En échange d'une reconnaissance diplomatique, la France a exigé des compensations pour la perte d'une colonie. Haïti fut contraint d'accepter de payer une « dette d'indépendance » pendant 30 ans, avec un règlement final seulement en 1945. Tout au long de son histoire, la République de Haïti a été l'objet d'influences géopolitiques extérieures qui ont entravé sa capacité à se gouverner elle-même. Après des décennies de sévère dictature, une bonne gouvernance reste une aspiration très profonde du peuple haïtien. Jusqu'à présent, la communauté internationale a plus fait pour empêcher que pour soutenir cette aspiration.

### **Chômage, travail informel et petits emplois mal rémunérés**

L'économie actuelle fonctionne moyennant un coût humain très élevé : des conditions de travail destructrices et humiliantes d'un côté, et de l'autre un chômage croissant et le sentiment de se sentir inutile – surtout chez les jeunes.

3. <http://overcomingpoverty.org/article/what-do-you-have-to-say-to-us>

---

Le chômage, le sous-emploi et les bas salaires empoisonnent la vie des personnes vivant dans la pauvreté dans les pays des deux hémisphères. Un participant de Pologne a expliqué : « *Lorsque vous perdez votre travail, cela peut vous conduire à perdre votre logement ; mais le fait de retrouver du travail ne vous garantit pas de sortir de votre vie de sans-abri. J'en suis un exemple vivant : j'ai du travail, mais je suis toujours sans-abri.* » En Pologne, une grande part de la main-d'œuvre est licenciée puis réembauchée dans un cycle de contrats à durée déterminée peu coûteux. Les travailleurs ayant ce genre de contrats d'emploi précaire sont habituellement mal payés, facilement remplaçables et dépourvus de droits sociaux. Dans les pays en voie de développement, nombreux sont ceux qui trouvent un emploi informel précaire comme collecteurs de déchets, marchands ambulants, porteurs d'eau, cireurs de chaussures, travailleurs domestiques, journaliers, etc. Les personnes occupant des emplois vulnérables, y compris les aides familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants, représentaient, d'après les estimations de l'ONU, 58 % de l'ensemble des adultes en âge de travailler dans le monde en développement en 2011<sup>4</sup>.

Que ce soit dans des emplois formels ou informels, nombreux sont ceux qui sont exploités. Leur situation est encore plus précaire quand ils ne possèdent pas de papiers d'identité. Un participant de Madagascar a déclaré : « *Avant d'avoir une carte d'identité, j'avais peur d'entrer dans un bureau [...]. Je travaillais alors comme marchand ambulant, et je proposais des prix bas parce que j'avais peur. Avec ma carte d'identité, je n'ai plus peur ; je me sens plus sûr de moi.* »

Bien qu'elles soient souvent dans des conditions de simple survie, les personnes vivant dans la pauvreté produisent une immense quantité de richesses à travers les emplois informels qu'elles créent à travers le monde ; malheureusement, ce type de travail ne reçoit ni reconnaissance ni protection. Certains acquièrent des compétences professionnelles sur le tas qui pourraient être reconnues officiellement si des procédures appropriées étaient mises en place, et qui leur permettraient d'améliorer leur revenu. De nombreux travailleurs indépendants pourraient aussi évoluer vers un travail décent s'ils avaient plus de possibilités de formation et d'investissement.

« *J'aimerais des emplois qui ne soient pas humiliants pour nous* » a dit une mère de Bolivie. Des participants du Guatemala ont confirmé un fait bien connu : les travailleurs issus de milieux pauvres n'ont souvent aucun contrat et leurs employeurs ne respectent pas le droit du travail. Les travailleurs domestiques, le plus souvent des femmes, courent le risque d'être exploités, insultés, humiliés et abusés sexuellement. En Amérique latine, de

4. ONU, Rapport sur les OMD de 2012, p. 10.

nombreuses femmes ont parlé de la violence sexiste et de la manière dont cette violence les a privées de l'autonomie nécessaire pour améliorer leurs vies, en particulier en ce qui concerne le travail et l'éducation. Un délégué qui participait au séminaire de New York a rapporté une conversation qu'il a eue avec une femme d'un milieu très pauvre du Bangladesh. À la question « *Que signifie la pauvreté pour vous, concrètement ?* », elle a répondu : « *Je ne suis pas pauvre, je suis capable de travailler, et donc je peux gagner de l'argent. J'ai juste besoin d'un emploi décent.* »<sup>5</sup>

Certains participants ont témoigné des bonnes pratiques qui les ont aidés à améliorer leurs conditions de travail. À La Paz, un représentant de la Fédération nationale des travailleurs domestiques a expliqué comment des décennies de combat ont conduit à instituer la Convention sur le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques (n° 189), adoptée par l'OIT en juin 2011, et qui fixe les normes pour les États et les employeurs<sup>6</sup>. On estime que 53 millions de personnes sont employées comme travailleurs (ou travailleuses) domestiques à travers le monde, plus une quinzaine de millions d'enfants, principalement en Amérique latine et en Asie. La plupart d'entre eux sont dépourvus de toute protection juridique<sup>7</sup>.

### **Encadré 2 : Session vidéo de formation des travailleurs domestiques sur leurs droits en matière de travail**

Dans le cadre de l'initiative *Participe*<sup>8</sup>, à laquelle ATD Quart Monde a collaboré, un atelier de vidéo participative de cinq jours a été organisé en avril 2013 à La Paz, en Bolivie. Les participants comptaient parmi eux un membre de la Fédération bolivienne des travailleurs domestiques et six membres d'ATD Quart Monde du Pérou, du Guatemala et de Bolivie, dont plusieurs en situation d'extrême pauvreté. Une session organisée dans La Casa de la Amistad (la Maison de l'Amitié), à El Alto, avait pour but d'apprendre aux participants à utiliser une vidéo participative pour présenter un problème et susciter la discussion. Les participants ont choisi un problème qui leur est commun à tous, celui de la discrimination à laquelle sont confrontés les travailleurs domestiques. Le texte et le scénario ont été écrits par des membres de base d'ATD Quart Monde qui ont également aidé au tournage et ont joué les rôles de l'employeur, d'Alicia la domestique, de la mère d'Alicia (Doña Rita), et d'un fonctionnaire.

5. Rapporté par Lenen Rahman, directeur de l'ONG Mati Bangladesh (*Lettre aux amis du monde*, n° 85, décembre 2013. Disponible sur <http://refuserlamisere.org/article/ne-laisser-personne-de-co%CC%82te%CC%81>)

6. La Convention est devenue un instrument international juridiquement contraignant le 5 septembre 2013, lors de sa ratification par huit États membres.

7. OIT, *Les travailleurs domestiques à travers le monde : statistiques mondiales et régionales et étendue de la protection juridique*, 9 janvier 2013.

8. *Participe* est une initiative mise en place par l'Institute of Development Studies [Institut d'études sur le développement] et l'association Beyond 2015. Elle rassemble des organisations qui se donnent pour vocation la recherche participative. L'objectif de *Participe* est de témoigner des réalités de la pauvreté vécue sur le terrain et d'apporter le point de vue des personnes en situation d'extrême pauvreté au cœur du débat de l'après-2015. *Participe* est financée par le gouvernement du Royaume-Uni.

---

SCÈNE 1 : L'employeur reproche à Alicia de ne pas faire son travail assez vite. Ce jour-là, Alicia est censée faire les lits, essuyer la poussière dans la maison, faire la lessive et préparer le déjeuner. Bien que ce soit un jour de congé, l'employeur refuse de donner à Alicia la permission de sortir, alors même qu'elle n'a pas eu un seul jour de congé pendant un mois entier.

SCÈNE 2 : Alicia rend visite à sa mère et lui explique qu'elle n'a pas pu venir le mois précédent, parce que son patron a refusé de la payer, soutenant qu'elle n'avait pas fait un bon travail : *« Je ne veux plus travailler là-bas. C'est trop de travail sans jamais aucun repos, debout toute la journée. J'ai mal aux pieds. Tous les jours, je dois balayer, faire la poussière, faire la cuisine. Je suis fatiguée, je ne veux plus jamais travailler là-bas. »* La mère d'Alicia veut aller au Ministère de l'Emploi, afin de dénoncer cet employeur qui exploite sa fille.

SCÈNE 3 : Doña Rita rend visite à Doña Irma, une de ses amies dont la fille est confrontée aux mêmes problèmes. Doña Irma confirme : *« Ils n'ont pas non plus payé ma fille. Ils l'ont accusée d'être une voleuse, afin de ne pas avoir à la payer... Nous pourrions aller au Ministère de l'Emploi. Ils nous informeront sur les lois, nous pourrions déposer une plainte et ils nous diront si nos filles sont autorisées à prendre des congés. »*

SCÈNE 4 : Doña Rita et Doña Irma se rendent au ministère, où un fonctionnaire leur explique qu'Alicia devrait avoir un contrat détaillant ses horaires et ses jours de travail, ses jours de congé et la prime supplémentaire due pour le travail un jour férié. Un accord verbal n'a pas de poids. Néanmoins, le fonctionnaire est d'accord pour envoyer une citation à comparaître. Doña Rita et Doña Irma proposent ceci : *« Ce serait une bonne chose si le ministère pouvait organiser des ateliers d'information dans les écoles, afin que nous puissions apprendre quels sont nos droits en tant que travailleurs. »*

L'objectif de la vidéo décrite dans l'encadré 2 est de susciter un débat sur la façon dont les droits des travailleurs domestiques sont violés (trop d'heures de travail, pas de salaire minimum, pas de vacances ni de jours de congé), tout en proposant une solution possible. Les participants ont expliqué : *« Nous voulons parler avec les pouvoirs publics de cette expérience que chacun d'entre nous a vécu. Nous ne voulons pas que nos enfants vivent la même chose. Les gens doivent être formés sur leurs droits, leurs responsabilités et leurs obligations. Sans un contrat où figure toute cette information, les gens ne peuvent pas bien travailler. Les pouvoirs publics doivent agir et fournir plus de soutien là où les gens ne connaissent pas leurs droits de travailleurs. »*

---

En Belgique et à Madagascar, des participants à l'action-recherche ont expliqué comment la création d'une coopérative qui embauche et forme des personnes vivant en grande pauvreté les a rendues capables d'accéder à un travail décent, changeant leur vie. En Sierra Leone, l'ONG Village Care Initiatives a rassemblé des fermiers, des pêcheurs et des commerçants locaux de quatre villages. Leurs liens se sont resserrés en réalisant un planning commun, en partageant des semences, en se donnant des conseils les uns aux autres, et en coordonnant les ressources pour les banques alimentaires de la communauté et les projets de développement. Le nombre d'adhérents a augmenté à partir du moment où les bienfaits de la formation et du travail en groupe sont devenus évidents pour la communauté<sup>9</sup>.

### Systèmes de santé et de protection sociale

La protection sociale est un sujet majeur dans le monde entier, avec des différences importantes entre pays développés et pays en voie de développement. Parmi les nombreux obstacles à l'accès aux soins de santé, les participants à la recherche se sont centrés sur ceux qui sont spécifiques aux personnes vivant dans la pauvreté: les prix élevés des médicaments et des traitements, l'absence d'assurance santé, le manque de médecins et d'autres professionnels de santé, les difficultés de transport vers des centres de santé éloignés, spécialement dans les régions rurales et isolées, et l'attitude inappropriée du personnel de santé à leur égard.

D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), seulement 20 % de la population mondiale disposent d'une protection sociale suffisante, alors que plus de la moitié n'a aucune protection sociale autre que l'appui de membres de la famille, ou l'aide du voisinage<sup>10</sup>. Pour les gens vivant dans la grande pauvreté, ces réseaux de soutien sont souvent insuffisants lorsqu'il faut faire face à de graves problèmes de santé. Des participants à la recherche en Belgique ont dit que les médicaments sont trop chers, vu qu'ils doivent les payer immédiatement et bien qu'ils soient ensuite remboursés. En 2010, le Baromètre de l'Observatoire Social et de Santé de Bruxelles a montré que 40 % des ménages les plus pauvres avaient retardé ou renoncé à des soins médicaux pour des raisons financières.

De nombreux pays ont mis en place des programmes d'aide financière faisant partie de leur stratégie anti-pauvreté. La plupart des programmes de soutien financier sous condition (SFC) incluent un composant soins de santé. Les conditions portent entre autres sur des vaccinations à jour, et des visites régulières à un centre de santé pour les femmes enceintes. Toutefois, parce que les SFC ont généralement pour objectif d'apporter une amélioration particulière

9. Shed J., *Les communautés peuvent sortir seules de la pauvreté*, Forum du refus la misère. Disponible sur <http://refuserlamisere.org/article/les-communaute%CC%81s-peuvent-sortir-seules-de-la-pauvrete%CC%81>

10. Normes de l'OIT sur la Sécurité sociale. Disponibles sur [www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/social-security/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/social-security/lang--fr/index.htm)

---

à un groupe spécialement ciblé, ils ne constituent qu'un élément du système de protection sociale<sup>11</sup>. Ainsi, les participants à la recherche au Brésil, où des millions de familles reçoivent des fonds du programme d'aide sociale Bolsa Familia<sup>12</sup>, ont expliqué : « *C'est une aide, pas une solution à nos problèmes. Avoir un travail serait certainement mieux que de dépendre de l'aide.* »

À Madagascar, un programme de transferts monétaires inconditionnels sur deux ans a été mis en place pour 150 familles, soit 716 personnes vivant sur une décharge. Elles ont signalé les améliorations suivantes : manger trois fois par jour ; avoir accès à de l'eau potable ; être propres et avoir des vêtements propres ; pouvoir souscrire et payer une assurance santé ; pouvoir obtenir un certificat de naissance ; transformer leurs habitations en plastique et en carton en maisons en briques et en tôles. Au-delà de ces améliorations favorables à leur santé, elles ont souligné d'autres résultats positifs : pouvoir économiser pour leurs futurs projets, acheter du petit bétail et apprendre comment l'élever, rechercher un travail décent plutôt que de rester ramasseur d'ordures, et remplir leurs « obligations traditionnelles ». On ne peut insister suffisamment sur le fait que, dans cette zone géographique de très grande pauvreté, les transferts monétaires inconditionnels ont été un outil puissant pour promouvoir des investissements productifs dans le secteur informel, avec beaucoup plus d'effet que le microcrédit. Ceci confirme l'expérience des programmes de micro-dons au Bangladesh pour les « ultra-pauvres »<sup>13</sup>. Mis en œuvre dans de bonnes conditions, en prenant les moyens nécessaires pour ne laisser personne de côté, les transferts monétaires inconditionnels peuvent être un outil efficace pour combattre la pauvreté multidimensionnelle.

Lors du séminaire d'évaluation des OMD en février 2013 à Madagascar, des participants ont cité des chiffres officiels indiquant que plus de 76 % de la population vivait dans la pauvreté dans leur pays, dont 20 % dans l'extrême pauvreté. Environ 2,5 millions d'enfants n'ont pas de certificat de naissance. Les personnes en situation d'extrême pauvreté n'ont aucune protection sociale, ce qui peut amener une mort précoce. Avec les délégués des ONG, des représentants du Ministère des Affaires sociales, de l'UNICEF et de la Banque mondiale, ils ont demandé collectivement :

- un plan intérimaire de protection sociale, élaboré avec et validé par des représentants des familles les plus démunies reconnus par elles, sur la base du projet de politique nationale de protection sociale existant (2007 mis à jour en 2009).
- un programme de mise en œuvre, précisant les responsabilités, les échéances, le suivi et l'évaluation basés sur le respect et la mise en

11. Voir OMS, « Conditional cash transfers: what's for health? », *Technical brief for policy-makers*, n° 1/2008. Disponible sur [www.who.int/healthfinancing/documents/pbe081ct.pdf](http://www.who.int/healthfinancing/documents/pbe081ct.pdf)

12. OIT, « Le Brésil étend son programme de Bolsa Familia pendant la crise économique », Genève, mars 2009. Disponible sur [www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS\\_103993/lang-fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS_103993/lang-fr/index.htm)

13. Voir Bangladesh Rural Advancement Committee, *BRAC Targeting Ultra Poor Programme*, <http://tup.brac.net/>

---

œuvre des droits fondamentaux, en particulier les droits à l'éducation, à la santé et à l'emploi.

- la création d'une commission nationale de simplification des procédures administratives, incluant l'implication des utilisateurs.

Leurs demandes, jointes à celles des participants d'autres pays, correspondent à la mise en œuvre de la Recommandation de l'OIT n° 202 concernant les seuils minimaux pour la protection sociale nationale. Il s'agit également de veiller de près à ne pas mettre en péril l'esprit de solidarité existant entre les membres d'une famille, ou l'entraide mutuelle dans le voisinage. Les garanties minimales de protection sociale devraient être développées avec un soutien politique national par des approches de bas en haut, tenant compte de la culture et des traditions de chaque pays.

L'attitude inappropriée des professionnels de santé représente également un obstacle à l'accès aux soins de santé. En Bolivie, bien que les soins de santé soient gratuits pour les enfants de moins de 5 ans, beaucoup de familles issues des milieux de grande pauvreté n'utilisent pas les services disponibles et s'appuient plutôt sur les guérisseurs locaux. Ceux-ci ne les humilient pas et sont moins chers pour les adultes et les enfants de plus de 5 ans.

Les femmes qui ont participé au séminaire de La Paz ont dit qu'elles étaient maltraitées par les médecins et d'autres soignants : *« Ils nous traitent comme des bêtes. Ils nous font des remarques insultantes comme : "Pourquoi as-tu fait autant d'enfants comme une lapine ?" »* Des médecins leur ont dit : *« Tu es sale comme un cochon, tu dois te laver »*, ignorant complètement qu'elles n'ont pas d'eau chez elles. Une mère a dit : *« Moi je préfère mourir à la maison que d'être traitée comme cela dans les centres de santé. »* Les participants de Bolivie ont insisté sur le fait que le personnel soignant doit être mieux formé, non seulement sur l'aspect technique mais aussi sur l'aspect humain. Il doit se familiariser avec les conditions dans lesquelles vivent les gens en situation de pauvreté et être formé à traiter tous les patients avec respect et à utiliser un langage compréhensible par tous. Il doit être ouvert au recours à la médecine traditionnelle comme complément de la médecine moderne.

En Haïti, les agents de santé communautaires polyvalents (ASCP) organisent des sessions de groupe dans des zones isolées afin d'informer les gens sur les programmes de prévention des maladies, en interaction étroite avec ceux qui en ont le plus besoin. *« Quand vous êtes un ASCP, vous vivez sur place, donc vous connaissez les problèmes de la communauté. C'est très important. Je fais des visites à domicile deux fois par mois. Je me promène dans le voisinage et je*

---

*discute avec les familles de leurs problèmes.* » Cette manière d'atteindre les gens est essentielle pour le succès des programmes de santé communautaire.

### **Logement et assainissement**

Aujourd'hui, on estime que 1,1 milliard ou 15 % de la population mondiale n'a toujours pas d'installations sanitaires. En raison de l'urbanisation rapide et de la croissance démographique, le nombre d'habitants de taudis, estimé à 863 millions, continue d'augmenter<sup>14</sup>. Un des participants à la recherche en Haïti décrit ainsi l'environnement dangereux de son quartier : « *Des ordures et des détritrus partout. Nous manquons de toilettes. L'eau est contaminée et les enfants se baignent dans cette eau. Ils sont souvent malades, ils ont des infections de peau, la diarrhée, etc.* »

Les participants du séminaire à l'Île Maurice ont déclaré que « *le droit au logement est un des droits fondamentaux qui doit être une responsabilité de l'État* ». Ils ont observé qu'actuellement « *les logements sociaux sont souvent construits avec des matériaux à bas coût [...]. Les programmes de relogement des familles pauvres les éloignent de tout. Elles devraient être intégrées dans la vie des villages et des villes* ». En même temps, ces participants sont convaincus que le logement seul n'est pas suffisant : « *Tous les droits de l'homme doivent être respectés* » afin de permettre aux gens qui vivent dans la pauvreté de s'intégrer pleinement. Par exemple, après avoir perdu leurs habitations, des familles pauvres avaient prévu de s'installer sur un terrain voisin, non utilisé, mais elles se sont heurtées à l'opposition des habitants du village. La discrimination contre ceux qui vivent dans la pauvreté peut être le fait des membres de la communauté et pas seulement des personnes en position d'autorité.

De même que les participants de l'Île Maurice, ceux de Belgique ont souligné combien les mauvaises conditions de logement peuvent mettre en danger l'unité de la famille : « *Nous prenons des risques en faisant vivre notre famille dans un taudis.* » Les participants de Pologne ont dit que dans leur pays, le nombre de logements abordables mis en location est très limité : « *Il n'y a pas d'offre de logement bon marché. Des conteneurs maritimes sont utilisés comme logements sociaux.* » Certains sont obligés de dépenser 80 % de leur revenu pour le logement et son entretien. Confrontés à une charge financière aussi lourde, tout en ayant des contrats de travail précaires, ils sont constamment confrontés au risque de ne pas pouvoir payer leur loyer, ils vivent dans la crainte de se retrouver sans abri et de tomber dans un cercle vicieux irréversible.

Des bonnes pratiques ont été citées, comme les écobidonvilles au Brésil, où des ONG travaillent avec les habitants des taudis pour

14. Rapport sur les OMD de 2013, p. 49-50.

---

lutter contre l'injustice environnementale, tout en trouvant des solutions innovatrices pour la production d'alimentation, la collecte des eaux de pluie, l'agroforesterie, le traitement des eaux usées, la production de chauffe-eau solaires artisanaux et l'éducation à l'environnement. Toutes ces améliorations proviennent d'un travail collectif, utilisant les matériaux accessibles et mobilisant les ressources humaines de la communauté.

### **Des investissements qui ne parviennent pas jusqu'aux personnes les plus nécessiteuses**

Des femmes qui sont en train de finir une formation professionnelle en République de Maurice ont affirmé que « *commencer une petite activité est impossible. L'aide du gouvernement ne parvient pas aux plus pauvres.* »

Chacun sait que, partout dans le monde, beaucoup de projets publics et privés ne profitent pas à ceux qui vivent dans la grande pauvreté, même si ces projets sont censés lutter contre la pauvreté. Il y a beaucoup de raisons à cela, y compris l'escroquerie et la corruption. Pourtant, une des principales raisons réside dans la façon dont les objectifs d'investissement sont décidés et les groupes ciblés.

La Déclaration du Millénaire et l'adoption des OMD en 2000 ont entraîné une hausse de l'Aide publique au développement (APD) des pays donateurs dans les années suivantes. Toutefois, en 2008, le Rapport du réseau d'ONG Reality of Aid a établi que « *moins de 30 % de toutes les nouvelles aides distribuées depuis 2000 étaient destinés aux priorités relatives à la réduction de la pauvreté. Presque deux tiers des nouvelles aides distribuées depuis 2000 ont été consacrés aux intérêts de la politique étrangère des donateurs en Irak, en Afghanistan et au Pakistan.* »<sup>15</sup>

En mai 2011, le Groupe d'évaluation indépendante de la Banque mondiale a publié un rapport établissant la capacité de sa branche qui accorde des prêts au secteur privé – la Société financière internationale (SFI) – d'atteindre les groupes les plus vulnérables à travers ses projets et ses investissements. Les résultats de cette évaluation ont montré clairement que la SFI, au cours de dix ans d'activité (2000-2010), a donné la priorité au rythme de la croissance économique, plus qu'à un modèle de croissance favorable aux plus vulnérables : seulement « *13 % des projets contenaient des objectifs mettant l'accent explicitement sur les pauvres.* » Le taux est encore plus bas pour les services de conseils<sup>16</sup>.

Au moment où l'APD connaît un déclin, les gouvernements et les donateurs cherchent de nouveaux partenariats avec le secteur privé et la société civile. Des plans nationaux de développement visant la réduction des inégalités et l'éradication de l'extrême

15. Reality of Aid Report, 2008, p. 206. Disponible sur <http://www.realityofaid.org>. Il s'agit d'un rapport biennal sur les questions de coopération et d'aide au développement écrit par des auteurs issus d'ONG du réseau d'ONG Reality of Aid du monde entier. Leurs recherches s'appuient sur les connaissances et l'expertise des agences d'aide, des universités, des organismes communautaires et des gouvernements.

16. Groupe d'évaluation indépendante de la Banque mondiale, *Assessing IFC's Poverty Focus and Results*, 13 mai 2011. Disponible sur [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)

---

pauvreté sont nécessaires. Ils devraient être orientés par des dialogues entre toutes les parties prenantes, dans lesquels la société civile participe pleinement, y compris les syndicats et les personnes en situation de pauvreté<sup>17</sup>.

Les fonds publics et privés doivent contribuer à créer des emplois décents tout en répondant aux besoins essentiels, ce qui est une obligation des États en vertu des traités relatifs aux droits de l'homme. Fournir un statut légal, des services éducatifs et médicaux de bonne qualité, des logements sociaux, l'eau potable et l'assainissement pour toute la population pourrait contribuer à créer des millions d'emplois décents.

Un soutien aux petits agriculteurs et aux travailleurs de l'économie informelle, qui constituent le plus grand groupe de personnes souffrant de la pauvreté, augmenterait la sécurité alimentaire tout en stimulant le développement économique. L'économie sociale et solidaire (entreprises sociales, coopératives, groupes d'entraide de femmes, réseaux du commerce équitable, systèmes de financement alternatif, etc.) doit être soutenue et développée. La législation du travail doit être appliquée et améliorée et le nombre des inspecteurs du travail doit augmenter. Les vendeurs ambulants doivent avoir des places convenant à leur commerce sans être constamment harcelés par la police. Des procédures appropriées doivent être mises en place dans chaque pays pour que les compétences professionnelles acquises par l'expérience de travail puissent être reconnues officiellement.

Dans les pays occidentaux et émergents, il y a une prise de conscience croissante que, pour éviter un réchauffement climatique catastrophique, une transition socio-économique est absolument nécessaire pour passer d'un modèle agro-industriel basé sur l'épuisement des ressources naturelles à un modèle plus écologique. Cela exige une transformation complète du modèle économique dominant. Les activités qui nuisent sérieusement à l'environnement et à la santé publique devront être diminuées, ce qui obligera beaucoup de travailleurs à changer de métier. Cette transition écologique peut être la clé pour résoudre le chômage, si elle met les êtres humains au centre. Les financements publics et privés doivent soutenir cette transition et créer des millions d'emplois décents pour contribuer à améliorer l'efficacité énergétique, les transports publics, la production d'énergie renouvelable, le traitement des déchets et le recyclage, etc. Dans cette transformation prévisible, les travailleurs sans qualification vont courir un risque encore plus grand d'être mis à l'écart si l'on n'investit pas pour améliorer et développer l'éducation, pour mettre en place des programmes de travail et de formation qui ne laissent personne de côté.

17. Voir OECD, *Principles for Public Governance of Public-Private Partnerships, and other recommendations in the Reality of Aid 2012 Report*. Disponible sur [www.realityofaid.org](http://www.realityofaid.org).

---

## Égalité des sexes

L'égalité entre les sexes constitue l'objectif principal de l'OMD 3 – promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes – et elle est inscrite également dans d'autres OMD. Ce sujet est important pour presque toutes les questions traitées dans ce rapport. En outre, les membres d'ATD Quart Monde en Bolivie ont choisi de creuser ce sujet depuis plusieurs années, notamment au séminaire de La Paz, qui a rassemblé des membres de cinq pays des Caraïbes et d'Amérique latine.

Le principe de l'égalité entre les sexes est inscrit dans la constitution bolivienne, ce qui constitue une base légale pour agir. Néanmoins, les femmes continuent de souffrir de discrimination sexuelle, même si la situation s'améliore. Elles commencent à travailler à un âge précoce pour soutenir leur famille, ce qui a un impact sur leur assiduité à l'école. Elles souffrent de mauvais traitements à l'école, dans la rue et au travail, en particulier en tant que domestiques, et certaines souffrent de violence cachée à leur domicile. De nombreuses femmes ont exprimé leur désir d'organiser des rencontres afin de surmonter la peur et de connaître leurs droits. Cela leur permettrait d'avoir davantage confiance en elles, d'oser exprimer leurs inquiétudes et de se défendre.

Le manque de communication au sein des familles a également été identifié comme un frein à l'égalité des sexes, puisqu'on apprend aux garçons et aux hommes à ne pas exprimer leurs sentiments et à toujours se montrer « forts ». Cela peut les pousser à exprimer leurs frustrations et leur colère à travers la violence. Au séminaire de La Paz, une des participantes a fait remarquer que l'analyse de cette question suggère que « l'émancipation des femmes » est un objectif insuffisant. « [...] Le groupe s'est penché longuement sur la tragédie des violences domestiques. Une des femmes a résumé leurs conclusions en parlant de l'immense stress provoqué par le fait de vivre dans la misère. Elle a dit : "Nous ressentons tous ces sentiments de désespoir et de colère. Mais en tant que filles et femmes, lorsque la vie est trop difficile, il nous arrive de pleurer. Nos fils n'en ont pas le droit. Nous leur apprenons à ne pas exprimer leurs sentiments par des pleurs. Que peuvent-ils donc faire lorsqu'ils se sentent désespérés ? Lorsqu'ils grandissent, certains d'entre eux se mettent à boire lorsqu'ils sont très énervés. Et lorsqu'ils boivent, certains peuvent devenir violents. Comment pouvons-nous donner la chance à nos fils d'exprimer leurs sentiments de manière différente ?" Une autre personne qui écoutait ces propos s'est demandé : "Est-ce qu'elle est en train d'excuser les comportements violents contre les femmes ?" Mais pour moi, l'essentiel de ce qu'elle a dit n'avait rien à voir avec le fait d'excuser des comportements violents. C'est une approche permettant

---

*de prévenir la violence que je n'avais encore jamais entendue exprimée de cette manière auparavant. »<sup>18</sup>*

Les enfants des deux sexes devraient pouvoir exprimer leurs sentiments positifs et négatifs de manière appropriée. Une bonne manière d'encourager le changement est de promouvoir davantage de communication et de dialogue entre les parents, qui montreront ainsi un nouveau modèle de comportement à leurs enfants. Les médias peuvent jouer un rôle important dans ce domaine. Au séminaire de La Paz, un participant a expliqué que « *l'éducation à l'école devrait combattre les préjugés sexistes et aider à prévenir les violences domestiques contre les femmes* », ce à quoi un participant venant du Brésil a ajouté : « *Cela devrait commencer dès l'enfance, entre les frères et les sœurs, pour que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes devienne réalité.* »

Toujours au séminaire de La Paz, des participants ont observé : « *Dans de nombreux endroits, aucun certificat de naissance n'est délivré si la naissance n'a pas lieu dans une maternité. Mais de nombreuses femmes vivant en situation d'extrême pauvreté n'osent pas entrer dans les hôpitaux et cliniques où on leur parle avec un manque de respect stupéfiant. En même temps, lorsque les pères tentent d'accompagner les mères à la maternité, on leur dit souvent : "La salle est trop petite, vous devriez attendre dehors."* » Qu'ils soient hommes ou femmes, les participants ont insisté sur l'importance de la présence du papa lors de la naissance de l'enfant, car il peut ainsi voir la souffrance de sa femme, la soutenir pendant l'accouchement et après, et être amené à participer davantage à la vie familiale et à l'éducation de l'enfant.

La participante, qui avait entrevu une nouvelle façon de prévenir la violence, a continué : « *Les mères confrontées à ces situations demandent à ce que leurs conjoints soient autorisés à rester avec elles. Elles font non seulement remarquer que les pères peuvent les défendre lorsqu'elles sont traitées de manière irrespectueuse à l'hôpital, mais également qu'un père qui a la chance d'être présent pour la naissance de son enfant aura davantage de force et d'inspiration pour affronter les défis à venir, protéger sa famille et subvenir aux besoins de celle-ci. [...] Tandis que l'inégalité entre les hommes et les femmes existe aussi bien dans les milieux riches que dans ceux à faible revenu, nous devons reconnaître que les terribles réalités de l'extrême pauvreté ont été créées non pas par des hommes pauvres, mais par l'oppression économique et la discrimination sociale dans leur ensemble. Les femmes qui vivent dans la misère nous rappellent souvent les manières dont ces réalités affectent leurs frères et leurs fils, ainsi que leurs sœurs et leurs filles. Tandis que le sexe affecte de nombreux aspects de la vie, elles nous disent que le combat contre la pauvreté n'est pas un*

18. Diana Skelton, *From Empowerment of Women to People-Centered Development* [De l'émancipation des femmes au développement centré sur l'homme], 21 novembre 2013, disponible sur Together in Dignity collective blog (Blog collectif: Tous ensemble avec dignité).

---

*jeu à somme nulle dans lequel l'émancipation des femmes serait suffisant pour apporter un changement. Ce à quoi ces femmes aspirent est l'émancipation de l'ensemble de leur famille: à la maternité, dans l'accès à l'école où les filles comme les garçons méritent des enseignants qui les respectent et croient en leur potentiel; ou au sein du marché du travail où les femmes et les hommes ont tout autant besoin d'être protégés contre l'exploitation que d'égalité. »<sup>19</sup>*

### **La contribution des migrants**

La migration n'apparaît pas comme un thème majeur dans le cadre originel des OMD. Les premiers rapports intermédiaires du Projet du millénaire mentionnaient brièvement la migration, principalement pour son impact potentiellement négatif sur le développement. Notre recherche participative a attiré l'attention sur certains aspects de la migration internationale.

Des participants ont mis en lumière les efforts fournis par des nationaux et des migrants – souvent issus de pays et de cultures très différents – pour tenter de vivre ensemble en paix. Cela peut se révéler difficile en raison de la concurrence existant entre les migrants et les nationaux pour l'accès au logement et à l'emploi, et en raison du défi à relever pour surmonter les différences culturelles. Les participants à la recherche ont également dénoncé les politiques d'immigration et d'asile inappropriées et injustes. Par exemple, dans certains pays de l'Union européenne, les demandeurs d'asile sont retenus dans des centres de rétention pendant que leurs demandes sont étudiées, parfois pendant plusieurs années. Ils sont privés de toute liberté de mouvement durant cette période. De plus, les conditions de vie déplorables qui règnent dans les centres de rétention sont une violation flagrante de la dignité humaine et du bien-être des migrants.

Parmi les participants au séminaire de Bruxelles du 20 au 22 janvier 2013 se trouvaient des réfugiés africains demandeurs d'asile en Belgique. Ils ont mis en évidence le fait que plus de 90 % des migrants, sans titre de séjour, n'ayant pas obtenu de visa en Belgique, sont des diplômés de l'enseignement supérieur dans leur pays d'origine: *« Laisser toutes ces compétences, tous ces talents inemployés errer sans but dans les rues de villes européennes, c'est un gaspillage insensé de potentiel humain. En d'autres termes, les autorités européennes devraient penser de toute urgence à réinvestir dans ces personnes, autrement il nous faudra parler d'un développement durable qui délaisse les demandeurs d'asile et les migrants illégaux. »*

Il est de plus en plus couramment admis qu'un partenariat mondial pour le développement nécessite de prendre en compte le besoin de libéraliser les mouvements de population, ainsi que

19. *Ibid.*

---

l'importance de transférer les compétences et les connaissances entre les pays de destination et les pays d'origine<sup>20</sup>. Des pays étudient des façons de faire qui permettent une migration légale bien gérée, par exemple sous la forme d'une migration circulaire. Un tel type de coopération vise aussi à garantir un retour organisé et la réinstallation des migrants sur la base d'un accord entre les pays de destination et les pays d'origine.

Les droits des réfugiés et des personnes déplacées, tels qu'ils sont exposés dans la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille<sup>21</sup>, devraient être appliqués et respectés. Plus d'un milliard de personnes comptent sur la migration internationale et nationale pour améliorer leurs revenus, la santé et l'instruction de leurs familles, pour échapper à la pauvreté et à des conflits, et pour s'adapter à des chocs environnementaux et économiques. Le programme pour l'après-2015 devrait comporter des références claires pour les gouvernements en termes de traitement équitable des réfugiés qui soient conformes aux normes en matière de droits de l'homme.

\*\*\*

Les gouvernements ont adopté de nombreux textes clarifiant les droits dont devraient jouir toutes les personnes. Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme exposent des recommandations d'action qui s'appliquent spécifiquement aux personnes vivant en situation d'extrême pauvreté et couvrent l'ensemble des domaines abordés dans ce chapitre : le droit de travailler et le droit du travail, le droit à une protection sociale, le droit à un niveau de vie décent, le droit à une nourriture et à une alimentation décentes, les droits à l'eau et à des installations sanitaires, le droit à un logement décent, à une sécurité d'occupation et à l'interdiction des expulsions forcées, etc. Fondés sur une large consultation de gouvernements, d'experts des droits de l'homme et de la société civile, dont des personnes en situation d'extrême pauvreté, ces principes directeurs sont la preuve qu'il existe des façons de faire réalisables.

20. Organisation internationale pour les migrations (OIM), série de recherche n° 20. Disponible sur [www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published\\_docs/serial\\_publications/mrs20.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/mrs20.pdf)

21. Voir [www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx](http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx)

---

## V. FONDER L'ÉDUCATION ET LA FORMATION POUR TOUS SUR LA COOPÉRATION ENTRE ÉLÈVES, ENSEIGNANTS, PARENTS ET COMMUNAUTÉS

---

### Des résultats mitigés pour les objectifs liés à l'éducation

Les résultats des objectifs du Millénaire dans le domaine de l'éducation et des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) fixés à Dakar en 2000 sont mitigés, selon les rapports officiels. Alors que le nombre d'enfants non scolarisés en école primaire a diminué de 108 millions à 61 millions entre 1999 et 2004, il n'y a pas eu de progrès depuis, le chiffre stagnant autour des 60 millions. Au niveau mondial, l'objectif le plus près d'être atteint en 2015 est la parité entre les sexes (cible 3A des OMD et objectif 5 de l'EPT), bien qu'il reste à ce jour 17 pays où moins de neuf filles vont à l'école primaire pour dix garçons<sup>1</sup>.

Les objectifs concernant l'éducation et la protection de la petite enfance (EPT, objectif 1) n'ont progressé que très lentement, malgré leur importance incontestable en ce qui concerne le développement du jeune enfant et la préparation à l'école primaire. Plus de la moitié des enfants dans le monde ne reçoivent pas d'enseignement préprimaire, parce que les écoles préprimaires n'existent pas dans la plupart des régions les plus défavorisées ou qu'elles coûtent trop cher pour les familles qui en ont le plus besoin. Les efforts menés pour qu'un nombre plus important d'enfants soit scolarisé sont en train de s'essouffler et, d'après le rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2012, *Jeunes et compétences: l'éducation au travail*<sup>2</sup>, il n'est pas sûr que l'objectif d'une éducation primaire universelle pour 2015 (OMD 2, cible 2A et EPT, objectif 2) sera atteint.

Bien que les taux de scolarisation dans le primaire aient augmenté, la qualité de l'éducation, elle, ne s'est pas améliorée (EPT, objectif 6) : sur les 650 millions d'enfants en âge d'être à l'école primaire, 40 % ne parviennent pas à obtenir un minimum de connaissances de base ou arrêtent l'école avant d'avoir atteint le niveau 4. Un cinquième des jeunes – 200 millions de jeunes entre 15 et 24 ans – ne terminent pas l'école secondaire et n'ont pas acquis les compétences

1. Institut de statistique de l'UNESCO, *Parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire*. Disponible sur [www.uis.unesco.org/FactSheets/Documents/fs4-2010-fr.pdf](http://www.uis.unesco.org/FactSheets/Documents/fs4-2010-fr.pdf)

2. EFA GMR 2012, p. 38-135. Disponible sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002180/218015f.pdf>

---

dont ils ont besoin dans la vie (EPT, objectif 3). Qu'ils vivent dans des pays à bas ou moyens revenus, les enfants de familles marginalisées – notamment des milieux pauvres et en zones rurales – sont plus susceptibles de commencer l'école tardivement et d'en sortir prématurément<sup>3</sup>. Leur taux de scolarisation nettement plus faible dans le cycle primaire reflète cette réalité. Pour ce qui concerne l'illettrisme des adultes, l'objectif de le réduire de moitié entre 1990 et 2015 (EPT, objectif 4) ne sera pas atteint étant donné que 775 millions d'adultes ne savaient toujours pas lire ou écrire en 2010.

### **L'éducation du point de vue des personnes vivant dans l'extrême pauvreté**

Le programme de recherche participative d'ATD Quart Monde a mis en lumière les difficultés nombreuses et étroitement liées auxquelles sont confrontés les enfants de familles en grande pauvreté : logements insalubres, mauvaise santé, emplois précaires des parents, revenus faibles et irréguliers de la famille, absence de papiers d'identité. Ce sont autant d'obstacles qui entravent l'accès à l'éducation et aux savoirs de ces enfants.

En témoigne la situation des familles installées dans des zones d'habitation précaire et informelle, vivant dans la peur constante d'être expulsées. Il est très rare que les expulsions soient prévues et exécutées à des périodes qui permettent aux enfants de finir l'année scolaire. Si un relogement est proposé – ce qui n'est pas systématiquement le cas – les sites désignés sont généralement hors de la ville. Ainsi les parents doivent trouver à nouveau une école qui accepte d'inscrire leurs enfants, au moment même où ils doivent se démener pour trouver du travail et nourrir la famille dans leur nouveau lieu. Apprendre dans ces conditions et être assidu à l'école constituent un grand défi, alors que l'enfant doit s'adapter au nouvel environnement, se faire accepter par ses nouveaux camarades de classe et se faire de nouveaux amis.

La majorité des familles en situation d'extrême pauvreté attachent une très grande valeur à l'éducation. « *Quand vous demandez aux parents ce qu'ils veulent pour leurs enfants – même dans les zones de guerre ou victimes de cataclysmes – leur priorité est l'éducation. Les parents veulent scolariser leurs enfants.* »<sup>4</sup> Se battant contre vents et marées pour envoyer leurs enfants à l'école, ils contribuent à la réussite des objectifs sur lesquels les États et la communauté internationale se sont engagés.

Les efforts des familles les plus défavorisées pour permettre à leurs enfants d'étudier, d'aller à l'école, sont rarement vus, reconnus et soutenus. « *Mes enfants ont besoin de livres et de fournitures scolaires. Je vends du jus de fruits pour pouvoir leur acheter*

3. Institut de statistique de l'UNESCO, Recueil de données mondiales sur l'éducation 2012, *Des chances perdues : l'impact du redoublement scolaire et l'abandon précoce de l'école*, p. 9-57. Disponible sur [www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2012-fr.pdf](http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2012-fr.pdf)

4. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, souligne le rôle clé de l'éducation pour la réalisation des OMD. Voir *Initiative mondiale pour l'éducation avant tout*, brochure Global Education First-GFI, p. 2. Disponible sur [www.globaleducationfirst.org](http://www.globaleducationfirst.org)

---

*ce matériel, dit une mère de Bolivie. Quand je rentre à la maison, mes enfants me demandent : "As-tu vendu quelque chose ?" Si j'ai réussi à vendre, ils me font un câlin. Je leur montre de l'affection aussi. Je leur dis de faire des études, et que je vais vendre pour cette raison : "Nous ne manquerons pas de nourriture ou d'autres choses. Alors, étudiez bien". » Une grand-mère des Philippines déclare : « Je suis préoccupée par l'avenir de mes petits-enfants quand nous, les grands-parents, ne serons plus là. Les petits ont besoin de mes conseils. Ils sont parfois méprisés à l'école. À cause des moqueries d'un camarade, ou même d'un professeur, à propos de l'endroit où il vit, ce n'est pas facile pour un enfant de s'exprimer ou de bien étudier. Même si on habite le cimetière, on rêve de devenir professeur, docteur ou avocat, comme tout le monde. »*

**Encadré 3 : « Pour aller à l'école, on mettait le courage de nos parents dans nos ventres »**

*« Je viens d'une famille de quatre enfants dont le papa et la maman ne voient pas. Je ne peux pas dire que la profession de mon papa était la mendicité, mais il mendiait. Chaque matin, mon papa nous accompagnait. Il partait s'asseoir sur le pont et on continuait jusqu'à l'école. À midi, il venait à l'école, nous donnait quelque chose pour le déjeuner et repartait. À l'école, j'étais valorisée par le maître. Quand je revenais à la maison et que j'avais appris quelque chose de nouveau, j'avais hâte de le raconter à maman. C'est elle qui m'a appris à compter [...]. Souvent ce n'était pas possible de manger. Mais, malgré tout, on partait à l'école. C'est le courage de mes parents qu'on mettait dans nos ventres. Sinon, ce n'est pas possible. L'effort de mes parents et leurs encouragements m'ont permis de persévérer à l'école primaire et j'ai eu mon certificat. Après, grâce à une bourse scolaire, je suis allée au collège où l'on faisait la couture. [...] J'ai persévéré, j'ai eu le CAP, je suis devenue styliste modéliste. »*

Fatimata K., Burkina Faso, au séminaire « Les pauvres, partenaires pour une réelle éducation pour tous »,  
Ouagadougou, 23 février-1<sup>er</sup> mars 2013  
[www.atd-quartmonde.org/Le-courage-de-mes-parents-m-a.html](http://www.atd-quartmonde.org/Le-courage-de-mes-parents-m-a.html)

Des parents d'un quartier de Haïti s'entraident pour emmener et aller chercher les enfants à l'école. Cette solidarité s'est maintenue malgré les épreuves, en particulier après le séisme en 2010. Les jeunes s'impliquent, eux aussi : « Nous, les jeunes, avons organisé une activité pour aider les enfants après l'école. Nous avons

---

*ouvert un espace où ils peuvent venir avec des cahiers d'exercices pour faire leurs devoirs. Nous leur faisons répéter leurs leçons, lire et écrire. Cela a donné de bons résultats : un grand nombre d'enfants a réussi ses examens, même si ce n'est pas le cas de tous. »*

Le projet de recherche-action participative a mis en lumière les enjeux et défis majeurs en matière d'éducation qui suivent.

## **Éliminer les barrières pour un accès équitable à l'éducation et aux savoirs**

### ***La discrimination et la stigmatisation des élèves défavorisés et de leurs parents***

Dans plusieurs séminaires<sup>5</sup> de la recherche-action, les participants ont rapporté des situations dans lesquelles des enfants et leurs parents ont été discriminés et humiliés par d'autres parents, des enseignants ou l'administration de l'école, en raison de leur pauvreté. Les enfants de milieux défavorisés sont sujets à des harcèlements de la part de leurs camarades de classe, ce qui affaiblit leur estime de soi. Une jeune fille des Philippines dit : *« Mes camarades de classe cachaient mes crayons et se moquaient de moi parce que je ne sais pas lire. Ils ne devraient pas se moquer de moi. Ils devraient plutôt m'apprendre à lire. »* Des participants de France ont signalé que la discrimination et le harcèlement à l'école existent aussi dans leur pays.

Les faibles attentes à l'égard des enfants issus de milieux pauvres sapent leur confiance en eux et leur font croire qu'ils sont moins capables d'apprendre. Des parents de l'Île Maurice expliquent : *« Les enfants n'osent pas dire ce qu'ils ont à dire car les professeurs les jugent, même s'ils ont la capacité d'apprendre et de faire des efforts. Les professeurs disent souvent aux enfants : "Tu es un âne, tu ne comprends rien. Pourquoi tu viens à l'école, pour réchauffer les bancs ?" Nous pensons que les enseignants devraient avoir de la compassion pour les enfants et faire en sorte qu'ils apprennent à l'école. »* Un participant du Sénégal se souvient : *« C'était très dur quand j'allais à l'école. Le professeur m'a dit : "Ta mère ne peut même pas te payer un cartable !" Et les autres élèves ont rigolé et se sont moqués de moi. J'étais juste un enfant ; j'avais tellement honte et j'étais souvent en colère. C'est là que la violence a commencé. »* Les participants au séminaire de La Paz ont relevé des traitements aussi injustes, en fonction des résultats scolaires : *« Ils demandent seulement aux meilleurs élèves de lire à voix haute, de hisser le drapeau ou de danser. Les professeurs ne prêtent pas attention à ceux qui ont des notes un peu moins bonnes ; ils n'apprennent pas bien et se sentent mal. Je dis aux professeurs qu'ils devraient faire participer les plus faibles, leur remonter le moral, traiter tous les élèves de la même façon. »*

5. Séminaires au Thabor, île Maurice, 1-4 octobre 2012 ; La Paz, Bolivie, 2-9 décembre 2012 ; Ouagadougou, Burkina Faso, 25 février-1<sup>er</sup> mars 2013.

---

Des parents se sont sentis humiliés car ils n'ont pas été pris au sérieux lorsqu'ils se sont renseignés sur les résultats scolaires de leur enfant, ou pas écoutés lorsqu'ils ont signalé les mauvais traitements subis par leurs enfants. Le directeur d'une école en Bolivie a dit avec mépris à une maman : « *Votre fils va devenir comme son alcoolique de père ! Pourquoi ne lui trouvez-vous pas une femme pour le marier ?* » La mère raconte : « *Mon fils est parti travailler au Brésil. Il n'est jamais revenu.* »

Les informations sur les procédures pour déposer plainte contre ces traitements injustes ne sont pas bien connues et sont peu accessibles pour les élèves et les parents. Les participants à la recherche-action rapportent des cas où ceux qui ont osé aller voir les enseignants au sujet de leurs enfants ont été priés de garder le silence ou menacés de conséquences négatives sur le bulletin scolaire de ces derniers.

### ***Conflit de valeurs entre les systèmes éducatifs et les populations défavorisées***

Un obstacle majeur à l'éducation a été souligné par les participants à la recherche-action au séminaire d'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu en février 2013 au Burkina Faso. Un participant explique : « *En mai, je retire mes enfants de l'école pour qu'ils aident à la ferme. Je le fais parce qu'il faut pouvoir manger pour envoyer les enfants à l'école l'année suivante.* » Si les enseignants à l'école et les familles en grande pauvreté ne se comprennent pas, cela peut conduire à un conflit entre, d'un côté, l'instruction à acquérir et, de l'autre, les besoins plus immédiats de la famille auxquels l'enfant doit répondre.

Cependant, les obstacles dus à l'écart entre le système éducatif et les réalités de la grande pauvreté vont au-delà des problèmes de calendrier scolaire ou autres difficultés pratiques. Les populations au mode de vie basé sur une agriculture familiale et sur des idéaux traditionnels de solidarité communautaire ont du mal à retrouver leurs valeurs dans un système éducatif qui met en avant la modernité, la réussite individuelle et la vie urbaine. De nombreux participants à la recherche ont le sentiment d'un décalage dommageable entre les réalités vécues par leurs familles et leurs communautés, et l'éducation dispensée par l'école aux enfants. L'un d'eux décrit comment ce décalage crée une image négative de l'éducation scolaire aux yeux de la population en question : « *Si la réussite, c'est travailler dans des bureaux ou faire de la politique, je peux dire que, parmi les pauvres, ceux qui réussissent ne seront pas nombreux. C'est la raison pour laquelle beaucoup de familles pauvres se découragent de soutenir leurs enfants à l'école.* » D'autres participants à la recherche-action estiment également que l'éducation formelle ne reconnaît aucune valeur à leurs

---

modes de vie traditionnels et inculque des jugements négatifs à leurs enfants. Cela éloigne les jeunes et les enfants de leurs familles et leurs communautés, et fait souvent naître chez eux un sentiment de rupture, alors même qu'ils ne sont pas en capacité d'entamer des études secondaires à cause des barrières décrites dans ce chapitre.

### ***Les frais cachés de « l'enseignement gratuit »***

L'enseignement est censé être gratuit, mais les familles doivent payer les frais d'inscription, acheter les fournitures scolaires et contribuer aux coûts d'entretien de l'école. Les manuels scolaires coûtent cher et ils changent d'édition chaque année: impossible donc pour les familles aux revenus modestes d'acheter des livres d'occasion. Une maman du Pérou dit: « *À l'association des parents d'élèves ou au conseil de l'école, ils nous demandent toujours de payer les photocopies des cours ou d'autres dossiers. Et les enfants doivent obligatoirement avoir le matériel scolaire et porter l'uniforme. Sinon on ne les laisse pas entrer.* » Une personne participant à la recherche-action en Haïti raconte: « *Quand j'étais à l'école en province, ma mère n'arrivait pas à trouver l'argent nécessaire pour acheter le matériel scolaire. On me renvoyait à la maison chaque fois que je n'avais pas le livre demandé. Finalement, j'ai quitté l'école sans avoir rien appris. Quand nous sommes arrivés à Port-au-Prince, on m'a à nouveau inscrit, mais je ne pouvais pas aller à l'école pour les mêmes raisons qu'avant.* »

Un participant, père de famille en Belgique, fait observer que cette réalité existe aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud: « *Les parents et les enfants ont honte de ne pas pouvoir assumer ces frais annexes, et quelquefois les parents donnent de fausses excuses quand ils ne peuvent pas payer certaines choses.* » Les coûts indirects liés à l'éducation représentent une charge financière très lourde pour les familles aux faibles revenus, quand elles doivent déjà payer la cantine, donner de l'argent à chaque enfant pour qu'il s'achète un repas et payer les transports. Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme affirment que les États doivent s'assurer que l'éducation primaire soit réellement gratuite, étant donné que le droit à l'éducation est en danger quand ces coûts directs et indirects de l'éducation deviennent prohibitifs pour les personnes en grande pauvreté.

### ***L'absence de papiers d'identité***

Sans acte de naissance, les enfants ne peuvent être inscrits à l'école, ni passer les examens d'entrée ou de fin d'études. Or, pour les familles vivant dans l'extrême pauvreté, il est difficile de déclarer une naissance quand elle n'a pas lieu à l'hôpital et il est difficile d'obtenir l'acte de naissance plus tard. Obtenir des documents administratifs coûte cher car en plus des taxes, les procédures

---

obligent parfois les gens à retourner dans leur ville ou village de naissance pour faire leur demande. Parfois ils doivent aussi payer pour que des témoins les accompagnent et attestent la date de naissance. « *Il m'a fallu des mois pour obtenir mon certificat de naissance. Sans ce document, je ne pouvais pas travailler, je ne pouvais même pas me déplacer. J'avais peur* », dit un participant burkinabé à la recherche-action. Des participants de Madagascar expriment avec force l'importance des papiers d'état civil : « *Le certificat de naissance est le premier diplôme dans la vie.* »

### **Tendance croissante à privatiser l'éducation et à affaiblir les écoles publiques**

Dans de nombreux pays, les moyens investis dans l'éducation sont insuffisants dans les zones rurales ou les zones urbaines défavorisées. L'infrastructure scolaire est inadaptée et il y a trop d'élèves par classe. Il arrive que les professeurs ne suivent pas les emplois du temps et n'assurent pas leur classe tous les jours. « *Dans les écoles publiques du secondaire supérieur, la qualité de l'enseignement est faible car la formation des enseignants est insuffisante; ils n'ont pas non plus beaucoup de possibilités de mettre à jour leurs connaissances. Les bas salaires et les mauvaises conditions de travail démotivent les élèves professeurs et détournent leur intérêt pour la profession.* » Ce point de vue des parents impliqués dans la recherche en Haïti reflète les observations faites par les participants des autres pays.

Ils ont tous constaté une privatisation effrénée de l'éducation, souvent accompagnée d'un déclin de l'éducation publique. Quand les États et les collectivités locales ne parviennent pas à assurer le financement et le personnel nécessaires à la mission de l'école publique, les parents se voient proposer de mettre leurs enfants à l'école privée ou de payer un soutien scolaire privé afin d'augmenter leurs chances de réussite. Les conditions d'apprentissage dans les établissements publics n'étant pas optimales, les structures de soutien scolaire ou les écoles privées sont présentées comme des solutions. Une mère de Bolivie témoigne : « *Des mamans pauvres se privent de nouveaux vêtements ou renoncent à des réparations dans la maison pour pouvoir envoyer leurs enfants dans des écoles privées. Elles voient que les écoles publiques licencient leur personnel, que les professeurs et les élèves arrivent en retard et qu'il n'y a aucune surveillance.* »

Le fait que ceux qui n'ont pas les moyens d'étudier dans une école privée soient exclus d'une éducation de qualité constitue une grave inégalité des droits. Cette tendance accrédite l'idée selon laquelle l'éducation est une marchandise; elle compromet les efforts déployés par la communauté internationale, les gouvernements et la société civile pour réaliser l'équité en matière d'éducation.

---

## Améliorer les résultats de l'apprentissage et assurer une éducation de qualité pour tous

*L'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE)* sont essentielles au développement émotionnel, linguistique et cognitif des enfants ; elles les préparent à entrer à l'école, prêts à apprendre. Mais les enfants issus des milieux les plus défavorisés n'ont pas accès à ces programmes, principalement à cause de leurs coûts. Les participants à la recherche ont souligné que le système éducatif devrait prioriser le développement du jeune enfant et faire en sorte que ces programmes soient accessibles aux enfants qui en ont le plus besoin.

La question de l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) est intimement liée au respect de l'intégrité des familles en situation de pauvreté. Les parents souhaitent que les services destinés à la petite enfance protègent la famille et les impliquent à part entière. Les participants à la recherche-action en France et en Belgique ont particulièrement souligné l'effet dévastateur qu'il peut y avoir sur le développement du jeune enfant lorsqu'on le sépare sans ménagement de ses parents. Une manière de préserver l'intégrité de la famille est de mettre sur pied des programmes d'EPPE dont l'approche « inclusive » reconnaît et respecte le rôle important assuré par les parents. De tels programmes prendraient aussi en considération le bien-être psychologique et la sociabilité de l'enfant, pas uniquement l'éducation dans le sens strict du terme. Dans ces programmes, les agents collaboreraient avec les parents pour traiter les questions qui concernent l'ensemble de la famille, telles que l'accès à un logement décent ou aux services de santé.

*Le taux de décrochage scolaire* est un souci majeur pour les parents. Outre le manque de revenu évoqué dans les chapitres précédents, l'une des principales raisons de l'abandon de l'école par les jeunes est qu'ils voient que nombreux sont ceux qui ont terminé leurs études à ne pas trouver de travail. Un papa de Haïti explique : « *C'est démotivant pour les jeunes, qui se disent à eux-mêmes : "L'école ne les a conduits nulle part. À quoi bon perdre mon temps ?"* » Les familles estiment de façon assez catégorique que la formation professionnelle doit faire partie des programmes scolaires, afin de préparer leurs enfants à trouver du travail plus tard. Quand ce n'est pas le cas, il devrait être possible pour les jeunes de poursuivre l'apprentissage d'un métier après le lycée. Un participant à la recherche au Burkina Faso explique que le programme scolaire n'est pas adapté aux besoins du pays et ne prépare pas aux opportunités d'emploi : « *Les enfants qui vont à l'école ne veulent plus cultiver la terre, et il n'y a pas assez de bureaux pour employer tout le monde, alors comment on va faire ?* »

---

En d'autres termes, les participants de la recherche-action attendent des systèmes éducatifs qu'ils fournissent aux enfants et aux jeunes un mélange équilibré de connaissances théoriques et pratiques et de compétences professionnelles qui va leur permettre de gagner leur vie, dans un monde qui change rapidement. Cette attente venant de la base coïncide avec les résultats de deux consultations régionales sur l'éducation, co-organisées par l'UNESCO et l'UNICEF, en Afrique et en Asie-Pacifique<sup>6</sup>, qui appellent à mettre moins l'accent sur l'accès à l'éducation et davantage sur l'apprentissage équitable. Celui-ci doit aller au-delà de la lecture, l'écriture, et le calcul pour « *inclure les compétences cognitives et non-cognitives, les aptitudes psychosociales et la pensée critique* » qui sont utiles pour la transition de l'école au travail dans un monde globalisé.

**La question de la langue d'instruction** a été débattue pendant la recherche-action, notamment dans les pays où l'on parle deux langues ou plus. Les familles en situation de pauvreté se sont exprimées sur ce sujet au cours des séminaires en République de Maurice et en Bolivie. En Bolivie, un père dit : « *Si l'on apprend à nos enfants à lire et écrire uniquement en quechua ou en aymara, et qu'ils n'apprennent jamais l'espagnol, ils vont être encore plus exclus.* » Le fait est que, durant les dernières décennies, les changements successifs de politique concernant la langue d'instruction dans les pays concernés, les débats sur les choix à faire à ce sujet, n'ont pas impliqué tous les segments de la société, encore moins les familles en situation de pauvreté. Par ailleurs, les experts de l'éducation et les responsables politiques n'ont pas expliqué la complexité du sujet au public (ne serait-ce que pour clarifier les concepts tels que langue minoritaire et langue majoritaire, langue nationale et langue officielle, première langue et langue maternelle, langue de l'enseignement, etc.), afin que les parents aient toutes les informations pour comprendre le problème.

Il est compréhensible et légitime de craindre qu'on aura moins d'opportunités d'emploi et qu'on restera en bas de l'échelle sociale si l'on ne connaît que sa langue maternelle, sans avoir la possibilité d'apprendre et de maîtriser la langue dominante de son pays. La question est suffisamment sérieuse et complexe pour que l'UNESCO ait trouvé nécessaire de publier des guides et des principes pour clarifier les différentes notions et expliciter sa position. Elle promet : l'éducation en langue maternelle au début de l'éducation formelle ; l'éducation multilingue pour préserver les identités culturelles et promouvoir la mobilité ainsi que le dialogue ; l'apprentissage de langues étrangères dans le cadre de l'éducation interculturelle ayant pour but de promouvoir la compréhension entre les communautés et les nations. Pour répondre aux préoccupations des parents, les autorités nationales et régionales de l'enseignement devraient faire en sorte

6. Consultations sur l'éducation organisées par l'UNESCO et l'UNICEF à Addis-Ababa, Éthiopie, le 28 février et à Bangkok, Thaïlande, du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 2013.

---

que les politiques d'enseignement en langue maternelle mises en place soient inclusives et ne discriminent en aucun cas les enfants de milieux défavorisés. Certains pays rencontrent de réelles difficultés à enseigner dans chacune des langues maternelles, compte tenu de leur grand nombre. Cependant, dans la mesure du possible, ils devraient relever le défi en développant une terminologie appropriée dans les langues maternelles à des fins éducatives (matières techniques, mathématiques...), en produisant du matériel pédagogique dans ces langues et en offrant une formation adaptée aux enseignants.

Avant de déterminer leur position et de contribuer davantage sur ce sujet, les familles vivant dans la pauvreté ont conclu qu'elles avaient besoin de plus de temps et d'informations pour comprendre en détail la question de l'enseignement en langue maternelle et ses implications.

### **Favoriser un environnement éducatif basé sur le partenariat et la coopération**

L'éducation est un processus de formation essentiel qui devrait inculquer le sens de la solidarité et de la coopération, et permettre aux enfants de devenir les bâtisseurs de paix de demain. Les participants à la recherche-action ont remarqué, de façon répétée en le déplorant, que l'école tend souvent à exacerber la compétition préexistante entre les élèves, alimentant des attitudes de discrimination et d'exclusion.

Lors du séminaire de La Paz, des participants de Bolivie, du Guatemala et du Pérou ont proposé une définition de « la communauté éducative » qui inclut les professeurs, les élèves et les parents, en partant du fait que les parents sont des partenaires dans la réussite scolaire de leurs enfants. Malheureusement, les parents sont souvent considérés comme de simples récepteurs d'informations, particulièrement dans les familles les plus pauvres, qui ont peu d'opportunités de participer aux débats concernant l'école. Quand elles osent parler, leurs idées ne sont pas prises en compte. Les participants au séminaire de l'Île Maurice ont également mis l'accent sur l'importance de développer une approche coopérative de l'éducation, dans laquelle les élèves, les parents et les enseignants collaborent pour la réussite scolaire.

Par ailleurs, lors du séminaire à Ouagadougou, les participants ont reconnu qu'au Burkina Faso les enseignants adhèrent à l'idée que « *l'école est importante pour toute la société, et que toute la société est importante pour l'école* » bien que cette vision soit difficile à mettre en œuvre. Cependant, « *à la suite d'un dialogue continu entre les familles, la communauté et l'école* », ils partagent la conviction que pour réussir il ne faut laisser personne de côté. Cette conception de la réussite éducative « *reflète les valeurs fondamentales incluant la*

---

*dignité humaine, le sens de l'humilité, le respect mutuel, la solidarité et le fait de reconnaître la valeur de chacun et en quoi il est utile à sa famille, à la communauté et à la société dans son ensemble ».*

## **Exemples de bonnes pratiques visant à réaliser l'éducation et la formation pour tous**

### ***Impliquer la communauté et combattre la tendance à la privatisation de l'éducation***

Dans le monde, de nombreuses initiatives individuelles cherchent à bâtir des liens étroits entre les communautés et leurs écoles, tout en résistant à la tendance à privatiser l'éducation. En témoigne, par exemple, l'école Keur Fatou Kaba, qui correspond avec le Forum du refus de la misère. Situé à Guediawaye, une banlieue de Dakar, au Sénégal, le projet a démarré en 1997 par une maternelle qui accueillait des jeunes enfants, permettant ainsi à leurs mères de travailler et de rapporter de quoi vivre pour la famille. Sans financement extérieur, le projet s'est appuyé uniquement sur la solidarité locale et l'engagement de ses directeurs et enseignants. En 2002, le projet est devenu une école du nom de Keur Fatou Kaba. L'école n'a pas reçu d'aide financière de l'État, mais elle est accréditée par l'éducation nationale et comptabilisée dans les statistiques nationales<sup>7</sup>.

### ***Des avancées sur les coûts cachés de l'enseignement***

Au Guatemala, une coalition de membres d'ATD Quart Monde, d'autres ONG, et de personnalités publiques reconnues a obtenu du nouveau Président de la République qu'il signe, en septembre 2008, un décret qui déclare l'éducation gratuite. Ce décret interdit aux écoles publiques de faire payer des frais annexes aux parents, et ne rend plus obligatoire le port des uniformes. Ces deux dépenses constituaient un coût caché de l'éducation qui empêchait les enfants des familles pauvres de terminer leur scolarité. Celles-ci ont contribué grandement à bâtir la position de la coalition et persuader les décideurs du besoin de mettre en place cette législation.

### ***Impliquer les familles dans les garderies et l'éducation préscolaire***

À Grand-Ravine, Port-au-Prince, en Haïti, ATD Quart Monde anime depuis l'an 2000 le programme Bébés bienvenus, destiné aux petits enfants de 0 à 3 ans et mené en partenariat avec d'autres organisations locales. Le programme accueille les jeunes enfants en vue de leur bien-être et leur développement, et améliore leurs compétences sociales, cognitives et langagières. Les membres d'ATD Quart Monde animent également une école maternelle qui

7. Voir <http://fatoukaba.org/>  
Keur Fatou Kaba est un correspondant du Forum du refus de la misère.

---

prend en charge les enfants de 3 à 6 ans. Ces deux programmes EPPE veillent particulièrement à ce que les parents et d'autres membres de la famille soient pleinement participants. Cela implique des réunions mensuelles avec les parents, leur participation au comité des parents, des visites des enseignants aux familles après la journée d'école, et la participation des parents et d'autres membres de la famille à l'organisation des sessions de Bébés bienvenus. Les deux programmes travaillent avec des partenaires locaux pour que les familles vivant dans la pauvreté surmontent les obstacles qu'elles rencontrent couramment, en facilitant leur accès à des services de santé abordables, en aidant les parents à obtenir des papiers d'identité pour leurs enfants, et en s'assurant que les enfants ayant participé aux activités préscolaires soient inscrits dans une école primaire locale.

---

## VI. LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET ENCOURAGER UN PARTENARIAT AVEC LES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ

---

Le Groupe de personnalités de haut niveau sur le Programme de développement post-2015 a affirmé que, si nous voulons construire un monde qui puisse mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir un développement durable, « Ne rien changer à notre façon de faire n'est pas une option. » Les gouvernements à tous les échelons, les institutions multilatérales, les entreprises et les organisations de la société civile devraient prendre une nouvelle voie et s'engager « à ne laisser personne de côté, [...] à changer leurs modes de pensée et d'action afin de résoudre les problèmes actuels avec de nouvelles méthodes de travail. »<sup>1</sup> Les objectifs d'élimination de l'extrême pauvreté et de promotion d'un développement durable peuvent être atteints si nous établissons concrètement, à tous les niveaux, les partenariats demandés par les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Comme ce sont elles qui souffrent le plus de stigmatisations et de discrimination, ainsi que d'exclusion culturelle, économique et politique, elles sont les mieux placées pour nous indiquer la nature et la profondeur des changements nécessaires. La meilleure manière de changer les règles du jeu consiste à faire venir autour de la table ceux qui sont exclus du jeu depuis longtemps.

La stigmatisation a constitué un thème récurrent tout au long de la recherche-action. Le chapitre 1 a montré que la stigmatisation des personnes vivant dans l'extrême pauvreté augmente l'intensité et la persistance de leur appauvrissement. Cependant les OMD ont omis de s'attaquer à ce phénomène. Au contraire, avec un objectif consistant seulement à diviser par deux l'extrême pauvreté d'ici à 2015, ils ont facilité l'abandon des groupes stigmatisés.

### **Lutter contre la discrimination : trois modes d'action principaux**

Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme adoptés par les Nations Unies identifient trois principaux moyens de lutter contre la discrimination : en modifiant les lois et

1. Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargées du Programme de développement pour l'après-2015, mai 2013, pp. 1 et 8. Disponible sur [www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/07/post-2015-HLP-report-French.pdf](http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/07/post-2015-HLP-report-French.pdf)

---

les réglementations, en modifiant les modèles socioculturels, et en prenant des mesures positives dans les domaines-clés.<sup>2</sup>

La première voie à suivre consiste à modifier les lois et règlements afin de garantir une égalité de protection par la loi des personnes en situation de pauvreté. Au séminaire de New York de juin 2013, des participants de France se sont exprimés avec vigueur sur la discrimination: «*La France est un pays qui offre de nombreux droits, le droit à un salaire minimum, au logement, à l'éducation, etc. Mais les lois qui nous permettent d'exercer ces droits ne sont pas toujours appliquées. [...] Les discriminations ou les humiliations qui pèsent lourdement sur les pauvres nous maintiennent dans la pauvreté. Si l'on vit dans un quartier défavorisé, il est difficile de trouver un travail. Si l'on vit dans la rue, il est pratiquement impossible d'en trouver un. Les employeurs vous discriminent en fonction de votre zone d'habitation. [...] On nous dit: "Si vous souffrez de discrimination, vous devez engager une plainte."* Notre expérience est qu'il est impossible de déposer une plainte pour discrimination pour raison de pauvreté. Si vous êtes insulté ou maltraité dans la rue parce que vous êtes noir, juif ou handicapé, vous pouvez porter plainte parce qu'il y a une loi qui existe en ce sens, et la police vous écoutera. Mais si vous êtes insulté et maltraité dans la rue parce que vous mendiez, vous ne pouvez pas déposer plainte parce qu'il n'y a pas de loi contre ça. Les opinions que les gens ont des pauvres sont tellement dures que, dans nos pays, l'extrême pauvreté se cache. »

En dressant la liste des moyens de lutter contre la discrimination, ils disent: «*Nous aimerions que le droit français reconnaisse la discrimination pour raison de pauvreté. [...] Nous devrions éduquer les enfants à ne pas pratiquer de discriminations.* » Il faut mener des actions collectives pour défendre les individus ou les familles dont les droits fondamentaux sont violés. Par exemple, le droit canadien déclare que les gens qui exercent délibérément des discriminations à l'encontre d'autres personnes en raison de leur origine sociale peuvent être poursuivis en justice.

Une deuxième voie consiste, pour les États et les autres acteurs, à prendre toutes les mesures appropriées pour modifier les modèles socioculturels, afin d'éliminer les préjugés et les stéréotypes. Les discriminations sont souvent ignorées ou niées par l'opinion publique. Les stéréotypes doivent être nommés et déconstruits. Afin de contrecarrer les discriminations à l'encontre de personnes en situation de pauvreté, des programmes d'éducation et de formation doivent être mis en place, pas seulement à l'école, mais aussi pour les fonctionnaires, les médias et tous les professionnels travaillant avec des communautés et des individus appauvris. Les personnes en

2. Magdalena Sepúlveda Carmona, *Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*, Conseil des droits de l'homme, 18 juillet 2012, A/HRC/21/39, paragraphes 18 à 22.

---

situation de pauvreté doivent être mises aussi en capacité de résister aux stéréotypes qui leur font du tort et de les dénoncer.

Troisième moyen, des mesures positives doivent être prises dans des domaines sensibles comme l'emploi, l'éducation, le logement et la santé, afin de garantir une égalité de traitement. En France, ATD Quart Monde mène actuellement une campagne de mobilisation par des actions de longue durée dans ces trois domaines, en lien avec de nombreux autres partenaires, dont des syndicats et d'autres organisations de la société civile.<sup>3</sup>

### **Un développement effectif et durable requiert une participation accrue**

La plupart des pays sont confrontés à une perte de confiance significative dans les gouvernements et les institutions. Ce ne sont pas simplement la nature des politiques elles-mêmes, ou leurs résultats, qui déterminent les niveaux de confiance. Tout aussi importants sont la manière dont les politiques sont conçues et mises en œuvre, et le degré auquel elles respectent les grands principes comme l'intégrité, l'équité, la fiabilité et la non-exclusion. Il faut davantage de participation pour construire des sociétés faisant preuve d'une plus grande cohésion sociale et des projets de développement plus efficaces.

L'ancien président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick, a déclaré en 2011 que, selon un récent rapport d'un fonds de la banque, « *les projets donnaient de meilleurs résultats lorsque les organisations de la société civile (OSC) étaient impliquées. Des études externes ont montré que lorsque des OSC prennent part à la conception, au suivi, à l'évaluation et à la gestion de services publics, les budgets sont mieux utilisés, les services sont plus réactifs, et il y a moins de corruption* ». <sup>4</sup>

Dans son rapport sur le droit à la participation des personnes vivant dans la pauvreté, la Rapporteuse spéciale de l'ONU insiste sur le fait que « *la participation n'est pas seulement un moyen pour parvenir à une fin (par exemple la réduction de la pauvreté). [...] C'est un droit fondamental dont les individus sont naturellement titulaires en vertu de leur humanité. [...] La participation fournit aux personnes vivant dans la pauvreté la possibilité d'être de véritables acteurs de leur propre destin; elle est donc d'une importance fondamentale pour la reconquête de la dignité* ». <sup>5</sup>

Pendant le séminaire de l'Île Maurice, les participants aux travaux de recherche ont rédigé les recommandations suivantes sur la participation, à partir de leur propre expérience :

« *La participation est un droit mais doit rester une liberté d'expression, sans que les personnes craignent des représailles. La condition préalable à cette participation est une campagne d'information interactive*

3. L'Institut de recherche d'ATD Quart Monde et son équipe nationale française, et Inter Service Migrants Centre d'observation et de recherche sur l'urbain et ses mutations (ISM Corum), *Discrimination et pauvreté. Livre blanc*, octobre 2013.

4. Zoellick, Robert B., *The Middle East and North Africa: A new social contract for development* [Moyen-Orient et Afrique du Nord: un nouveau contrat social pour le développement], Peterson Institute for International Economics, 6 avril 2011, p. 9.

5. Conseil des droits de l'homme de l'ONU, *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*, A/HRC/23/36, mars 2013, p. 6.

---

*où les autorités et les promoteurs expliquent leurs intentions avant que tout projet soit accepté. On ne doit pas imposer la participation des plus pauvres. Il y a une démarche et des conditions à mettre en œuvre.*

- *La question du temps est importante. Pour tous les projets, la participation réelle des personnes et familles les plus pauvres est indispensable avant, pendant, après. Cette participation ne se réduit pas à des consultations.*

- *Dès le début, il faut assurer la participation des personnes en situation de pauvreté et de misère dans la réflexion, la prise de décision et la mise en œuvre du projet.*

- *Le projet doit être pensé avec les familles en grande pauvreté et pas pour elles. Le projet ne doit pas être créé sans elles.*

- *Les personnes les plus défavorisées doivent être garantes du projet, l'ONG est en soutien pour la réalisation du projet. L'ONG doit jouer un rôle pour faciliter le rassemblement des familles en s'appuyant sur leurs forces, pour créer une unité, sans jugement, sans exercer de contrôle sur les familles et sans les exclure.*

- *Des personnes compétentes (représentants d'ONG, professionnels et habitants du quartier) doivent être affectées à la mise en œuvre de cette participation pour créer la confiance avec les personnes concernées et faire remonter leurs attentes.*

- *Les familles doivent choisir leurs représentants. Ces représentants doivent rendre des comptes et tenir compte de l'avis de chacun.*

- *Une évaluation régulière avec toutes les parties concernées (les familles, la société civile et les autorités) pour s'assurer que nul n'est laissé de côté, que les délais à respecter sont tenus et que les objectifs sont atteints, en particulier en termes d'impact sur la communauté. »*

Ces recommandations ont été complétées par des personnes de 10 autres pays assistant au séminaire international de Pierrelaye (France), en janvier 2013. À propos du rôle de l'État, les participants ont insisté sur le fait que *« les gens ont le droit de prendre part à toutes les décisions qui affectent leur vie. L'État doit protéger ces droits à travers un cadre légal approprié. Les personnes vivant dans la pauvreté devraient avoir accès à l'ensemble des informations dont elles ont besoin concernant le projet, et dans la langue qu'elles connaissent le mieux. Il est nécessaire de créer des conseils nationaux contre la pauvreté et l'exclusion »*. Un participant a suggéré que ces conseils nationaux ne soient pas liés au ministère des Affaires sociales, mais au Premier ministre, étant donné que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui requiert des actions dans l'éducation, le logement, l'emploi, la santé, la protection sociale et toute une série d'autres ministères gouvernementaux.

---

Concernant le rôle des ONG et des représentants de personnes en situation de pauvreté, les participants ont été d'accord sur les points suivants: « *Il faut créer plus d'ONG dans lesquelles les personnes vivant dans la pauvreté sont des membres à part entière, et qui défendent leurs droits et encouragent leur participation. Ces ONG devraient être proches des gens et pleinement engagées sur le long terme. Les représentants des personnes vivant dans la pauvreté doivent avoir la confiance de ceux qu'ils représentent et être reconnus par eux. Ils doivent prendre en compte les différents points de vue, sans exclure personne. Ils doivent préparer avec les différents groupes et parvenir à des compromis recueillant l'accord de tous pour éviter conflits et violence. Ils ne doivent pas abuser de leur position* ».

Ce que les participants aux travaux de recherche ont demandé va totalement dans le sens des Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme qui rappellent que « les États doivent garantir la participation active, libre, éclairée et sérieuse de personnes vivant dans la pauvreté à tous les stades de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des décisions et des politiques qui les concernent ».<sup>6</sup>

Les propositions des participants vont également dans le sens des engagements exprimés dans le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social qui a déclaré: « Il faut donner aux personnes pauvres et aux groupes vulnérables les moyens de s'organiser et de participer à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale, notamment à la planification et à la mise en œuvre des politiques qui les concernent, leur permettant ainsi de devenir de véritables partenaires du développement. »<sup>7</sup>

Les participants ont fait des suggestions détaillées sur les conditions requises pour concrétiser cette recommandation, et ils ont insisté sur le fait que l'un des principaux objectifs de la participation est d'éviter la violence: à la fois la violence contre les personnes en situation de pauvreté auxquelles on impose souvent des projets qui ne répondent pas à leurs besoins fondamentaux, et la violence au sein de communautés qui peut être prévenue par la négociation de compromis permettant de vivre ensemble en paix. La participation est un moyen de construire et de maintenir la paix.

### **Surmonter les obstacles à la participation aux niveaux local et national**

Les chapitres précédents décrivent certains des problèmes rencontrés par des projets de développement lorsque les personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'ont pas été encouragées à prendre part à leur conception. Les participants à cette recherche étaient convaincus d'avoir quelque chose à apporter aux projets de

6. Conseil des droits de l'homme de l'ONU, *Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme* (A/HRC/21/39), juillet 2012, p. 9.

7. Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995, paragraphe 24.

---

développement. Toutefois, comme un participant du Burkina Faso l'a observé, ils sont souvent catalogués comme ignorants à cause de préjugés sociaux et empêchés de participer : *« Ceux qui disent que les personnes âgées ne sont pas intelligentes au motif qu'elles n'ont pas été à l'école – eh bien, ces personnes ne savent rien. Personne n'est né en sachant écrire. Je suis tout simplement un homme âgé ici, et nous ne regardons pas sur des bouts de papier avant de parler, mais nous parlons avec notre propre intelligence. »*

D'autres obstacles majeurs à la participation ont été identifiés. Certains sont d'ordre pratique – les participants potentiels sont dispersés sur un territoire très vaste, ou ils ont peu de temps à consacrer à toute activité autre que de gagner suffisamment d'argent pour nourrir leurs familles. D'autres ont pointé l'analphabétisme ou le manque de papiers d'identité comme facteurs les empêchant de participer à la vie civile et politique de leur pays. Un participant de Madagascar a expliqué comment le fait d'intérioriser des années de stigmatisation et de discrimination pouvait constituer un obstacle à la participation : *« L'extrême pauvreté engendre une peur, une honte chez les personnes, ainsi que des doutes qui les empêchent de s'exprimer quand elles le devraient. »* Les projets à court terme échouent souvent à associer des communautés souffrant de ce niveau d'exclusion sociale. Tout aussi problématiques sont les programmes qui pénalisent ceux qui ne participent pas, perdant ainsi le soutien de leur communauté et rendant leur vie encore plus difficile.

Afin de favoriser la participation, les personnes vivant dans la pauvreté et les personnes au pouvoir doivent être habilitées de manière différente, mais les deux parties doivent apprendre à s'écouter, à parler, réfléchir et travailler ensemble. Après avoir formulé des recommandations dans les domaines de l'instruction, de la formation professionnelle et de la protection sociale, les participants au séminaire de Madagascar ont élaboré les recommandations suivantes afin de favoriser la citoyenneté et la responsabilité civique :

*« Nous n'avons pas une connaissance suffisante de nos droits qui sont violés. Nous avons besoin des choses suivantes :*

- *éducation et sensibilisation aux droits et responsabilités des citoyens ;*
- *mieux faire connaître les lois sur les actes de naissance et autres lois pertinentes ;*
- *facilitation de l'acquisition des actes de naissance ;*
- *renforcement des services publics ;*
- *instauration de structures de doléance et de services d'information décentralisés sur la façon de revendiquer nos droits ;*
- *exigence de redevabilité et de transparence ;*

- 
- *donner des responsabilités aux plus démunis dans le développement de leurs lieux de vie.* »

### **Surmonter les obstacles institutionnels à la participation**

Il faut surmonter de nombreux obstacles institutionnels à la participation pour répondre à cette demande constante des personnes vivant dans la pauvreté. « *Ce n'est pas dans la culture de l'État d'associer les personnes les plus défavorisées à l'élaboration de politiques d'aide au développement. Nous devons y travailler – c'est un véritable souci pour moi* » a déclaré en janvier 2014 Pascal Canfin, ministre français délégué au Développement.<sup>8</sup> Combien d'États dans le monde ont une culture qui facilite la participation des personnes les plus vulnérables ?

Au cours d'une conférence<sup>9</sup> organisée par ATD Quart Monde en septembre 2012, une contribution a montré comment la modernisation d'un marché aux poissons en Afrique de l'Est, financé par un pays donateur, a appauvri encore plus les travailleurs informels les plus pauvres de la communauté, qui n'avaient été associés d'aucune façon à la conception et la mise en œuvre de ce projet.<sup>10</sup> Le nouvel aménagement du marché les a laissés plus exclus encore, et sans aucun moyen de gagner leur vie.

L'un des intervenants à la conférence, Jean-Michel Severino,<sup>11</sup> membre du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du Programme de développement pour l'après-2015, a relevé certaines des raisons pour lesquelles ces situations se produisent si souvent. Pendant de nombreuses années, les donateurs ont investi dans de grands projets d'infrastructure – en Afrique et ailleurs – avec une perception plutôt « naïve », selon ses propres termes, de leur impact social et une sorte d'« aveuglement volontaire » qui les empêchent de voir l'appauvrissement de franges entières de la population.

Il y a plusieurs causes à cet aveuglement. La première est d'ordre culturel : la plupart des institutions bilatérales et multilatérales de développement sont habituées à définir leurs objectifs et l'impact recherché en termes de « moyenne ». Mais elles restent assez indifférentes aux écarts à la moyenne. Les chiffres de la pauvreté peuvent donc baisser parce qu'il y a une amélioration des conditions de vie du plus grand nombre, pendant que les plus pauvres s'appauvrissent. Cela aboutit à un accroissement des inégalités et à la relégation de parties entières de la communauté dans l'extrême pauvreté, phénomène qui passe souvent inaperçu.

La deuxième raison de l'« aveuglement volontaire » de nombreuses grandes institutions de développement est que la prise en compte des plus pauvres est plus compliquée et constitue rarement un objectif des projets. Les critères de performance sont souvent

8. Pascal Canfin : « Notre défi : inventer un développement social et soutenable », *Revue Projet*, 9 janvier 2014. Disponible sur [www.revue-projet.com/articles/2014-01-canfin-notre-defi-inventer-un-developpement-social-et-soutenable/](http://www.revue-projet.com/articles/2014-01-canfin-notre-defi-inventer-un-developpement-social-et-soutenable/)

9. Journée d'étude « Vers un développement qui n'oublie personne », Pierrelaye (France), 14 septembre 2012.

10. Pour une description complète de la rénovation du marché et de son impact sur les plus pauvres d'entre les pauvres, voir le livre *Des pailles dans le sable*, de Niek Tweehuysen et Jean-Michel Defromont, Éditions Quart Monde, 2011.

11. Jean-Michel Severino est ancien vice-président de la Banque mondiale et ancien directeur général de l'Agence française de développement (AFD).

---

ceux d'une banque; le personnel est récompensé pour les prêts importants, les déboursements rapides, les résultats rapides et la visibilité. Cela met hors jeu les petites organisations locales de la société civile, qui ont la meilleure compétence pour assurer une véritable participation. Mettre en place des évaluations pertinentes de l'impact social des projets demande du temps, de l'argent, et des professionnels spécialisés capables de prendre en compte les plus pauvres et de dialoguer avec eux. Parmi les consultants, très peu sont formés à cela.

La troisième raison est que les donateurs sont réticents à aborder les problèmes de redistribution, qui sont de nature politique, ce qui pourrait aller à l'encontre de la souveraineté des pays bénéficiaires. Jean-Michel Severino a conclu : « *Ce faisceau de raisons fait qu'il est très compliqué pour ces institutions publiques d'entendre la voix des plus pauvres dans les projets conçus et financés au profit des pays dans lesquels elles interviennent [...]. Il y a encore un grand chemin à faire.* »<sup>12</sup> En fait, le personnel de ces institutions ne reçoit pas les incitations qui l'amènerait à s'attaquer à l'extrême pauvreté.

Cependant, l'ancien président du Groupe de la Banque mondiale, Robert Zoellick, a déclaré en 2011 : « *Un multilatéralisme modernisé doit reconnaître que les investissements effectués dans la société civile et la responsabilité sociale seront aussi importants pour le développement [...] que les investissements dans les infrastructures, les entreprises, les usines ou les fermes.* »<sup>13</sup> L'actuel président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, déclare que la banque a pour « *premier objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030, [...] ce qui exigera des efforts extraordinaires [...]. Ce travail deviendra de plus en plus dur, parce que ceux qui demeurent dans la pauvreté seront les plus difficiles à atteindre [...]. Si nous voulons réussir, nous devons changer notre manière de travailler ensemble.* »<sup>14</sup>

Une première mesure consisterait à mettre en œuvre les recommandations du séminaire de l'Île Maurice : dans tout projet de développement, des individus expérimentés (professionnels, représentants d'ONG ou habitants) devraient être nommés par les directeurs de projet afin d'assurer la participation sur le terrain, en établissant des liens de confiance avec les personnes vivant dans la pauvreté, et en transmettant leurs attentes aux promoteurs et financeurs des projets. Une deuxième mesure, pour les institutions bilatérales et multilatérales, serait de revoir les critères de l'évaluation des performances du personnel afin de récompenser l'engagement des différentes parties prenantes, et en particulier des personnes en situation de pauvreté.

12. Jean Michel Severino, « Lever les freins institutionnels au développement ? », *Revue Quart Monde* n° 229, mars 2014, pp. 50-52.

13. Robert B. Zoellick, président du Groupe de la Banque mondiale, *The Middle East and North Africa: A new social contract for development [Moyen-Orient et Afrique du Nord : un nouveau contrat social pour le développement]*, Peterson Institute for International Economics, 6 avril 2011, p. 9.

14. Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale, discours « *Within Our Grasp: A World Free of Poverty*, » [« Un monde sans pauvreté est à notre portée »], Washington, DC, Georgetown University, 2 avril 2013.

---

## Exemples de bonnes pratiques en matière de participation

Un grand nombre des participants à cette recherche ont été capables de citer des exemples de bonnes pratiques qu'ils avaient expérimentées en matière de participation. Ils ont souligné la nécessité de prendre le temps de mieux connaître la communauté, de gagner sa confiance et de s'assurer que le projet atteigne bien ses membres les plus exclus et les plus appauvris. Un exemple des Philippines illustre l'engagement que cela nécessite : « *Afin de lancer le projet que nous avions à l'esprit, nous sommes allés chez tous les membres d'une communauté, maison par maison. Certains voulaient participer et donc nous avons commencé avec eux. D'autres attendaient de voir si c'était un bon projet et ont ensuite commencé à nous rejoindre. Nous sommes aussi retournés chez ceux qui ne voulaient pas se joindre à nous, afin de mieux comprendre les raisons de leur refus, et leur situation de vie.* » L'équipe qui conduisait le projet n'a pas seulement pris le temps de parler à tous ceux qui s'étaient impliqués, mais aussi de mieux connaître les gens qui ne voulaient pas participer directement et d'apprendre d'eux.

Un bon cadre de consultation pour un programme de relogement a été résumé par les membres d'un groupe d'études au cours d'un atelier national à Manille<sup>15</sup> : « *Tout d'abord, ils devraient juste nous rencontrer et nous annoncer que nous ne pouvons pas rester dans ce lieu insalubre, mais sans imposer un projet. Ils devraient nous laisser du temps pour réfléchir et apporter nos propres propositions. Pendant ce temps-là, nous devrions contacter des ONG ou d'autres citoyens dont nous savons qu'ils peuvent nous informer sur nos droits, sur les différentes options, et nous aider à nous organiser. Ensuite, après quelques mois, nous devrions nous rencontrer à nouveau, mais chaque partie faisant la moitié du chemin, et pas comme si nous n'avions qu'à suivre : ils présenteraient leur projet, et nous présenterions le nôtre. Et nous en discutons. La présence d'une ONG a changé les choses par le passé ; nous sommes sûrs que cela nous a rendus plus fort.* »

Au Bangladesh, où le taux d'analphabétisme est de 55 % chez les personnes âgées de 14 ans et plus, la plupart des parents en situation d'extrême pauvreté sont convaincus que l'instruction est la meilleure manière de se sortir de leur condition. L'ONG Mati Bangladesh promeut le « développement autodéfini » dans un village où 70 % de près de 300 ménages sont en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté. Pour être admis en première année dans les écoles publiques, les enfants doivent avoir suivi un cycle préscolaire pour réussir l'examen d'entrée. Après avoir mené une recherche-action participative avec les villageois, Mati Bangladesh a construit en partenariat avec eux un petit foyer municipal au milieu du village. Il sert de lieu de réunion, avec une salle pour une

15. Dans la note de position « Garantir une véritable participation des familles habitant dans les zones d'habitation informelle pendant les opérations de relogement » [« *Ensure genuine participation from families living in informal settlements during relocation processes* »] pour le séminaire « Partenaires dans le développement : écouter la voix de familles vivant dans l'extrême pauvreté » [« *Partners in development: Listening to the voices of families living in extreme poverty* »], Manille, 23 octobre 2013.

---

école et une autre pour des cours de couture pour les femmes du village. Chaque année, 40 enfants âgés de quatre à six ans viennent à l'école maternelle, en deux groupes de 20 enfants. Le professeur est une femme instruite de la communauté. Comme l'école est au centre du village, les mères peuvent s'asseoir dans la cour et voir ce qui s'y passe. Elles discutent souvent de ce qu'elles attendent de l'école et de son professeur, et perçoivent cela comme un grand pas en avant pour assurer la capacité de lire et écrire à leurs enfants.<sup>16</sup>

Les personnes qui ont été méprisées par la société et victimes de discriminations sur de longues périodes ont besoin de groupes dans lesquels elles puissent trouver un soutien amical, et où chacun puisse se sentir libre d'exprimer ses opinions, ses joies et ses problèmes. Elles ont besoin d'endroits où elles seront encouragées à exprimer leurs soucis sans être jugées, où elles prendront conscience que d'autres sont confrontés aux mêmes difficultés ou sont même encore plus mal lotis. Là, elles peuvent se débarrasser de la honte et de la culpabilité liées à la pauvreté. Elles peuvent acquérir confiance en elles et fierté, et construire une manière collective de résister à l'extrême pauvreté et de revendiquer leurs droits. Le processus qui leur permet de passer de la honte à la fierté a été décrit et analysé en profondeur par des personnes en situation de pauvreté en collaboration avec des universitaires.<sup>17</sup>

Un groupe fondé sur ces principes de confiance et d'amitié a été créé dans les favelas de Rio de Janeiro, au Brésil, afin de prendre part à ce projet de recherche participative sur les OMD. Tatiane, une participante, a exprimé ceci : « *Au début, nous avons besoin de descendre un sentier qui commence dans une grande obscurité. Certains vont abandonner, mais d'autres vont rester. Nous pouvons être très loin dans l'obscurité, loin de tout – comme un village indigène – mais nous avons tous des droits. Et ensuite nous continuons à avancer et nous trouvons la lumière. Lorsque nous nous rencontrons et parlons ensemble, nous pouvons être un rayon de lumière.* » Ces groupes constituent très souvent le premier pas qui dynamise des personnes stigmatisées et leur donne la force de participer dans des contextes plus difficiles.

La volonté politique est également vitale pour qu'une véritable participation soit effective. Des participants de Belgique ont parlé des partenariats créés sur une longue période entre des associations de lutte contre la pauvreté et le gouvernement belge. Les assemblées législatives et d'autres institutions ont créé des espaces pour que les personnes vivant dans l'extrême pauvreté puissent y parler des conditions auxquelles elles sont confrontées. Cela a aidé leurs communautés à se sentir reconnues au sein de leur pays, et a aussi amélioré la législation portant sur la pauvreté. Chose très importante

16. Rapporté par Lenen Rahaman, directeur de l'ONG Mati Bangladesh, pendant le séminaire OMD de New York, 26 juin 2013.

17. Groupe de Recherche Quart Monde-Université, *Le Croisement des savoirs : quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1999, chapitre 1.

---

pendant ce processus, ceux qui représentaient les personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont constamment tenu leurs communautés informées, garantissant que les questions qui leur importaient vraiment étaient abordées, et renforçant la confiance mutuelle.

### **La participation est un processus d'apprentissage et de régénération pour les personnes et les institutions**

La véritable participation n'a pas de formule ou de méthode prédéterminées. Elle peut prendre toute une variété de formes, en fonction de l'échelon – local, national, ou international – et du contexte dans lequel elle a lieu. Quelles que soient les circonstances, le temps et l'engagement sont des facteurs fondamentaux. La participation des personnes les plus touchées par la misère est un processus d'apprentissage pour les individus, les organisations de la société civile et les institutions qui s'y engagent.<sup>18</sup> Les enseignements tirés de l'expérience démontrent que les institutions qui acceptent de donner de la place aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et de les écouter « *semblent avoir trouvé un moyen de régénérer certaines des valeurs les plus élevées de leur profession ou de leur mission* ». Elles deviennent plus équitables et plus aptes à apprendre en tant qu'institutions. Elles découvrent leur propre capacité à se régénérer et leur « *générosité institutionnelle inhérente, souvent inexploitée* ». <sup>19</sup> Ce faisant, elles gagnent en légitimité et en crédibilité aux yeux de leurs usagers et de leurs partenaires. Le fait d'établir ou de rétablir les liens rompus entre les institutions et les personnes en situation de pauvreté aide à ancrer les politiques dans la réalité et améliore la gouvernance à tous les niveaux. C'est pourquoi il est si important de promouvoir la participation des personnes les plus défavorisées dans les instances où s'élaborent les politiques et dans les processus de décision.

18. Réseau européen anti-pauvreté (EAPN), *Petits pas, grands changements: construire une participation des personnes en situation de pauvreté*, janvier 2009. Disponible sur <http://www.eapn.eu>

19. Jona M. Rosenfeld et Bruno Tardieu, *Artisans de démocratie: comment des personnes ordinaires, des familles en extrême pauvreté et des institutions sociales deviennent des alliées pour vaincre l'exclusion sociale*, Paris, Éditions Quart Monde-Éditions de l'Atelier, 1998.

---

## VII. CONCLUSION : RECOMMANDATIONS POUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POST-2015

---

Conçues et rédigées à partir des conclusions de la recherche-action menée avec des personnes en situation d'extrême pauvreté dans différents continents, des Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme et du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du Programme de développement pour l'après-2015, nous proposons des recommandations destinées à être discutées avec nos partenaires.

Dans un monde aux ressources limitées, le modèle économique actuel fondé sur le pillage de la planète n'est plus viable. Il nous faut un monde différent dans lequel chacun pourra vivre dans la dignité, en harmonie avec les autres et avec l'environnement. Il est essentiel pour cela d'éradiquer l'extrême pauvreté qui constitue une grande violence pour ceux qui l'endurent, qui représente un gaspillage humain inacceptable et qui constitue une violation des droits de l'homme. Le monde que nous voulons doit reposer sur les droits de l'homme, il doit donc promouvoir l'ensemble de ces droits pour tous, puisque les droits de l'homme sont universels, inaliénables et indivisibles. Il doit aussi être soucieux de l'état de la planète. Nous devons poursuivre des objectifs fondés sur notre humanité commune et, étant donné qu'aucun pays développé n'a réussi à éradiquer l'extrême pauvreté ou à s'attaquer sérieusement au changement climatique, nous devons nous adresser autant aux pays développés qu'aux pays en développement. Les uns et les autres doivent joindre leurs efforts et leurs connaissances afin de combattre ensemble la pauvreté et le changement climatique.

Dans des sociétés en perpétuel changement, l'éradication de l'extrême pauvreté doit être menée en même temps que la lutte contre les inégalités et que l'indispensable transition vers une économie plus écologique. Seraient alors réunies les conditions propres à permettre :

- « à ceux qui sont dans la grande pauvreté d'en sortir véritablement ;
- à ceux qui sont en voie de paupérisation de ne pas y tomber ;

- 
- aux uns et aux autres d'en être durablement préservés grâce à une conception plus exigeante de la solidarité de la part d'un nombre croissant de citoyens. »<sup>1</sup>

L'une des principales faiblesses des OMD a été de se concentrer sur des objectifs et des indicateurs mondiaux discutables, avec une absence totale de directives et de mécanismes de contrôle. Fort de cette expérience, le cadre de développement pour l'après-2015 devra modifier cette orientation. De résultats escomptés rarement atteints à temps, il devra passer à la mise en œuvre rapide de projets et à des mécanismes de gouvernance cohérents avec les objectifs définis. C'est pour cette raison que les recommandations ci-dessous indiquent à la fois un but et une méthode.

### **1. Ne laisser personne de côté**

Face aux disparités croissantes vécues dans beaucoup de pays depuis 2000 malgré l'ambition énoncée par l'objectif 1 des OMD, il est essentiel que les gouvernements continuent à agir en vue de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la discrimination, de telle sorte que chaque personne puisse jouir de ses droits.

Sur le terrain :

- ***Éliminer la stigmatisation et la discrimination à l'égard des femmes ou fondées sur l'origine sociale ou la pauvreté, et promouvoir la transparence et le principe de responsabilité dans les institutions et dans les mentalités.***

Pour cela, les participants de la recherche-action ont élaboré une série de recommandations :

- Une information facilement accessible et des services de conseil sur les droits de l'homme et les manières d'y accéder devraient être mis en place dans chaque pays dans les langues appropriées.
- Des voies de recours facilement accessibles, sûres et transparentes devraient être mises à disposition.
- Les professionnels de la santé, de l'éducation et d'autres secteurs ainsi que les fonctionnaires de l'État devraient suivre des formations de sensibilisation visant à mettre en question les tabous et les stéréotypes, à améliorer leurs contacts avec les communautés et à leur donner les moyens de comprendre les personnes dans leur propre langue.
- Les organisations de la société civile devraient aborder explicitement la discrimination et la stigmatisation dans le cadre de leur travail en partenariat avec ceux qui la vivent quotidiennement.

- ***Atteindre les populations les plus pauvres.***

Chercher constamment à atteindre les personnes les plus touchées par la misère requiert une réelle volonté politique et un

1. Extrait du rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », présenté au nom du Conseil économique et social par Joseph Wresinski, *Journal officiel de la République française*, 28 février 1987, p. 15.

---

investissement humain. Les administrations doivent faire leur possible pour rendre leurs services accessibles à ces personnes. Les gouvernements devraient travailler avec les entreprises et les organisations de la société civile afin de leur fournir des formations professionnelles et des opportunités d'emploi. Les organisations de la société civile devraient évaluer dans quelle mesure elles sont ouvertes aux personnes en situation de pauvreté et éliminer les obstacles qui entravent leur participation.

• ***Favoriser un développement participatif et un accès aux services.***  
Pour s'assurer que les communautés les plus pauvres sont effectivement atteintes, elles doivent se sentir partie prenante des projets et des services. Les objectifs sous-jacents des projets doivent leur être clairement expliqués. Les agents de développement et les prestataires de service doivent construire des relations équitables et de long terme avec les communautés pauvres et isolées et veiller à ce qu'elles puissent véritablement participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et des services.

Aux niveaux national et international :

• ***Les États et les institutions doivent prendre des mesures visant à assurer aux personnes en situation de pauvreté une protection devant la loi égale à celle dont bénéficient les autres détenteurs de droits.***  
Les législations et règlements doivent être modifiés à cet effet. Les modèles socioculturels doivent être repensés avec l'objectif d'éliminer les préjugés et les stéréotypes. Des mesures doivent être prises en matière d'emploi, d'éducation, de santé et de logement pour assurer l'égal accès à ces domaines pour les personnes vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté.

• ***Toute action devrait prendre comme référence les 20 % les plus pauvres de la population concernée.***

Pour toute campagne politique ou action menée à quelque niveau que ce soit – national, régional ou local –, l'impact sur les 20 % les plus pauvres doit être considéré comme un critère pour évaluer son efficacité. En d'autres termes, les objectifs pour le développement ne seront considérés comme réalisés que s'ils ont atteint toutes les catégories socio-économiques, y compris les plus vulnérables.

• ***Des enquêtes ciblées devraient être régulièrement effectuées pour mesurer la proportion des personnes qui ne sont pas prises en compte dans le recensement national et les enquêtes sur les ménages*** (par exemple les personnes sans logis, les personnes qui ne sont pas enregistrées auprès des autorités locales, etc.) et qui, par conséquent, ne figurent pratiquement jamais dans les statistiques officielles.

---

## 2. Introduire les personnes vivant dans la pauvreté comme nouveaux partenaires dans la construction des connaissances en matière de développement

Jusqu'à présent, la créativité et l'imagination collective de l'humanité ont toujours été privées de la pleine participation des personnes en situation d'extrême pauvreté. Si leur intelligence n'est pas associée dès le début d'un projet, toute tentative ultérieure de partenariat les laissera inévitablement de côté. Aucune entreprise collective, politique ou institution qui vise le grand public n'atteindra tout le monde sans créer les conditions qui permettent aux personnes en situation de grande pauvreté de jouer un rôle moteur dans l'élaboration de la démarche. Produire un savoir par la méthode du *Croisement des savoirs et des pratiques*<sup>2</sup> est nécessaire pour façonner une bonne gouvernance, apte à mettre en commun le courage, l'intelligence et les engagements de tous.

Sur le terrain :

- ***Créer un esprit de coopération et de nouvelles formes de partage du savoir entre les personnes les plus défavorisées et la société.*** Cela implique de créer des espaces dans lesquels les personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté pourront développer librement leur pensée sur le long terme et croiser leurs connaissances avec celles d'autres intervenants.
- ***S'associer avec des universitaires, des professionnels et des décideurs politiques*** pour accroître leur participation régulière à des démarches de *Croisement des savoirs* avec les personnes en situation de grande pauvreté, et pour promouvoir la reconnaissance de ces méthodes au sein des universités, des institutions et des organisations de la société civile.
- ***Réexaminer les indicateurs d'extrême pauvreté. L'indicateur de 1,25 dollar par jour ne devrait plus être considéré comme une mesure fiable.*** Cet indicateur ne devrait être utilisé que comme une simple unité de mesure de revenu, dont il reste à démontrer la pertinence dans les pays où elle est utilisée. Comme l'a demandé le Réseau de pairs sur la pauvreté multidimensionnelle (Multidimensional Poverty Peer Network), l'ONU devrait adopter un nouvel indice de pauvreté multidimensionnelle pour l'après-2015, appelé aussi IPM 2.0. Celui-ci devra refléter à la fois le point de vue des experts et celui des personnes vivant la pauvreté. ATD Quart Monde soutient fortement cette recommandation et suggère qu'elle soit mise en œuvre selon la méthode de *Croisement des savoirs* présentée dans le chapitre 2, permettant aux personnes en situation de pauvreté, aux universitaires et aux statisticiens de collaborer sur un pied d'égalité.

2. Voir chapitre 2.

---

• ***Créer des indicateurs participatifs et des mécanismes de reporting dans tous les domaines du développement, en coopération avec les populations en situation de pauvreté.*** La multiplication des indicateurs dans tous les domaines de développement peut conduire à accroître le pouvoir de la bureaucratie et à réduire les plus pauvres au silence. La collecte des données ne doit plus se faire de manière hiérarchique, en utilisant uniquement les indicateurs de résultats. Il est nécessaire d'utiliser des indicateurs participatifs pour évaluer les processus et mesurer la proportion de personnes qui sont convenablement informées de leurs droits parmi les populations cibles. Ces informations, ainsi que le degré de participation des populations, leur niveau de satisfaction et leurs suggestions pour améliorer les programmes peuvent être mesurés en utilisant mieux les nouvelles technologies de communication (téléphones portables, Internet) pour les sondages d'opinions et les groupes de discussion sur Internet.

Aux niveaux national et international :

- ***Améliorer et élargir la connaissance et les indicateurs qualitatifs, et pas seulement quantitatifs,*** en travaillant avec les personnes en situation de pauvreté sur des notions telles que le développement, la discrimination, l'autonomisation et la participation. Le travail de suivi et d'évaluation doit profiter des initiatives citoyennes, plutôt que de reposer sur des statistiques incorrectes venant d'en haut.
- ***Créer de nouvelles façons de coopérer et de partager les savoirs entre pays développés et pays en voie de développement.*** Haïti offre un exemple éloquent du coût humain de l'échec de la coopération pour construire ensemble une connaissance pratique aux niveaux national et international.

### **3. Promouvoir une économie qui respecte les personnes et l'environnement**

Dans un monde aux ressources naturelles limitées marqué par un accroissement rapide des inégalités, une transformation économique profonde est nécessaire, tout particulièrement en ce qui concerne les modèles de production et de consommation et la répartition des richesses, afin d'éradiquer l'extrême pauvreté et de mettre fin au pillage des ressources naturelles.

Sur le terrain :

- ***Investir des fonds privés et publics pour créer des emplois décents qui répondent aux besoins essentiels des gens.***

Il s'agit en fait d'obligations qui incombent à tous les États, en vertu des traités relatifs aux droits de l'homme. Permettre à tous une

---

existence légale au moyen de documents officiels d'identité, donner à tous l'accès à des services d'éducation et de santé de qualité, à un logement, à l'eau potable et aux sanitaires pourrait créer des millions d'emplois décents. De la même façon, la transition vers une économie verte pourrait servir de tremplin pour créer des emplois décents et les rendre accessibles aux personnes enfermées dans la pauvreté.

Soutenir les petits producteurs agricoles et les travailleurs de l'économie informelle, qui constituent la majorité des personnes en situation de pauvreté, accroîtrait la sécurité alimentaire et stimulerait en même temps le développement économique. L'économie sociale et solidaire (entreprises sociales, coopératives, groupes d'entraide féminine, réseaux de commerce équitable, systèmes de financements alternatifs, etc.) devrait être soutenue et élargie.

Les lois sur le travail doivent être mises en application et améliorées, et les inspecteurs du travail plus nombreux. L'esclavage moderne à travers l'exploitation scandaleuse des travailleurs doit être combattue et abolie<sup>3</sup>. Les vendeurs de rue doivent pouvoir obtenir des emplacements appropriés pour leurs petits commerces sans être constamment chassés par la police. Des procédures appropriées devraient être mises en œuvre dans chaque pays pour que les compétences professionnelles acquises sur le terrain puissent être officiellement reconnues.

Aux niveaux national et international :

- ***Mettre en œuvre la Recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles nationaux de protection sociale.*** Ceci permettra d'assurer à chaque individu, y compris le plus vulnérable, un niveau minimal de protection sociale, lui permettant de mieux faire face au chômage, au sous-emploi, et aux aléas du marché du travail formel et informel. Les socles de protection sociale doivent être adaptés à chaque pays et ne pas mettre en péril les moyens traditionnels d'entraide et de solidarité. Les syndicats, les organisations de la société civile et les personnes en situation de pauvreté doivent être associés à la conception, la mise en œuvre et le contrôle de l'application des socles de protection sociale, comme le souligne la déclaration commune d'ATD Quart Monde, de la Confédération Syndicale Internationale et de Social Watch (Annexe A).

- ***Créer des nouvelles sources de financement des socles de protection sociale (SPS) et du développement.*** Aux niveaux national et international, un nouveau système fiscal favorisant la justice sociale et environnementale devrait être créé. Il est nécessaire de mieux régler les finances mondiales et d'instituer des taxes sur les transactions financières. Un fonds mondial permettrait de soutenir les pays qui n'ont pas les ressources suffisantes pour mettre en place les SPS. Il est urgent que les pays développés tiennent leurs promesses

3. Voir annexe B.

---

et inversent la tendance actuelle à la baisse de l'aide publique au développement. Les parties concernées doivent donner suite à leurs engagements concernant la répression des mouvements illicites de capitaux, le recouvrement des avoirs volés et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

• ***Aligner les objectifs de développement et leur mise en œuvre sur les normes des droits de l'homme***, dans le respect des Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, pour créer un environnement propice à l'éradication de l'extrême pauvreté et au respect des droits de l'homme pour tous. Les droits des plus démunis sont trop souvent bafoués à cause d'autres lois qui sont privilégiées par les gouvernements, ou à cause de l'influence des membres de la société qui ont plus de pouvoir. Le fléau intolérable que constitue la traite des êtres humains doit cesser.

• ***Assurer une meilleure cohérence politique à l'échelle internationale*** au sein des organisations chargées du développement, des finances et du commerce (FMI, Banque mondiale, OMC, Union européenne...), et entre elles. Cela pourrait être réalisé en alignant explicitement les politiques et les programmes de ces organisations sur les principes et les normes des droits de l'homme. Dans ce sens, beaucoup de travail pourrait être fait en matière de commerce bilatéral et multilatéral, d'investissement, de finances, de protection de l'environnement et de coopération pour le développement.

#### **4. Assurer l'éducation et la formation pour tous, fondées sur la coopération entre tous les acteurs**

Un système d'éducation et de formation accessible et de qualité est essentiel pour assurer un développement durable. Le programme du développement post-2015 devra surmonter les obstacles à un accès équitable à l'éducation, améliorer les résultats de l'apprentissage, et encourager un environnement favorable à l'apprentissage, qui assure à chaque enfant une éducation secondaire complète avec les compétences – y compris techniques et professionnelles – nécessaires pour travailler.

Sur le terrain :

• ***Éliminer les obstacles cachés à une éducation de qualité***. Des mesures devraient être prises pour mettre fin à la discrimination et à la stigmatisation subies par les élèves de milieu pauvre et leurs parents. La formation des professeurs et du personnel des écoles devrait intégrer une sensibilisation aux effets de l'extrême pauvreté afin qu'ils puissent fournir aux élèves un soutien adéquat grâce à une meilleure compréhension de l'exclusion sociale.

---

Les frais indirects de l'éducation doivent être reconnus comme des obstacles empêchant les enfants de milieu très pauvre de fréquenter l'école, et leurs familles devraient recevoir des aides financières et des bourses pour couvrir ces coûts.

- ***Mettre au point des méthodes d'éducation coopérative en partenariat avec les communautés***, reconnaissant que les parents, quel que soit leur statut social, sont des partenaires pour la réussite éducative de leurs enfants. L'accent devrait être mis sur l'importance et la complémentarité de l'éducation donnée par les parents, les familles et la communauté plutôt que de dénigrer les valeurs qu'ils transmettent à leurs enfants.

- ***Garantir un enseignement de qualité et de meilleurs résultats scolaires aux personnes les plus défavorisées***. Les programmes d'éducation locaux devraient se donner les moyens d'atteindre dès la petite enfance les enfants dont les familles vivent en situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale. Les enseignants doivent s'assurer que les élèves développent tout leur potentiel, ne pas mettre l'accent uniquement sur le nombre d'inscrits et les présences, mais sur la qualité de l'éducation conçue pour leur apporter des connaissances théoriques aussi bien qu'une pensée créative, des qualités relationnelles et des aptitudes en communication. Ceci demande par conséquent un investissement pour une formation adéquate des enseignants. Les voies informelles d'éducation et de formation devraient être reconnues et soutenues par les établissements d'enseignement locaux et par les programmes.

Au niveau national et international :

- ***Concentrer les efforts sur la cohérence et la redevabilité des politiques pour garantir un accès à l'éducation pour tous***. Des mesures de bonne gouvernance et une action concertée au-delà du secteur de l'éducation doivent être mises en œuvre pour aborder le large éventail de questions qui ont une influence sur le développement de l'éducation, comme les documents d'identité, les prestations des services de santé, les migrations, la planification urbaine et le logement, les moyens de subsistance et l'emploi. Des mécanismes de suivi et d'arbitrage doivent être créés pour traiter les cas de stigmatisation et de discrimination.

- ***Tenir compte des besoins de la communauté dans les politiques d'éducation***. Les programmes scolaires devraient être conçus pour apporter aux enfants les connaissances et les compétences qui les aideront à améliorer leurs conditions de vie, celles de leur famille et de leur communauté, en tenant compte du contexte culturel et des réalités rurales ou urbaines.

---

- **Améliorer la qualité, l'équité et les résultats de l'apprentissage**

Les politiques d'éducation nationale devraient accroître les ressources humaines et financières investies dans les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance avec pour objectif d'atteindre les communautés les plus exclues et les plus pauvres. Les objectifs mesurant l'éducation ne devraient pas se focaliser uniquement sur des données quantitatives. « Assurer une Éducation de qualité pour tous »<sup>4</sup> implique la création d'outils qui évaluent les expériences qualitatives et les résultats des programmes d'éducation destinés aux personnes en situation de pauvreté.

Les administrations nationales d'éducation et les institutions internationales devraient reconnaître les voies alternatives pour une éducation de qualité comme sources d'apprentissage légitimes et former les éducateurs dans ce but grâce à des politiques, des programmes et des financements adéquats.

## **5. Promouvoir la paix par une bonne gouvernance participative**

Le groupe G7+ réunit les chefs d'État de 18 pays fragiles ou sortant de conflit qui font face à des situations très difficiles. Sa devise est : « Rien pour nous sans nous ». Cette devise illustre parfaitement la pensée des personnes en situation de pauvreté qui ont participé à la recherche-action pour évaluer l'impact des OMD.

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme déclare : « *La communauté internationale reconnaît l'absence de participation dans le processus de prise de décision et dans la vie civile, sociale et culturelle comme une caractéristique et une cause de la pauvreté, pas seulement comme une conséquence.* » Ce déficit de participation est aussi une forme de violence infligée à tous ceux à qui les politiques et les programmes sont imposés, surtout quand ces politiques ont des conséquences dévastatrices. Garantir une participation effective à toutes les formes de gouvernance est essentiel à l'éradication de l'extrême pauvreté : la participation des pays dits « les moins avancés » au niveau international ; celle des personnes en situation de grande pauvreté et d'exclusion sociale au sein de leurs pays. Elles ne veulent pas être les bénéficiaires de programmes conçus par d'autres. Au contraire, elles aspirent à jouer un rôle actif dans une mondialisation qui soit fondée sur la dignité humaine, et non pas sur la course aux profits. Une mondialisation conçue pour promouvoir une distribution équitable des ressources de la planète et un partage de tous les savoirs de l'humanité.

Sur le terrain, et en rapport avec le premier ensemble des recommandations « Ne laisser personne de côté » :

4. Voir le Mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) de l'UNESCO. Disponible sur [www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/](http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/)

---

• ***S'assurer que la participation à la gouvernance est plus qu'un simple exercice de consultation.*** À l'instar des États fragiles, les personnes en situation d'extrême pauvreté doivent être associées aux processus de prise de décision pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et projets les concernant. Elles doivent avoir accès aux informations concernant tous les objectifs d'un projet, et il est essentiel qu'elles puissent recevoir des réactions claires sur les résultats de leur participation. Des personnels expérimentés doivent travailler avec les directeurs de projet pour mettre en œuvre la participation sur le terrain, en tissant des liens de confiance avec les personnes en situation de pauvreté et en faisant remonter leurs attentes aux responsables de projet et aux bailleurs de fonds.

• ***S'assurer que les communautés participent de leur plein gré.*** La participation ne peut pas être imposée. Du temps doit être pris pour écouter la communauté – pas seulement ses *leaders*, qui peuvent être auto-proclamés – et pour permettre à ses membres de se préparer aux réunions et de choisir leurs propres porte-parole. La participation doit être encouragée grâce à la solidarité et à la coopération communautaire, jamais en imposant des conditions humiliantes ou en pénalisant l'absence de participation.

• ***Aider les communautés à former leurs propres organisations de soutien et à tisser des liens avec le reste de la société.*** Les programmes participatifs devraient chercher à renforcer les communautés, en les encourageant à s'auto-organiser et à protéger leurs droits fondamentaux. À partir de là, elles pourront entrer en contact avec la société et soutenir leurs représentants dans les processus de gouvernance participative.

• ***Reconnaître le rôle important que peuvent jouer les organisations de la société civile dans l'élaboration d'une gouvernance participative.*** Les organisations de la société civile (OSC) qui prétendent parler pour les groupes les plus pauvres doivent s'assurer que les personnes en situation d'extrême pauvreté jouent un véritable rôle dans la prise de décision, la mise en œuvre et l'évaluation, et qu'elles sont reconnues comme les ultimes garants de tout projet participatif. Les OSC dans lesquelles les communautés les plus pauvres ont librement choisi de participer, qui leur offrent un lieu où parler en leur nom propre et prennent part aux processus de prise de décision, devraient être reconnues par les autorités locales comme des acteurs-clés des processus de gouvernance.

---

Au niveau national et international :

- **Soutenir les États fragiles et affaiblis par de récents conflits dans la mise en œuvre d'objectifs de construction de la paix et de reconstruction de l'État.** C'est une première étape primordiale pour leur permettre d'appliquer les cinq recommandations énoncées ici.

- ***S'assurer que les structures nationales et internationales encouragent la gouvernance participative.*** Les incitations pour le personnel des institutions de développement internationales et nationales devraient être modifiées, afin de les rendre plus favorables à la mise en œuvre d'approches participatives. Certaines ONG font véritablement participer les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il faudrait reconnaître que ces ONG, dans lesquelles ces personnes choisissent librement de se rassembler, ont un rôle légitime de partie prenante. Comme telles, elles devraient pouvoir donner leur avis et contribuer aux discussions sur la gouvernance.

- ***Développer des mécanismes de participation à tous les niveaux,*** conformément aux dispositions énoncées dans les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme : « Les États doivent assurer la participation active, libre, éclairée et constructive des personnes vivant dans la pauvreté à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des décisions et des politiques qui les concernent. Une attention particulière doit être apportée à la pleine participation des personnes les plus pauvres et les plus exclues socialement. » Cet effort devrait conduire à développer un esprit de solidarité entre les personnes en situation d'extrême pauvreté et la société dans son ensemble par des campagnes de sensibilisation publiques, dans les programmes scolaires et par la création de lieux d'échanges.

- ***Garantir la transparence à tous les niveaux de gouvernance,*** afin que les raisons pour lesquelles les décisions sont prises et les effets de la participation soient clairs pour tous en créant des mécanismes de responsabilisation aux niveaux national et international. Des médiateurs indépendants, des procédures judiciaires et un système d'évaluation par les pairs entre pays peuvent aussi aider à garantir que la gouvernance participative n'est pas seulement symbolique.

---

---

**ANNEXE A**  
**DÉCLARATION COMMUNE**  
**D'ATD QUART MONDE, DE LA**  
**CONFÉDÉRATION SYNDICALE**  
**INTERNATIONALE ET DE SOCIAL WATCH**  
*Juin 2013*

---



**N**'oublier personne : le programme de développement des Nations Unies doit respecter la nature et écouter les peuples

*« La pire des choses quand on vit dans l'extrême pauvreté, c'est le mépris : on vous traite comme des gens sans valeur, on vous regarde avec dégoût et crainte, et on vous traite même comme des ennemis. »*

*« On expérimente la violence de la discrimination, de ne pas exister, de ne pas faire partie du même monde, de ne pas être traité comme les autres êtres humains. »<sup>1</sup>*

La pauvreté est associée tant et plus à la violence à l'encontre de ceux qui en souffrent. La pauvreté est fréquemment une conséquence des violations des droits de l'homme mais elle en est également le symptôme. La première citation est d'une personne vivant dans la pauvreté au Pérou, la deuxième d'une personne en France. Les sentiments exprimés sont essentiellement les mêmes, même lorsque les pays dans lesquels vivent ces personnes peuvent être classés officiellement dans des catégories très différentes en fonction de critères économiques.

N'oublier personne signifie que tout projet démarré et tout cadre politique mis en place doivent se faire avec la pleine participation des personnes qui vivent dans la pauvreté extrême, qui savent ce que signifie vivre dans la pauvreté, y survivre et la surmonter.

Les Nations Unies ont toujours incarné les espoirs des personnes vivant dans la pauvreté, l'exploitation et l'oppression. L'ONU a été fondée sur l'idée de libérer les peuples de la crainte et de la pénurie. En 2000, la Déclaration du Millénaire réaffirmait la dignité inhérente de tous les êtres humains et se donnait pour mission de réaliser cette dignité.

Le monde dispose de suffisamment de ressources pour remplir ces promesses. Au cours des vingt dernières années, le commerce international s'est multiplié par cinq et le revenu mondial a plus que doublé, atteignant en moyenne, aujourd'hui, plus de 30 dollars par jour pour chacune des sept milliards de personnes qui peuplent la planète.

Cette richesse est plus que suffisante pour assurer à tous de mener une vie digne, mais elle est distribuée de manière très inéquitable. Tant

1. Voir « Vers un développement durable qui n'oublie personne », Document de travail, ATD Quart Monde, juin 2013.

---

dans les pays en développement que dans les pays développés, la part du gâteau économique croissant qui revient aux travailleurs a diminué. Aujourd'hui, de nombreuses personnes ayant un emploi ne gagnent pas assez pour s'extraire, ainsi que leur famille, de la pauvreté.

Avant 2008, les avancées réalisées sur des indicateurs sociaux clés tels que la mortalité infantile et maternelle ou la scolarisation dans l'enseignement primaire avaient commencé à ralentir, en dépit de la prospérité économique. Elles risquent désormais de régresser. Au cours des cinq dernières années, « l'austérité » est devenue le nouveau *credo* économique. Aussi, dans de trop nombreux pays, les gouvernements et les institutions internationales ont-ils répondu à la crise économique et financière mondiale, qui s'était déjà traduite par des millions de chômeurs de plus dans le monde, par des coupes drastiques dans les systèmes de protection sociale et les services publics essentiels.

Dans le même temps, les modèles de consommation et de production irresponsables ont dépassé la capacité de la nature à se régénérer. Tant les catastrophes météorologiques provoquées par les changements climatiques que la crise financière affectent davantage les pauvres que les riches. Les inégalités exacerbent d'autres injustices, perturbent les sociétés, sapent la confiance des peuples en leurs pouvoirs publics et rendent l'économie inefficace.

Aucun pays ne peut faire face à lui seul à ces menaces simultanées posées par les catastrophes climatiques, les bouleversements sociaux dus à la pauvreté et les inégalités ainsi que par l'incapacité de l'économie à générer des emplois, en particulier pour les jeunes générations. Il est par conséquent nécessaire de trouver de nouvelles solutions aux problèmes anciens et nouveaux. Les Nations Unies ont entamé les discussions avec les gouvernements, au sein des diverses organisations internationales et entre elles, en vue de tenter de forger un nouveau consensus.

La concentration de la richesse entre quelques mains seulement est, en soi, une partie du problème, comme le reconnaît désormais même le Fonds monétaire international (FMI) : « Des travaux récents ont montré que des périodes prolongées où la production augmente régulièrement vont de pair avec une distribution plus égale du revenu. En d'autres termes, il est plus probable que des sociétés plus égales réalisent une croissance durable. »<sup>2</sup> Nous craignons, comme nous en avons été témoins dans trop de pays déjà, que l'argent fasse entendre sa voix plus fort que les centaines d'organisations parlant au nom de ceux qui vivent dans la pauvreté.

Certains mots-clés semblent avoir acquis de nouvelles significations. Par exemple, on utilise le terme « partenariat » essentiellement pour décrire des associations entre les gouvernements et de grandes entreprises, et l'expression « environnement habilitant », qui signifiait autrefois une économie internationale susceptible de soutenir les efforts de développement des pays pauvres, est utilisée aujourd'hui pour promouvoir une réglementation propice aux entreprises.

2. Discours de la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, le 15 mai 2013, consultable sur [www.imf.org](http://www.imf.org)

---

Dans l'Île Maurice, une femme finissant une formation professionnelle nous a dit : « Démarrer une petite entreprise est impossible. Les aides gouvernementales n'atteignent pas les plus pauvres. » L'environnement habitant pour cette femme n'est pas le même que celui dont bénéficie une entreprise transnationale. Alors que nous savons parfaitement que les petites et moyennes entreprises créent des emplois, il apparaît clairement qu'en l'absence de syndicats forts et d'un système fiscal juste et progressif, les prérogatives illimitées des entreprises mènent à une croissance économique qui ne s'accompagne pas de réduction de la pauvreté.

L'origine et la composition de nos trois organisations sont très différentes. ATD Quart Monde travaille auprès de personnes qui vivent dans la pauvreté et apporte une contribution unique en créant les conditions nécessaires pour que ces personnes et les décideurs politiques puissent dialoguer et innover ensemble. La CSI est une confédération mondiale de syndicats nationaux qui représente 175 millions de travailleurs dans 155 pays. Social Watch est un réseau de coalitions nationales d'organisations de la société civile qui font un suivi de la manière dont les gouvernements respectent leurs engagements internationaux en matière d'éradication de la pauvreté et de justice sociale et de genre.

Et pourtant, à partir de nos expériences respectives nous sommes parvenus à des conclusions communes au sujet de certaines composantes fondamentales d'un nouvel ordre du jour des Nations Unies en matière de développement.

Nous souscrivons aux nombreuses résolutions des Nations Unies déclarant que la pauvreté est multidimensionnelle et ne saurait être comprise ou mesurée uniquement en fonction des revenus. La pauvreté ne doit pas être réduite statistiquement en se contentant d'abaisser la barre. Le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour est complètement inapproprié, car il laisse entendre qu'il n'existe pas de pauvreté dans les sociétés économiquement avancées d'Europe ou d'Amérique du Nord, ce qui n'est de toute évidence pas vrai. D'autre part, l'existence de la pauvreté dans des pays riches ne doit pas servir de prétexte à ces pays pour ignorer leurs engagements internationaux à soutenir le développement de diverses manières, y compris en atteignant les objectifs promis d'APD<sup>3</sup>.

Les droits de l'homme sont un des piliers des Nations Unies, et tout ordre du jour en matière de développement doit être ancré dans les obligations juridiquement contraignantes en matière de droits de l'homme envers lesquelles les gouvernements se sont engagés. Le droit au développement doit être fondé sur les droits sociaux, économiques et culturels, sur les droits des femmes, sur le droit au travail et sur les droits dans le lieu de travail. Ils sont tous inaliénables et indivisibles, et personne ne doit être placé dans une position où il faudrait choisir l'un ou l'autre de ces droits.

Aucun cadre ne saurait prétendre être basé sur les droits de l'homme s'il ne prévoit pas un suivi efficace ainsi que des mécanismes de plaintes et de réparations en cas de violations. Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, adoptés par le Conseil des

3. APD aide publique au développement.

---

droits de l'homme et dont l'Assemblée générale de l'ONU a pris note avec appréciation en 2012, énoncent clairement les obligations des entreprises en matière de droits de l'homme, ainsi que le devoir incombant aux gouvernements de surveiller les répercussions extraterritoriales de leurs politiques et des activités de leurs groupes industriels et financiers. En outre, les pays ne doivent pas abuser de leur statut de bailleurs de fonds ou de créiteurs en vue de poser des conditions ou d'imposer des politiques entraînant des violations des droits de l'homme ou une régression pourtant évitable de l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels. Lorsque des accords commerciaux ou d'investissement entrent en conflit avec les droits de l'homme, ils devraient être abrogés.

Assurer le plein emploi et le travail décent pour tous, ainsi qu'un socle universel de protection sociale, voilà qui serait un mécanisme efficace d'éradication de la pauvreté, de réduction des inégalités – dont l'inégalité de genre – et de promotion d'une économie véritablement durable. Il faut également, dans le même temps, s'assurer que les personnes vulnérables vivent dans la dignité et que chacun puisse accéder aux services sociaux.

Les limites de notre planète doivent être respectées, et le fardeau de l'ajustement partagé équitablement par tous, en tenant compte de la contribution de chacun à la création du problème (principe du « pollueur payeur ») et de la responsabilité commune mais différenciée de tous les pays.

La citation suivante d'un participant brésilien évaluant les situations de pauvreté est une leçon pour nous tous, y compris pour les Nations Unies : *« Si vous vous battez pour le même objectif, alors qu'est-ce qui se passe ? Vous utilisez votre sagesse et les autres vont utiliser la leur. Parce que votre savoir est votre savoir. Chacun apprend de l'autre, l'un aidant l'autre. »*

Si nous voulons concevoir à l'avenir un cadre pertinent pour le développement mondial, nous devons écouter et apprendre, en vue de nous assurer de n'oublier personne et d'appliquer les valeurs humaines fondamentales que sont la dignité et la solidarité.

En conséquence, nos trois organisations s'engagent à œuvrer en faveur de l'ordre du jour mondial en matière de développement, d'ici 2015 et au-delà,

- afin de nous assurer que personne ne soit oublié et de mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme tels qu'adoptés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ;
- afin de rendre prioritaire la promotion d'un cadre international de droits humains comme fondement du développement ;
- afin de soutenir le plein emploi et le travail décent pour tous, y compris la mise en œuvre de socles nationaux de protection sociale dans tous les pays, et de plaider pour un mécanisme international de financement qui soutiennent leur établissement lorsque les ressources disponibles ne sont pas suffisantes.

Nous nous engageons à renforcer la conception, le suivi et la mise en œuvre de mécanismes d'exécution qui incluent la participation des syndicats, de la société civile et de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême.

---

## ANNEXE B

# HISTOIRE DE LA PERSÉCUTION ET DE L'EXPLOITATION DES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ

---

La poursuite, l'exploitation et la persécution des personnes à travers les âges jusqu'à aujourd'hui sont des faits bien établis, pourtant les manuels d'histoire scolaires n'en parlent pas. C'est une histoire de violence extrême infligée à des personnes qui n'ont pas eu les moyens d'y résister ; une histoire honteuse pour les pays qui l'ont mise en œuvre, le plus souvent avec la complicité de nombreux citoyens et le soutien de l'État. Ces dernières années, seulement certains États se sont publiquement repentis de leurs actes.

### Des stérilisations sponsorisées par l'État

En 1997, la ministre suédoise des affaires sociales, Margot Wallström, a dénoncé la « *pure barbarie* » des stérilisations forcées dans son pays. Pendant des décennies, la stérilisation a été imposée presque exclusivement à des femmes de milieux pauvres, dites « inférieures » ou « asociales ». Wallström a également dénoncé « *la loi du silence qui a prévalu jusqu'à maintenant* », regrettant que « *la social-démocratie suédoise porte une part de cette faute collective qui nous concerne tous* ». <sup>1</sup>

Maria Nordin est l'une des rares victimes qui a osé témoigner publiquement, à l'âge de 72 ans, qu'elle avait été stérilisée à 17 ans. Elle vivait à l'époque dans une famille nombreuse, rurale et pauvre. « *Quand j'ai commencé l'école, j'étais très timide. J'avais des problèmes de vue, mais n'avais absolument pas les moyens de me payer une paire de lunettes. Je ne pouvais pas voir ce qui était écrit au tableau, alors ils ont m'ont envoyée dans une école spécialisée.* » Elle a quitté l'école à l'âge de 17 ans, après avoir signé un document demandant sa propre ovariectomie. « *Je savais de quoi il s'agissait, nous en parlions entre filles. J'ai pleuré, mais il n'y avait qu'un moyen de sortir de cette prison, c'était de signer.* »  
Source : articles extraits du *Monde*, 27 août 1997 et 1<sup>er</sup> février 1999

1. Xavier Godinot, « Violences dans l'angle mort », *Revue Quart Monde*, n° 162, 1997. Disponible sur [www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=654](http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=654)

---

Bien que cette situation puisse sembler scandaleuse, elle n'est que la partie visible de l'iceberg. Le scandale mondial, qui dure depuis longtemps, à savoir la stérilisation forcée de milliers de personnes pauvres dans au moins 20 pays à travers le monde, est maintenant bien documenté. Les États-Unis ont été le premier pays à entreprendre, de façon concertée, des programmes de stérilisation obligatoire à des fins d'eugénisme, avec une législation et des moyens pour la mettre en œuvre de 1907 à 1983.<sup>2</sup>

L'eugénisme, et son concept de *Lebensunwertes Leben* (« vie indigne d'être vécue ») ou de « pureté raciale », a souvent avant tout été considéré comme faisant partie du programme politique de la dictature nationale-socialiste en Allemagne, programme qui incluait des crimes raciaux, l'euthanasie et des stérilisations forcées. Cependant, avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir et bien après la chute du Troisième Reich, les idées d'eugénisme étaient répandues dans de nombreux pays démocratiques. En réalité, ces terribles concepts ont été adoptés par un large éventail de sensibilités politiques qui voyaient en eux une solution « moderne » aux problèmes sociaux. Comme le formule un historien spécialiste du sujet, « [dans le monde entier, l'eugénisme] a permis aux élites réformatrices de présenter leurs revendications normatives sur l'ordre social comme des déclarations objectives basées de façon irrévocable sur les lois de la nature, [encourageant] une vision biologiste de la société dans laquelle les droits à la reproduction des individus étaient subordonnés aux droits d'une collectivité idéale abstraite. »<sup>3</sup> Les populations en situation d'extrême pauvreté se sont souvent retrouvées perdantes face à une telle vision.

Au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, la plupart des pays d'Europe du Nord ont entrepris des programmes de stérilisation. En Suède, deux tiers des élèves des écoles publiques ont subi une stérilisation forcée entre 1935 et 1975. Le nombre de stérilisations a atteint son pic en 1948, un an avant l'introduction des prestations familiales, afin d'éviter que ces filles ne deviennent un poids pour le système de sécurité sociale. « C'était perçu comme une intervention bénéfique pour tous, permettant d'éliminer les maladies et la pauvreté », a expliqué l'historienne Maija Runcis.<sup>4</sup>

Pendant ce temps, en Amérique latine, les mères portoricaines ont subi le taux de stérilisation forcée le plus élevé des années 1960.<sup>5</sup> On les a aussi considérées comme des cobayes idéaux pour les premières pilules contraceptives, qu'on leur administrait sans les en informer.<sup>6</sup>

Au Pérou, le président Alberto Fujimori a été accusé de génocide et de crime contre l'humanité suite à un programme de stérilisation mis en place entre 1990 et 2000, essentiellement dirigé contre les populations indigènes dans les zones défavorisées. Tous les mois, Fujimori était informé par son ministre de la Santé du nombre de stérilisations effectuées.<sup>7</sup> Ce programme était financé par l'USAID, la Nippon Foundation, et

2. Rachel Iredale, *Eugenics and Its Relevance to Contemporary Health Care*, *Nursing Ethics* 2000 7 (3), Arnold, 2000. Angela Davis, *Women, Race and Class*, Vintage, 1983.

3. Frank Dikötter, « Race Culture: Recent Perspectives on the History of Eugenics », *The American Historical Review*, Vol. 103, n° 2, avril 1998.

4. Xavier Godinot, « Violences dans l'angle mort », *Revue Quart Monde* n° 162, 1997.

5. Harriet B. Presser, « The Role of Sterilization in Controlling Puerto Rican Fertility », *Population Studies* 23 (3), novembre 1969.

6. Annette B. Ramirez de Arellano et Conrad Seipp, *Colonialism, Catholicism, and Contraception: A History of Birth Control in Puerto Rico*, Chapel Hill, 2011.

7. « Mass sterilization scandal shocks Peru », BBC, 24 juillet 2002. Disponible sur <http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/2148793.stm>. Françoise Barthélémy, « Stérilisations forcées des Indiennes du Pérou », *Le Monde diplomatique*, mai 2004. Disponible sur [www.monde-diplomatique.fr/2004/05/BARTHELEMY/11190](http://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/BARTHELEMY/11190)

---

plus tard, le Fonds des Nations Unies pour la population. On pense qu'il a mené à la stérilisation de plus de 300 000 femmes.

Il y a également des exemples historiques de programmes de stérilisation « volontaire » appliqués à des familles en situation de pauvreté. Bien que présentée comme volontaire, elle était plus ou moins obligatoire. Dans l'Inde des années 1970, en particulier pendant la période où le pays fut placé sous état d'urgence (de juin 1975 à mars 1977), la propagande et des incitations monétaires ont été largement utilisées pour contraindre les personnes à se faire stériliser. Les femmes, en particulier celles en situation de pauvreté, étaient beaucoup plus ciblées que les hommes. Alors que la pression visant à atteindre les objectifs de stérilisation s'intensifiait, plusieurs États indiens ont mis en place des « camps de stérilisation », des incitations négatives et, au plus fort de l'état d'urgence, la stérilisation obligatoire pour les parents de familles nombreuses. Toutes ces mesures ont augmenté le risque pour les personnes en situation de pauvreté d'être soumises à des stérilisations forcées.<sup>8</sup>

Les personnes en situation d'extrême pauvreté ont ainsi été poursuivies tout au long du xx<sup>e</sup> siècle par des doctrines obsédées par l'élimination des éléments « malsains » de la société. Éléments définis comme tels à cause de leur position dans la société. La stérilisation a été l'outil le plus extrême utilisé pour procéder à cette élimination – les États et les institutions qui ont reculé devant des mesures drastiques ont trouvé d'autres moyens pour isoler et exclure les plus pauvres.

### Déportations, incarcérations et éloignements forcés

Le 16 novembre 2009, le Premier ministre australien, Kevin Rudd, a présenté ses excuses au nom du gouvernement d'Australie, pour les abus et l'exploitation dont ont souffert des milliers d'enfants pauvres déportés de Grande-Bretagne vers l'Australie à partir du xix<sup>e</sup> siècle.<sup>9</sup> Dans l'ensemble, on estime que sur une période de 350 ans, environ 150 000 enfants ont été envoyés de la Grande-Bretagne vers les territoires de l'Empire britannique. La première migration forcée d'enfants vers la colonie de Virginie a été enregistrée en 1618. Le processus n'a cessé qu'à la fin des années 1960. Ces enfants pauvres ou orphelins, communément appelés « *home children* », étaient envoyés pour soulager la pénurie chronique de main-d'œuvre dans les colonies de peuplement britanniques, d'abord en Amérique, puis en Australie. L'Église catholique romaine australienne a présenté des excuses publiques en 2001 aux enfants migrants britanniques et maltais qui ont souffert de diverses formes d'abus, notamment le viol, le fouet et l'esclavage dans les institutions religieuses.<sup>10</sup>

Le 19 février 2013, le Premier ministre irlandais, Enda Kenny, a adressé des excuses officielles aux femmes des « Magdalene Laundries ». Du xviii<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle, elles ont été enfermées comme des

8. Davidson Gwatkin, « Political Will and Family Planning: The Implications of India's Emergency Experience », *Population and Development Review*, vol. 5, n° 1, mars 1979.

9. Emma Rodgers, « Australia says sorry for 'great evil' », Australian Broadcasting Corporation, 16 novembre 2009. Disponible sur [www.abc.net.au/news/2009-11-16/australia-says-sorry-for-great-evil/1143798](http://www.abc.net.au/news/2009-11-16/australia-says-sorry-for-great-evil/1143798)

10. « The Welfare of former British Child Migrants. Background », troisième rapport du Comité sur la santé, session 1997-1998, Parlement du Royaume-Uni. Barbie Dutter, « British child migrants get apology for abuse », *The Daily Telegraph*, 23 mars 2001. Disponible sur [www.telegraph.co.uk/news/worldnews/australiaandthepacific/australia/1327634/British-child-migrants-get-apology-for-abuse.html](http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/australiaandthepacific/australia/1327634/British-child-migrants-get-apology-for-abuse.html)

---

esclaves dans ces blanchisseries. Il a décrit les blanchisseries comme étant « *la honte de la nation* ». On estime que depuis leur création, en Irlande, plus de 10 000 femmes ayant de prétendus « dysfonctionnements sociaux » avaient été incarcérées dans ces asiles. Ces incarcérations ont d'abord concerné des prostituées, puis ont été étendues aux mères célibataires, aux femmes ayant des déficiences intellectuelles et aux jeunes filles victimes de violence.<sup>11</sup>

Le 11 avril 2013, la conseillère fédérale et ministre de la Justice suisse, Simonetta Sommaruga, a organisé une cérémonie commémorative en l'honneur de 700 victimes de mesures coercitives de l'Assistance sociale pour « *se rappeler une injustice historique* ». Elle a demandé pardon et a décidé de la création d'un programme d'indemnisation. Certaines victimes étaient des enfants de familles pauvres retirés de force à leurs familles et placés dans des fermes où ils avaient été exploités, maltraités physiquement et psychologiquement, victimes d'abus sexuels, stérilisés contre leur gré, méprisés et humiliés. D'autres étaient des mères célibataires contraintes d'avorter ou d'abandonner leurs enfants à l'adoption. « *Nous ne pouvons pas continuer de détourner le regard, ce que nous avons fait trop longtemps... Rien n'est plus dangereux pour une société* », a dit la ministre, qui a demandé un travail historique et juridique sur le sujet.<sup>12</sup>

11. Henry McDonald, « Ireland apologises for “slave labour” at Magdalene Laundries », *The Guardian*, 19 février 2013. Disponible sur [www.theguardian.com/world/2013/feb/19/ireland-apologises-slave-labour-magdalene-laundries](http://www.theguardian.com/world/2013/feb/19/ireland-apologises-slave-labour-magdalene-laundries)

12. « Le Conseil fédéral demande pardon aux victimes des mesures de coercition à des fins d'assistance », Communiqués, DFJP, Confédération suisse, 11 mars 2013. Disponible sur [www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2013/2013-04-11.html](http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2013/2013-04-11.html)

13. Les Jenisch sont une communauté nomade originaire de Suisse et qui compte environ 30 000 personnes.

14. Xavier Godinot, « Exclusion : de l'aveuglement à la clairvoyance », *Futuribles*, n° 242, mai 1999.

Mariella Mehr, Suisse d'origine Jenisch,<sup>13</sup> a décidé en 1973 de raconter son histoire à un journaliste, dans l'espoir de retrouver les enfants qui lui avaient été pris de force. « *Il m'a fallu vingt ans pour décider de parler à des journalistes. Il m'est arrivé des choses dont je n'ai jamais parlé. Je ne peux pas, je vomirais.* » Sa mère, puis elle-même et ses enfants ont été enlevés de force à leur famille. Elle a été battue, enfermée dans un asile psychiatrique, violée, et soumise à des électrochocs, avant d'être envoyée en prison. Son témoignage incita le journaliste, qui lui faisait confiance, à lancer une enquête qui a mis en lumière les tentatives de génocide culturel infligées aux nomades suisses.<sup>14</sup>

Dans ces exemples, les groupes et individus en situation de pauvreté et marginalisés étaient non seulement écartés de la sphère publique, mais ils étaient aussi violentés, déshumanisés, brutalisés et exploités par les État et les acteurs institutionnels. L'exclusion sociale initiale a été stimulée par une législation et des mesures punitives mises en place par l'État, encourageant un traitement encore plus barbare au sein des institutions créées pour s'occuper des éléments sociaux « indésirables ». On observe un cercle vicieux, dans lequel des personnes en situation de pauvreté passent

---

du statut de « citoyens imparfaits » à celui de bannis déshumanisés internés par ceux qui détiennent le pouvoir.

### **Réduction des coûts pour l'État et exploitation**

Les États modernes, avec leurs systèmes de protection sociale plus ou moins développés, ont souvent cherché à réduire les coûts que représentent les communautés pauvres et marginalisées, en particulier en période de difficultés économiques. Une façon d'économiser les finances publiques a souvent consisté à envoyer les personnes vulnérables dans des institutions, sans grand égard pour leur bien-être.

En 1929, en réaction à la crise financière mondiale, le gouvernement travailliste du Royaume-Uni de Ramsay MacDonald a commencé à mettre en place une série de camps de travail pour les chômeurs de longue durée. L'objectif de ces camps était de familiariser les participants à la discipline du monde du travail, dans le cadre d'un processus appelé le « durcissement ». L'inscription aux « Centres d'instruction » était volontaire, et a d'abord attiré des jeunes chômeurs venant de zones économiquement en déclin. Les conditions de vie y étaient rudes, il y régnait une discipline militaire et ces camps prêtaient plus d'attention au « reconditionnement » des corps « ramollis » de ces jeunes chômeurs qu'à l'acquisition de compétences et à l'encouragement de la mobilité professionnelle. En 1939, au moins 200 000 jeunes hommes de milieu pauvre étaient passés par l'un de ces 29 camps, soumis à des régimes de travail draconiens.<sup>15</sup> Dans les circonstances les plus extrêmes, des États ont fait preuve d'une indifférence impitoyable envers les groupes vulnérables, entraînant des morts qui auraient pu être évitées. En France, au début des années 1940, des milliers de patients incarcérés dans les hôpitaux psychiatriques sont morts de faim ou de froid faute d'avoir eu accès à d'autres sources de nourriture que les rations insuffisantes qu'ils recevaient des autorités. Ceci en dépit de l'inquiétude de certains médecins et membres du personnel médical qui s'en occupaient. Décrit comme une « extermination douce » par certains auteurs, ce drame démontre la valeur accordée à la vie des personnes marginalisées lorsque ceux qui sont au pouvoir décident qu'ils ont des priorités plus importantes.<sup>16</sup>

Les États, ainsi que les groupes et individus puissants, ont souvent exploité les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion pour en tirer profit. Bon nombre des déportés et détenus dont on vient de parler accomplissaient un travail forcé au profit des États et des institutions. Un autre cas à prendre en compte est celui des « orphelins de Duplessis » au Canada. On avait rendu la plupart de ces enfants « orphelins » en les séparant de force de leurs mères célibataires. Pour des raisons financières, et non médicales, ils étaient considérés comme déficients mentaux et hospitalisés par le gouvernement du Québec. Leur internement de longue durée permettait à l'État du Québec

15. John Field, « Able Bodies: Work camps and the training of the unemployed in Britain before 1939 », Conference Paper, The Significance of the Historical Perspective, in *Adult Education Research*, University of Cambridge, Institute of Continuing Education, 6 juillet 2009.

16. Xavier Godinot, « Violences dans l'angle mort », *Revue Quart Monde*, n° 162, 1997.

---

de réclamer un niveau plus élevé de financement du gouvernement central, car les subventions fédérales pour les hôpitaux étaient plus généreuses que celles fournies pour les orphelinats. À partir des années 1940 et jusque dans les années 1960, les « orphelins » ont été enfermés dans des institutions psychiatriques où ils ont subi des traitements cruels ou des abus sexuels. Ils ont servi de cobayes dans le cadre d'expériences médicales qui ont entraîné la mort de beaucoup d'entre eux. Libérés à l'âge de la majorité, ils étaient traumatisés, sans qualification et mal adaptés à la vie adulte – exemples vivants de la capacité des acteurs de l'État à détruire les vies des personnes en situation de pauvreté pour leur propre profit.<sup>17</sup>

### L'esclavage des temps modernes

La preuve contemporaine la plus marquante de l'exploitation de personnes en situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale est peut-être la persistance de l'esclavage. En décembre 2012, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, M<sup>me</sup> Gulnara Shahinian, alertait sur l'expérience de Madagascar qui montre comment des hommes, des femmes et des enfants souffrant d'une extrême pauvreté finissent par vivre des formes contemporaines d'esclavage, telle que la servitude domestique, l'esclavage des enfants dans les mines et les carrières, le travail forcé et les mariages forcés. Le manque d'engagement des autorités pour s'attaquer à l'extrême pauvreté et l'impunité des responsables politiques ont laissé une grande partie de la société complètement abandonnée et livrée au désespoir. Les enfants souffrent de malnutrition chronique, qui affecte leur développement. Ceux parmi eux qui portent de lourdes charges à cause de leur travail dans les mines, les carrières, les fabriques de briques ou pour l'approvisionnement en eau pour leur usage privé ou comme gagne-pain, endurent de grandes souffrances physiques. Leur croissance est ralentie à cause de la pression exercée sur leur colonne vertébrale. La Rapporteuse spéciale a été informée de la discrimination fondée sur les castes, profondément enracinée dans les mentalités. Dans un pays où plus de 70 % de la population est pauvre et plus de 50 % extrêmement pauvre, les descendants des anciens esclaves restent l'une des catégories les plus vulnérables de la population, souffrant de discrimination sociale, économique et politique.<sup>18</sup>

Les formes contemporaines d'esclavage identifiées par la Rapporteuse spéciale n'existent pas seulement à Madagascar. L'esclavage est illégal dans tous les pays du monde. Pourtant, on estime à 27 millions le nombre de personnes dans le monde qui subissent une certaine forme d'esclavage.<sup>19</sup> Les différentes formes d'esclavage identifiées sont le servage, le travail forcé des adultes et des enfants, la servitude pour dettes (également appelée travail servile), l'exploitation

17. « A wrongdoing that has lasted for forty years: the "Enfants de Duplessis" », Comments and Reflections by the Quebec Ombudsman, disponible sur [https://www.protecteurduci-toyen.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/rapports\\_annuels/1996-97/en/sect1.pdf](https://www.protecteurduci-toyen.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/rapports_annuels/1996-97/en/sect1.pdf). Rose Dufour, *Naître rien : Des orphelins de Duplessis, de la crèche à l'asile*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2002.

18. Gulnara Shahinian, « Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences », Mission à Madagascar (10-19 décembre 2012), Conseil des droits de l'homme, 22<sup>e</sup> session, 24 juillet 2013.

19. Kevin Bales « Disposable People: New Slavery in the Global Economy », *University of California Press*, 1999. Susan Llewelyn Leach, « Slavery is not dead, just less recognizable », *The Christian Science Monitor*, septembre 2004. Disponible sur [www.csmonitor.com/2004/0901/p16s01-wogi.html](http://www.csmonitor.com/2004/0901/p16s01-wogi.html)

---

des travailleurs migrants, le trafic d'êtres humains (en particulier des femmes et des enfants), la prostitution forcée (notamment la prostitution des enfants et l'esclavage sexuel), le mariage forcé.<sup>20</sup> La pauvreté et l'exclusion sociale sous-tendent bon nombre de ces formes d'esclavage – en effet, la majorité de ceux qui subissent l'esclavage sont issus des groupes sociaux les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisés de la société. La situation économique des personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté les rend particulièrement vulnérables à la servitude pour dettes, la forme la plus répandue d'esclavage contemporain. De plus, leur impuissance à se protéger de membres plus privilégiés et mieux organisés de la société les rend également vulnérables à d'autres formes d'esclavage, telles que le travail forcé ou la prostitution forcée. La peur, l'ignorance de leurs droits fondamentaux et la nécessité de survivre ne les encouragent pas à parler, tandis que l'administration publique ferme les yeux sur leur asservissement. Les aspirations des personnes en situation de pauvreté sont aussi cruellement exploitées par l'économie esclavagiste moderne : des parents engagent volontairement leurs enfants dans une servitude domestique non rémunérée, car on leur fait croire que leurs enfants recevront une éducation en échange de leur travail.<sup>21</sup>

L'esclavage est très rentable dans les pays développés comme dans ceux en voie de développement. En 2005, l'OIT a calculé que les bénéfices tirés de la traite pour le travail forcé représentaient 32 milliards de dollars par an, dont 15 milliards étaient générés par le travail forcé dans des pays déjà industrialisés.<sup>22</sup> Ces chiffres révèlent ce fait effrayant que l'esclavage contemporain est l'une des industries criminelles les plus importantes dans le monde d'aujourd'hui, avec des réseaux de corruption et de parrainage fournissant aux acteurs de l'État et des institutions de bonnes raisons de détourner le regard. Le résultat de cette exploitation éhontée des personnes en situation d'extrême pauvreté est qu'elles sont enfermées dans un cercle vicieux qui non seulement ne leur laisse aucun moyen de sortir de la pauvreté, mais les oblige à rester pauvres, impuissantes et exclues afin que d'autres en tirent des bénéfices.

20. Denis Weissbrodt et Anti-Slavery International, *Abolishing Slavery and its Contemporary Forms*, rapport au HCDH, ONU, 2002.

21. Mike Quaye et Aidan McQuade, *Discussion Paper: Poverty, Development and the Elimination of Slavery*, Anti-Slavery International, octobre 2007.

22. Patrick Belser, *Forced Labour and Human Trafficking: Estimating the Profits*, document de travail du BIT, 2005.

---

# ANNEXE C

## LES OMD ÉVALUÉS PAR DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXTRÊME PAUVRETÉ : SÉMINAIRES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

---

Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2012, Séminaire national, Balfour,  
Beau Bassin, République de Maurice

**Organisateurs :**

ATD Quart Monde et le département de sciences sociales de l'Institut Cardinal Jean Margéot, financé par la GML Fondation Joseph Lagesse.

**Objectifs :**

Élaborer une série de propositions communes sur l'éducation, le logement et la participation dans le cadre de politiques nationales de développement, à l'aide de la méthodologie du *Croisement des savoirs*. Conclusion d'un projet d'action-recherche effectué sur deux ans.

**Lieux et langues :**

Le séminaire a eu lieu à Beau Bassin, en République de Maurice. La traduction était disponible en deux langues : français et créole mauricien.

**Participants :**

Le séminaire a réuni quarante personnes, dont certaines ayant l'expérience de la pauvreté, des universitaires, des responsables politiques et des professionnels d'ONG et du secteur privé : Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines, Ministère de la Sécurité sociale et du Bien-être, des représentants du Bureau du médiateur des enfants, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Bureau de coordination des Nations Unies, de la Hongkong and Shanghai Banking Corporation (HSBC) Ltd ainsi que du Pr. Cyril Dalais, consultant en petite enfance.

Les ONG et fondations suivantes ont participé au séminaire : Caritas-Solitude, Fondation pour l'Enfance Terre de Paix, GML-Fondation Joseph Lagesse, Mouvement d'Aide à la Maternité, National Empowerment Foundation, Nou Nouvo Baz, Solidarité-Unité-Développement, Tiers Monde Famille Humanitaire.

**Publications :**

- Rapport *Lutter contre la pauvreté, un programme de « croisement des savoirs et des pratiques » entre des personnes en situation de pauvreté et*

---

*d'extrême pauvreté, des travailleurs sociaux, des professionnels et des universitaires*, décembre 2012, 56 pages.

- *Challenge 2015*, newsletter 2, janvier 2013<sup>1</sup>

- Vidéo *Repenser le refus de la misère avec les plus pauvres* (27 mn), en français et en créole mauricien. Deux clips sur l'éducation (9 mn) et la participation (8 mn) en ont été extraits.

***Suivi après ce séminaire :***

Le 19 décembre, une délégation de participants a présenté au Président de la République de Maurice, Monsieur Rajkeswur Purryag, un dossier de propositions.

**Du 2 au 9 décembre 2012, Séminaire régional en Amérique latine et dans les Caraïbes, La Paz, Bolivie**

***Organisateurs :***

ATD Quart Monde Bolivie, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Bolivie.

***Objectifs :***

- Permettre à chaque groupe de présenter ses conclusions et propositions rédigées après un processus participatif rigoureux lors de réunions basées sur le dialogue et la réflexion dans leurs pays respectifs.
- Préparer une analyse commune approfondie sur les OMD en matière de santé maternelle et de qualité de vie, d'accès à l'éducation, de travail décent, et en matière d'égalité des genres dans ces trois domaines.

***Lieux et langues :***

L'événement a eu lieu au Centre de conférences pour la liberté de la ville de La Paz du 2 au 9 décembre 2012. La traduction était disponible en cinq langues : français, créole haïtien, portugais, quechua et espagnol. Le vendredi 7 décembre 2012, une cérémonie publique a été organisée dans la grande salle de la Vice-présidence de l'État plurinational de Bolivie.

***Participants :***

60 personnes ont participé à ce séminaire, notamment des personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, des étudiants universitaires et des représentants d'institutions engagés dans la lutte pour la dignité et les droits de l'homme, de Bolivie, du Brésil, du Guatemala, d'Haïti et du Pérou :

- Bolivie : PNUD Bolivie, Centre de services pour les familles et le développement (CESEFADE), Assemblée permanente pour les droits de l'homme de la Bolivie, Wisllita Canteen- Pampahasi
- Brésil : Organisation Brazil for Dignity, Raizes em Movimento, Organisation Verdejar
- Guatemala : Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Guatemala
- Haïti : Centre de santé - Haut Martissant

***Publications :***

- *Challenge 2015*, newsletter 3, avril 2013.

1. La newsletter *Challenge 2015* est un bulletin régulier d'actualités concernant le projet d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement organisé par ATD Quart Monde. Elle est disponible sur son site internet.

- Neuf vidéos réalisées par ATD Quart Monde Bolivie avec le PNUD, toutes en espagnol: *Une alimentation décente* (3,5 mn); *Des possibilités de travail décent* (3,24 mn); *Réduire le taux de mortalité des mères et des enfants* (3,29 mn); *L'accès aux services de santé* (4,04 mn); *Vers une éducation de qualité* (4,13 mn); *L'accès à l'éducation* (3,08 mn); *Des voix sur la dignité* (19,46 mn); *Des voix sur la santé* (21,02 mn); *Des voix sur l'enseignement* (25,01 mn).

**Du 20 au 22 janvier 2013, Séminaire régional, Bruxelles, Belgique:**  
***Vers un développement durable qui n'oublie personne***

***Organisateurs:***

ATD Quart Monde avec le soutien de Beyond 2015, CCFD-Terre solidaire, CONCORD et la Fondation pour le progrès de l'Homme. Séminaire accueilli par le Comité des régions.

***Objectifs:***

- Montrer que l'exclusion sociale et l'extrême pauvreté existent dans les pays riches et les pays pauvres.
- Donner aux personnes vivant dans la pauvreté l'occasion de présenter des propositions sur « *le monde que nous voulons* » après 2015 et engager un dialogue avec les autorités de l'Union européenne.

***Lieux et langues:***

Le 20 janvier, la réunion d'accueil a eu lieu à l'auberge de jeunesse Génération Europe. Le 21 janvier, une première journée de travail a été organisée dans les locaux de Bouche-à-oreille et le 22 janvier, le Comité européen des régions a accueilli le séminaire. La traduction était disponible en cinq langues: néerlandais, anglais, français, polonais et espagnol.

***Participants:***

Environ 130 personnes, dont:

- Des personnes en situation de pauvreté. Certains groupes sont venus de Belgique: Universités populaires Quart Monde (néerlandophones et francophones), Kauwenberg Centrum, « Luttés, Solidarités, Travail » et « Pivot ». Ces associations font partie du réseau d'associations partenaires qui ont élaboré le Rapport général sur la pauvreté. Des résidents du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Croix Rouge de Natoye, près de Namur, étaient également présents. Les participants venaient de six autres pays: France, Pologne, Espagne, ainsi que Haïti, République de Maurice et Philippines.
- Des participants d'institutions et de la société civile, notamment des fonctionnaires (de DG DEVCO<sup>2</sup> par exemple), des membres du Parlement européen, du Comité économique et social européen, des représentants des pouvoirs locaux et nationaux (le Parlement wallon et le service de lutte contre la pauvreté, l'insécurité et l'exclusion sociale en Belgique), des universitaires et des organisations de la société civile, notamment: CANGO - China Association for NGO Cooperation; CIRE - Coordination et initiatives pour réfugiés et

2. DG DEVCO: Direction générale du développement et de la coopération, Europe Aid, Commission européenne.

---

étrangers; Entraide et Fraternité; CSI - Confédération Syndicale Internationale et Social Watch.

- Philippe Maystadt, ancien ministre des Finances en Belgique et ancien président de la Banque européenne de développement.

**Publications :**

- *Challenge 2015*, newsletter 5, juin 2013.
- Clip vidéo: *Comment les personnes qui ont vécu en situation d'extrême pauvreté peuvent-elles influencer la prise de décisions ?* (5 mn 17 s).

**Du 24 au 26 janvier 2013, Séminaire international, Pierrelaye, France**

**Organisateurs :**

ATD Quart Monde.

**Objectifs :**

Travailler sur deux thèmes transversaux: la discrimination et la participation, en utilisant la méthode du *Croisement des savoirs*, et des textes écrits pendant les séminaires de La Paz et de l'Île Maurice.

**Lieux et langues :**

Le séminaire a eu lieu au siège d'ATD Quart Monde à Pierrelaye (France). La traduction était disponible en trois langues: anglais, français et filipino.

**Participants :**

Quarante-cinq personnes: 10 personnes ayant l'expérience de la pauvreté et l'extrême pauvreté (Belgique, France, République de Maurice, Philippines); des représentants de la société civile: Institut Panos<sup>3</sup> (RDC), CSI, Le Pivot asbl (Belgique), Social Watch, TUSHIRIKIANE AFRIKA (Kenya)<sup>4</sup>, Terre de Paix (République de Maurice); des universitaires; des représentants des institutions internationales: Center for Social Policy – Université du Massachusetts, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, un ancien fonctionnaire international du DESA – Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

**Publications :**

Les résultats de ce séminaire ont contribué au rapport de Magdalena Sepúlveda, axé sur le droit à la participation des personnes vivant en situation de pauvreté (voir le rapport A/HRC/23/36 sur le site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme).

**14 et 15 février 2013, Séminaire régional, Antananarivo, Madagascar**

**Organisateurs :**

ATD Quart Monde, en coopération avec le bureau national de la Banque mondiale à Madagascar.

**Objectifs :**

Élaborer des propositions sur les thèmes de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'emploi, de la protection sociale et de la citoyenneté.

**Lieux et langues :**

Un pré-séminaire a eu lieu les 8 et 9 février 2013 au siège national d'ATD Quart Monde. Le séminaire a eu lieu à la Banque mondiale les

3. Réseau d'ONG soutenant le pluralisme des médias.

4. Cette association est un correspondant du Forum du refus de la misère.

---

14 et 15 février. La traduction était disponible en trois langues : anglais, français et malgache.

***Participants :***

Quarante-quatre personnes ont assisté au pré-séminaire, dont trente-neuf en situation de pauvreté. Cinquante-trois personnes ont assisté au séminaire à Antananarivo (Madagascar), dont dix-huit en situation de pauvreté. Des représentants d'institutions officielles et locales : Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (METFP), Ministère de la Jeunesse et des Loisirs, Ministère de la Population et des Affaires sociales, CDA (Conseil de développement d'Andohotapenaka); des représentants d'institutions internationales : Agence française de développement (AFD) à Madagascar, Ambassade de France, Banque mondiale, PNUD, UNICEF; des représentants d'ONG : AFAFI (mutuelle santé), AIDE ET ACTION, ASA, INTERAIDE, CP MCE, la Fondation Friedrich Ebert, Graines de Bitume, MMM-Travailler et Apprendre Ensemble, TSIRY, et une entreprise privée : Groupe TELMA.

***Publication :***

La vidéo *Les nouvelles technologies d'information et de communication pour tous à Madagascar* (7 mn, anglais et français) a été utilisée pendant le séminaire pour montrer comment les personnes vivant près d'une décharge pouvaient accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

**Du 25 février au 2 mars 2013, Séminaire régional, Ouagadougou, Burkina Faso : *Personnes en situation d'extrême pauvreté : des partenaires pour une éducation véritablement inclusive. Quelles formes de connaissances utiliser pour construire un avenir pour tous ?***

***Organisateurs :***

ATD Quart Monde avec le soutien de l'UNICEF au Burkina Faso.

***Objectifs :***

- Établir un dialogue entre élèves, parents, enseignants et la communauté sur la réussite éducative pour les personnes vivant en situation de pauvreté.
- Faire des propositions afin de réconcilier le savoir-faire et l'expérience traditionnels et les connaissances modernes, pour atteindre la réussite éducative pour tous.
- Permettre aux personnes vivant en situation de pauvreté de découvrir par elles-mêmes qu'elles ont une bonne connaissance du sujet et les mettre en situation de partager ces connaissances avec d'autres acteurs de la campagne de l'éducation pour tous.
- Permettre à nos partenaires institutionnels, en particulier l'UNICEF et les autorités nationales, de mieux comprendre les choix éducatifs face aux populations pauvres et les décisions prises.

- 
- Identifier des actions et engagements possibles pour que tous les participants puissent être impliqués après ce projet de recherche-action et commencer à réfléchir à des projets pilotes qui pourraient répondre aux aspirations de tous les acteurs de l'éducation, notamment les parents et la communauté au sens plus large.

**Lieux et langues :**

Le séminaire a eu lieu du 25 février au 2 mars 2013 à Ouagadougou. Le matin du samedi 2 mars, une cérémonie publique pour la présentation du travail du séminaire a eu lieu sous le parrainage du Dr Alain Dominique Zoubga, Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, suivie d'une visite au musée de Manéga et d'une commémoration en l'honneur des victimes de la misère, devant la Dalle africaine sacrée à Manéga.

La traduction était disponible en quatre langues : français, moré, sango et wolof.

**Participants :**

Soixante-cinq participants, dont :

- Des personnes ayant l'expérience de l'extrême pauvreté du Burkina Faso, de la République centrafricaine, du Mali et du Sénégal.
- Des professionnels du système éducatif, des enseignants travaillant dans l'éducation officielle et non officielle (Solidar Suisse, Cadre de Concertation des ONG et associations actives en Éducation de Base – la coalition d'ONG du Burkina Faso sur l'éducation de base).
- Des universitaires (J-PAL Poverty Action Lab, Université de Ouagadougou, Université d'Oxford) et des représentants d'institutions (par exemple le Ministre de l'Action sociale et de la solidarité nationale, l'Organisation de l'unité africaine, l'UNICEF). Maître Titinga Frédéric Pacéré, avocat et écrivain burkinabé, a également participé au séminaire.

**Publications :**

- *Challenge 2015*, newsletter 4, mai 2013.
- *Understanding « Education for All » in Contexts of Extreme Poverty: Experiences from Burkina Faso*; Guillaume Charvon (ATD Quart Monde, Burkina Faso), Elaine Chase (Université d'Oxford, Royaume-Uni) : chapitre 2 de *Education, Poverty, Malnutrition and Famine*, Impression: Bloomsbury Academic, 19-06-2014, 208 pages.
- Vidéo *Partage de connaissances à Tanghin* (12 mn, français et moré), illustrant un projet culturel dans un quartier très défavorisé du Burkina Faso.
- Vidéo *Nous nous sommes remplis l'estomac avec le courage de nos parents pour aller à l'école* réalisée au Burkina (français).
- Vidéo *Le projet GESTU au Sénégal* (8 mn, français), qui montre une activité communautaire de production de savons par des femmes.
- Fabrication d'un grand mogaré<sup>5</sup> symbolisant la réunion des connaissances des participants.

5. Le mogaré est une technique de teinture végétale ancestrale sur le coton, qui utilise des pigments naturels (feuilles, écorce, fruits, cendres de bois et argile). Il met en valeur les symboles traditionnels.

---

**Du 25 au 27 juin 2013, Séminaire international, Nations Unies, New York: *La connaissance tirée de l'expérience: élaborer le programme de développement post-2015 avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté***

***Organisateurs:***

ATD Quart Monde avec le soutien de la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies, l'organisation internationale de la francophonie, le Service de liaison de l'ONU avec les organisations non gouvernementales (NGLS), la Confédération Syndicale Internationale (CSI), le bureau de New York de la Fondation Friedrich Ebert, Social Watch et Participate.

***Objectifs:***

Présenter les résultats de l'évaluation des OMD réalisée par ATD Quart Monde et créer un espace de dialogue entre les personnes en situation d'extrême pauvreté, les acteurs clés des Nations Unies, des universitaires et des professionnels.

***Lieux et langues:***

La première journée a eu lieu à l'Armée du Salut et la deuxième aux Nations Unies. Une cérémonie a eu lieu au bureau de l'Organisation internationale de la francophonie le 27 juin. La traduction était disponible en quatre langues: anglais, français, malgache et espagnol.

***Participants:***

175 personnes ont participé au séminaire au siège des Nations Unies, dont:

- 50 personnes du mouvement ATD Quart Monde d'Afrique, d'Europe, de l'Océan indien, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, ainsi que d'autres associations telles que Mati<sup>6</sup> (Bangladesh), Luttés, Solidarités, Travail (Belgique).
- Des représentants des institutions et missions diplomatiques des Nations Unies: Conseiller spécial du Secrétaire général sur la planification du développement pour l'après-2015; le PNUD; le Sous-secrétaire général aux droits de l'homme; les ambassadeurs du Bénin, de France, du Pérou et des Philippines.
- Universités: Center for Social Policy de l'Université du Massachusetts, Université d'Oxford.
- Organisations de la société civile: Fondation Friedrich Ebert, Confédération Syndicale Internationale, Participate, Social Watch.

***Publications:***

- Un essai de 30 pages intitulé *Vers un développement durable qui n'oublie personne. Le défi de l'après-2015*, juin 2013 (anglais, français et espagnol).
- Vidéo: *Notre lutte quotidienne contre la pauvreté* (versions de 8 et 20 mn, anglais, français et espagnol). Disponible sur <http://vimeo.com/70123833>
- Vidéo *Discrimination et participation* avec des interviews de Bolivie, de France et de la République de Maurice (7 mn, anglais, français et espagnol). Disponible sur <http://vimeo.com/75508962>

6. Cette association est un correspondant du Forum du refus de la misère.

---

• Vidéo *L'éducation pour tous* avec des interviews de la République de Maurice, du Burkina Faso et des États-Unis (7 mn, anglais, français et espagnol). Disponible sur <http://vimeo.com/75565550>

• Vidéo *Du travail décent et une protection sociale pour tous* basée sur l'expérience des familles vivant près d'une décharge à Madagascar. (7 mn 30 s, anglais, français et espagnol). Disponible sur <http://vimeo.com/75569519>

**23 octobre 2013, Séminaire national, Manille, Philippines: *Partenaires du développement: écouter les voix des familles en situation d'extrême pauvreté***

***Organisateurs:***

ATD Quart Monde et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en partenariat avec le Council for the Welfare of Children (CWC).

***Objectifs:***

• Présenter et renforcer les résultats de l'action-recherche participative d'ATD Quart Monde sur les problèmes liés à la pauvreté (logement, éducation, protection sociale et participation) dans les zones d'habitation informelles à Manille.

• Créer un lieu de partage d'opinions, de pratiques et de propositions politiques concernant la pauvreté pour les différents acteurs (gouvernement, ONG, universitaires et personnes ayant l'expérience de la pauvreté).

• Identifier les barrières existantes, les lacunes politiques et les terrains d'action pour réduire la pauvreté et les inégalités, et promouvoir un développement durable pour tous.

***Lieu et langues:***

L'atelier a eu lieu au musée Pambata, à Manille. La traduction était disponible en anglais et en filipino.

***Participants:***

Quatre-vingt dix personnes, parmi lesquelles des personnes vivant dans la pauvreté à Manille ; des professionnels du secteur de l'éducation, du travail social et du logement ; des représentants de la société civile, des ONG, des universitaires, ainsi que des fonctionnaires des agences gouvernementales des Philippines (Ministère de l'Éducation, Office national du logement, Ministère de la Protection sociale et du développement, Ministère de l'Intérieur et du gouvernement local, Commission nationale contre la pauvreté, etc.) et des collectivités locales (municipalités).

***Publications:***

• Quatre papiers de position issus de la recherche-action participative et présentés par les participants au projet au séminaire du 23 octobre 2013 :  
– Conditions d'une réelle participation des populations les plus défavorisées dans les projets de relogement ;  
– Expulsion, relogement et moyens de subsistance ;

- 
- Programmes de transferts monétaires conditionnelles en soutien des dépenses scolaires ;
  - La lutte contre la discrimination à l'école et le décrochage scolaire passe par le partenariat entre les enseignants, les élèves et les parents

- Trois vidéos :

« *Les OMD : Evaluation par les personnes qui vivent dans la pauvreté à Manille* » (en anglais, français, espagnol et filipino). [www.unheard-voices.org/objectifs-du-mil](http://www.unheard-voices.org/objectifs-du-mil)

« *Nos efforts quotidiens face à l'extrême pauvreté : le défi des OMD après 2015* » Vidéo expliquant le processus et les conclusions de la recherche-action, avril 2014.

« *Ceux qu'on n'entend pas* », webdoc sur la participation citoyenne des plus pauvres [www.unheard-voices.org](http://www.unheard-voices.org)

## **SOUTIEN FINANCIER POUR L'ÉVALUATION DES OMD ET LES SÉMINAIRES :**

- Agence française de développement
- Fondation pour le Progrès de l'Homme

Autres financements publics :

- Ministère français des affaires sociales et de la santé
- UNICEF
- PNUD
- UNESCO
- Banque mondiale

Autres financements de la société civile :

- CCFD-Terre solidaire
- Fondation Air France
- Fondation Lagesse GML
- Oxford Institute of Social Policy

---

# ANNEXE D

## LES OMD ÉVALUÉS PAR LES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ ET L'EXTRÊME PAUVRETÉ : PARTICIPANTS AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

---

### **1-4 octobre 2012. Séminaire National, Balfour, Beau Bassin, République de Maurice**

- Participants représentant les personnes vivant dans la pauvreté

M<sup>me</sup> Angela Begue, M<sup>me</sup> Shameema Bibi Zuleikha Boyroo, M<sup>me</sup> Léonia “Tilly” Evenor et M. Joseph Larcher “Rikarl” Pierre Louis d’ATD Quart Monde Île Maurice; M<sup>me</sup> Vydwantee Soomara, de la Fondation Joseph Lagesse; M<sup>me</sup> Daphné Hélène, de Nou Nouvo Baz; M. Mélanie Merle de Solidarité-Unité-Développement; et M. Maksanah Farook de Tiers-Monde Famille Humanitaire.

- Participants représentant les organisations de la société civile

M<sup>me</sup> Nadine Ramday, ATD Quart Monde Île Maurice; M<sup>me</sup> Amita Boolauky, Arya Sabha; M<sup>me</sup> Christiane Pasnin, Caritas Solitude; M<sup>me</sup> Violetta Poon Wai Wam et M. Nicholas Florine, Fondation Joseph Lagesse; M<sup>me</sup> Roseline Marie, Mouvement d’Aide à la Maternité; M<sup>me</sup> Salma Leonide, Tiers-Monde Famille Humanitaire; M<sup>me</sup> Nathalie Gendre et M<sup>me</sup> Amelie Rajaonarison, Mouvement international ATD Quart Monde.

- Universitaires, professionnels, représentants des services publics et des entreprises

Pr. Cyril Dalais, Consultant en matière de petite enfance; M. Alain Muneean et M. Shyam Rheeda, Fondation pour l’Enfance Terre de Paix; M. Menon Munien, Ministère de l’Éducation et des Ressources humaines; M. Thakoorparsad Bhoyroo, Ministère de la Sécurité sociale – Solidarité Nationale et Réforme des Institutions; M. Ismael A. Bawamia, Bureau de l’Ombudsperson for Children’s; M. Venceslous Asonganyi, Programme des Nations Unies pour le développement; M<sup>me</sup> Doorgawantee Ram-Gopal, Bureau de coordination des Nations Unies; et M. Yan Hookoomsin, Hongkong et Shanghai Banking Corporation Ltd (HSBC).

---

- Comité de facilitation du séminaire

M. Jonathan Ravat, Institut Cardinal Jean Margéot; M<sup>me</sup> Maggy Tournaille, M<sup>me</sup> Martine Lecorre et M. Xavier Godinot, Mouvement international ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Jacqueline Madelon et M<sup>me</sup> Roseline Chung, ATD Quart Monde Île Maurice.

## **2-9 décembre 2012. Séminaire Régional Amérique Latine et Caraïbes, à La Paz, Bolivie**

- Participants représentant les groupes de recherche-action

**Bolivie** : M<sup>me</sup> Diva Bellido, M. Víctor Hugo Bacarreza, M. Juan Carlos Baltazar, M. Víctor Calla, M<sup>me</sup> Celia Chirinos, M<sup>me</sup> Marcelina Gúzman, M<sup>me</sup> Ángela Martha Mendoza Huarachi, M<sup>me</sup> Luisa Mita Antonio, M<sup>me</sup> Nora Perez, M<sup>me</sup> Emma Poma Janco, M<sup>me</sup> Gumercinda Quispe, M<sup>me</sup> Rocio Lizzeth Rosales Zambrana, M. Diego Sánchez, M<sup>me</sup> Clara Suárez, M<sup>me</sup> Agustina Torrez, M<sup>me</sup> Martha Torrico.

**Brésil** : M. Alan Brum Pinheiro, M<sup>me</sup> Vera Campeão, M. Luiz Cícero Nicácio da Silva, M. Lauro Sidney de Freitas Ottoni, M<sup>me</sup> Mariana Guerra Ferreira, M<sup>me</sup> Maria Neli Do Couto.

**Guatemala** : M<sup>me</sup> Linda Aura Karina García Arenas, M. Álvaro Iniesta Pérez, M<sup>me</sup> Nicolasa López Cruz, M. Carlos Alberto de la Torre Martínez, M. Cesar Augusto Torres García.

**Pérou** : M<sup>me</sup> María Alvares Yucra, M. Wilfredo Arredondo Rivas, M<sup>me</sup> Karely Paredes Ochoa, M<sup>me</sup> Gabi Patricia Tito Villena, M. Félix Tunqui Puella.

- Autres participants

M<sup>me</sup> Melva Laime, École de Formation des Professeurs Simón, Bolivie; D<sup>r</sup> Javier Espíndola, Anciennement expert de l'OMS dans la région Amérique Latine et Caraïbes; M<sup>me</sup> Eliana Pimentel, Député Ministre de l'emploi, Coordination des Politiques d'emploi, Bolivie; M<sup>me</sup> Lidia Quispe, Fédération nationale des travailleurs Domestiques (FENETRAHOB), Bolivie; M. Ernesto Pérez et M<sup>me</sup> Daniela Sánchez López, Rapporteurs sur le Développement Humain, PNUD - Bolivie; M<sup>me</sup> Mary Isabel Torres Bacarreza, Souveraineté et Dignité Nationales, SODINAL, Bolivie; et M. José Luis Rivero Zegarra, Centre bolivien de Recherche et d'Action dans l'Enseignement, CEBIAE.

- Facilitateurs du séminaire

M<sup>me</sup> Cristina Choquehuanca, M. Freddy Chuquimia, M. Matt Davies, M. Christophe Gérardet, M<sup>me</sup> Setra Ochoa, M<sup>me</sup> Miriam Perez, M<sup>me</sup> Patricia Pérez, M<sup>me</sup> Mercedes Valdivia, M. Marcelo Vargas.

- Comité de coordination

M<sup>me</sup> Diana Skelton, Déléguée générale adjointe, Mouvement international ATD Quart Monde; M. Jacques Ogier, M. Marco Ugarte et M. Xavier Godinot, Mouvement international ATD Quart Monde.

---

**20-22 janvier 2013. Séminaire Régional, Bruxelles, Belgique: *Vers un développement durable qui n'oublie personne***

• Participants aux groupes recherche-action

**Belgique:**

*Université Populaire Quart Monde – section francophone:* M. Didier Clerbois, M<sup>me</sup> Nathalie Collard, M<sup>me</sup> Elsa Dauchet de Calignon, M<sup>me</sup> Rose-Marie Legret, M<sup>me</sup> Angèle Pens, et M<sup>me</sup> Catherine Romanczak.

*Université Populaire Quart Monde – section néerlandophone:* M. Pierre Deleu, M<sup>me</sup> Marie-Luce Digeon, M<sup>me</sup> Katia Mercelis Delisse, M<sup>me</sup> Mireille Vlassenbroeck.

*Le Pivot asbl:* M. Henri Clark, M<sup>me</sup> Marie-Françoise Corrette, M<sup>me</sup> Mireille Debure, M<sup>me</sup> Odette Falque, M<sup>me</sup> Angélique Brun, M<sup>me</sup> Gwendoline Moisse.

*Luttes, Solidarités, Travail asbl:* M<sup>me</sup> Chantal Cornet, M<sup>me</sup> Etrée Defaux, M. Raphael Fanuel, M. Alain Jeukens, M. Luc Lefebvre, M<sup>me</sup> Delphine Noel, M. Luigi Pellinelli, M. Jean-François Pietquin, M<sup>me</sup> Aurore Sarolea.

*Centre de demandeurs d'asile Croix-Rouge – Natoye, Belgique:* M. Abdoul-Kader Abdoulaye, M. Michel Bonnejonne, M. Mishka Meayanga Akamba.

*Centre Kauwenberg:* M<sup>me</sup> Annemarie Decroock, M. Herman Goemans.

**Espagne:** M<sup>me</sup> Eva Alvarez, M. Hector Diaz et M. Javier Menjon d'ATD Quart Monde.

**France:** M<sup>me</sup> Laurence Bischoff, M<sup>me</sup> Françoise Coré, M<sup>me</sup> Laurence Hamel d'Harcourt, M. Franck Lenfant, M. René Locqueneux et M. Bert Luyts de l'*Université populaire Quart Monde*.

**Haïti:** M. Saint-Jean Lhérisaint, ATD Quart Monde.

**République de Maurice:** M<sup>me</sup> Shameena Bibi Zuleikha Boyroo, M<sup>me</sup> Daphné Hélène, M<sup>me</sup> Jacqueline Madelon d'ATD Quart Monde et M. Shyam Rheeda, Fondation pour l'enfance Terre et Paix.

**Philippines:** M<sup>me</sup> Catherine Calaguas, M<sup>me</sup> Cathy Doce et M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Laurent d'ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Marilou Magat de la Communauté Navotas C3.

**Pologne:** M<sup>me</sup> Volha Baranchuk, M<sup>me</sup> Sylwia Dworaczek, M<sup>me</sup> Agnieszka Galazkiewicz, M<sup>me</sup> Monika Kalinowska, M. Robert Nowak et M<sup>me</sup> Elzbieta Szymczak d'ATD Czwarthy Swiat.

• Autres participants

M. Helge Arends, Commission Européenne – DG DEVCO A1; M. Angelo Baglio, Commission Européenne – Chef de l'Unité Relations avec la Société Civile et Coordination; M. Rafal Bakalarczyk, EAPN Pologne; M. Dominique Béchet, Délégué Régional pour l'Europe, ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Judite Berkemeier, Comité économique et social européen; M<sup>me</sup> Alessia Biocco, Comité des Régions de l'Union européenne; M. Roberto Bissio, Coordinateur, Social Watch; M<sup>me</sup> Mercedes Bresso, Premier Vice-Président, Comité des Régions de l'Union européenne, M. Marc Bringer, Représentant d'ATD Quart Monde à l'UE; M<sup>me</sup> Elaine Chase, Institut d'Oxford de Politique Sociale – Département de politique Sociale et d'intervention; M. Pascal Chirhalwirwa, Réseau

---

Panos – République de Centrafrique; M. Olivier Consolo, Directeur de CONCORD; M<sup>me</sup> Françoise De Boe, Centre de documentation pour le combat contre pauvreté, l'insécurité et l'exclusion sociale, Belgique; M<sup>me</sup> Clemence De Hemptinne, Université Catholique de Louvain – UCL; Cristina Diez-Saguillo, Représentante d'ATD Quart Monde auprès des Nations Unies, New York; M<sup>me</sup> Véronique Dossogne, ATD Quart Monde Belgique; M. Patrick Dupriez, Président du Parlement Wallon, Belgique; M<sup>me</sup> Eleonora Fanari, ICDR Directeur Pays l'Inde/Europe; M. George-Dixon Fernetz, FIMARC Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques; M<sup>me</sup> Elena Flores, Commission Européenne – DG ECOFIN Directeur Stratégie de Politique et Coordination; M. Xavier Godinot, ATD Quart Monde - Délégué aux OMD; M. Charles Goerens, Membre du Parlement Européen; M<sup>me</sup> Claire Guénon Des Mesnards, CONCORD; M<sup>me</sup> Marilyn Gutierrez, ATD Quart Monde Europe; M. Christophe Heraudeau, CCFD Terre Solidaire, - Département du partenariat international; M. Egbert Holthuis, Commission Européenne – DG EMPL; M. Huang Haoming, Secrétaire général, Association chinoise pour la Coopération des ONG; M<sup>me</sup> Clarisse Imeneuraet, ATD Quart Monde Belgique; M. Henri Lourdelle, ETUC-CES; M<sup>me</sup> Damienne Martin, Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers – Ciré asbl Belgique; M. Philippe Maystadt, Président du Conseil Fédéral pour Développement durable en Belgique; M. Claude Mormont, Entraide et Fraternité, Belgique; M. Jaime Munoz-Perez, Coordinateur Régional pour l'Europe, ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Nui Nakpassorn, ATD Quart Monde International; M. Ides Nicaise, HIVA – Institut de Recherche pour le Travail et la Société, Université de Louvain la Neuve, Belgique; M. Jean-Baptiste Nsanzimfura, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Marjorie Orcullo, ATD Quart Monde – Tapor International; M<sup>me</sup> Mathilde Panot, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Christine Passerieux, Groupement français de l'éducation nouvelle GFEN; M<sup>me</sup> Isabelle Perrin-Pypaert, Déléguée générale, Mouvement international ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Evelyne Pichenot, Membre du Comité économique et social européen (CESE); M. Jean-Pierre Pinet, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Jacqueline Plaisir, Déléguée générale adjointe, Mouvement international ATD Quart Monde; M. Jacques-René Rabier, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Valérie Ramet, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Véronique Reboul-Salze, Déléguée régionale pour l'Europe, ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Franziska Reiffen, Friedrich Ebert Stiftung Bruxelles; M<sup>me</sup> Marie-Cécile Renoux, Représentante d'ATD Quart Monde auprès de l'UE; M. Ingo Ritz, Directeur de programmes, GCAP; M<sup>me</sup> Jo-Lind Roberts, ATD Quart Monde; M. Gerhard Stahl, Secrétaire général, Comité des Régions de l'UE; M. Baudouin Sury, ATD Quart Monde Belgique; M. Bruno Tardieu, Délégué national ATD Quart Monde France; M<sup>me</sup> Marie-Ange Travella, Membre de la délégation ATD Quart Monde auprès de l'UE; M<sup>me</sup> Vaia Tuuhia, Déléguée générale de l'Association 4D; M. Herman Van Breen, Délégué national, ATD Quart

---

Monde Belgique; M<sup>me</sup> Cécile Van de Putte, Déléguée nationale adjointe, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Diana Van Oudenhoven, CGSLB-ACLVB Belgique; M. Xavier Verboven, membre du Comité économique et social européen; M<sup>me</sup> Anne-Sophie Vermeulen, ATD Quart Monde Belgique; M. François Vandamme, Ministère du travail de Belgique; M. Thierry Viard, ATD Quart Monde – Coordinateur du Programme d'évaluation des OMD; M. Jean-Marie Visée, ATD Quart Monde Belgique; M<sup>me</sup> Dominique Visée-Leporcq, ATD Quart Monde Belgique; M. Gerard Vives, Beyond 2015; M. Robert Walker, Département des politiques et de l'action sociale, Université d'Oxford; M<sup>me</sup> Min Yan, Forum Chine-Europe; M. Pierre Zanger, ATD Quart Monde Belgique.

#### **24-26 janvier 2013. Séminaire international, Pierrelaye, France**

- Délégués des personnes vivant dans la pauvreté

M<sup>me</sup> Marilou Magat, M<sup>me</sup> Catherine Doce, Philippines; M<sup>me</sup> Shameema Boyroo, M<sup>me</sup> Daphné Hélène, République de Maurice; M. Patrice Begaux, M<sup>me</sup> Chrystelle Herschdörfer, Belgique; M<sup>me</sup> Murielle Gelin, M<sup>me</sup> Pascale Poullain, France.

- Représentants d'organisations de la société civile

M. Thierry Viard, ATD Quart Monde France; M<sup>me</sup> Catherine Calaguas, M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Laurent, ATD Quart Monde Philippines; M. Saint Jean Lhérisaint, ATD Quart Monde Haïti; M. Shyam Reeda, Fondation pour l'enfance Terre de Paix, République de Maurice; M<sup>me</sup> Jacqueline Madelon, ATD Quart Monde, République de Maurice; M. Henri Clarck, ONG Pivot, Belgique; M. Charles Sendegeya, Tushirikiane Afrika, Kenya.

- Universitaires et représentants d'institutions internationales et ONG (organisations non gouvernementales)

M<sup>me</sup> Magdalena Sepúlveda Carmona, Rapporteur spécial des Nations Unies; M<sup>me</sup> Kate Donald, Assistant d'un Expert de L'ONU; M. Roberto Bissio, Social Watch, Uruguay; M<sup>me</sup> Daniela Gorbounova, Social Watch, Bulgarie; M. Brandynn Hollgate, Centre pour la Politique Sociale, Université du Massachusetts Boston; M. Robert Walker, Université d'Oxford, Institut de Politique Sociale; M<sup>me</sup> Cristina Diez-Saguillo, Représentante d'ATD Quart Monde auprès des Nations Unies, New York; M<sup>me</sup> Alison Tate, ITUC/CSI; M. Pascal Chiralwirwa, Réseau Panos – République de Centrafrique; M. Donald Lee, ancien fonctionnaire international du DESA, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

- Facilitateurs du séminaire

M<sup>me</sup> Marie-Rose Blunchi-Ackerman, M<sup>me</sup> Christelle Boissier, M. Xavier Godinot, M<sup>me</sup> Marilyn Gutierrez, M. James Jaboureck et M. Hervé Lefeuvre d'ATD Quart Monde.

- Comité de coordination

M<sup>me</sup> Isabelle Pypaert-Perrin, Déléguée générale, Mouvement international ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Diana Skelton, M<sup>me</sup> Jacqueline Plaisir et

---

M. Jean Toussaint, Délégués généraux adjoints, Mouvement international ATD Quart Monde.

#### **14-15 février 2013. Séminaire Régional, Antananarivo, Madagascar**

- Membres d'ATD Quart Monde

M<sup>me</sup> Nathalie Gendre, Déléguée régionale pour l'océan Indien; M. Xavier Godinot, Directeur du Programme d'évaluation des OMD; M<sup>me</sup> Hanitrianihala; M<sup>me</sup> Marie-Zoé Rabemanantsoa; M<sup>me</sup> Fenosoa Rabemanantsoa; M<sup>me</sup> Marie Rabodovoahangy; M<sup>me</sup> Voahirana Raharivololona; M<sup>me</sup> Lydia Raharivololona; M. Keny Rajaonarison; M<sup>me</sup> Amélie Rajaonarison, Déléguée régionale pour l'océan Indien; M. Martial Rakotondrahasy; M<sup>me</sup> Seheno Ramadamanana; M<sup>me</sup> Marcelline Ramanantsara, Vice-président, ATD Quart Monde Madagascar; M<sup>me</sup> Elisabeth Rasoazanambaha; M. Justin Ratovonarivo; M<sup>me</sup> Hanitrarivo Justine Razafiarisolo; M<sup>me</sup> Sophie Razanakoto, Déléguée nationale et M. Arsène Razanatsimba, Président, ATD Quart Monde Madagascar.

- Participants au Projet Jeunes

M. Safidy Andriamihasinoro; M<sup>me</sup> Jocelyne Rafaramihanta; M<sup>me</sup> Malala Retriamanana, Coordinateur du Projet jeunes; M. Frederick Retriantenaina.

- Membres de la coopérative Miasa Mianatra Miaraka (travailler et apprendre ensemble)

M. Jean-Patrice Malakia; M<sup>me</sup> Voahangy Ramietravola; M<sup>me</sup> Jacqueline-Marie Rasoarimanana; M<sup>me</sup> Joséphine Rasoazananaivo; M<sup>me</sup> Vololona Raveloson, Directrice adjointe; M<sup>me</sup> Clarisse Razafindrafara.

- Autres participants

M. Daniel Anaclet, Directeur exécutif adjoint, Conseil de développement Andohotapenaka (CDA); M<sup>me</sup> Nirina Retriantsalama, YLTP – FES (Fondation Friedrich Ebert Stiftung); M. Richard Daretry, Aide et Action, CP MCE; M<sup>me</sup> Céline Guillaud, Coordinatrice, Graines De Bitume; M. Luciano Herimanana, Ministère de la Population et des Affaires sociales, Département de la Protection Sociale; M. Francis Jaozanany, Ministère de la Population et des Affaires sociales; M. Constant Kadoso, Ministère de la Jeunesse et des Loisirs; M<sup>me</sup> Hélène-Françoise Leclercq, Conseillère, Ambassade de France; M<sup>me</sup> Anne Moreau, AFAFI (mutuelle santé), INTERAIDE responsable de programmes; M. Jean-David Naudet, Directeur, AFD Madagascar; M<sup>me</sup> Harisoa Florette E. Rahanitrianiaina, Graines de Bitume; M. Jean-Christian Rahediarison, ASA, Formateur en plomberie; M<sup>me</sup> Jeanne Marie Monique Rahoisoanirina, TSIRY; M. Théodore-Raheriarijaona Rakotoarimino R., Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (METFP); M<sup>me</sup> Emilienne Ramirimalala, AFAFI, Coordinatrice des Partenariats; M. Niry Retriamihamina, Groupe TELMA; M. Didier Retrianaivo, CDA; M. Jean-Baptiste Retriantetrasana, Ministère de l'Éducation nationale; M<sup>me</sup> Louïsette

---

Ranorovololona, PNUD, Directeur de programmes; M. René Rasolofoarimanana, Coordinateur de Sécurité Humaine, projet commun UNICEF-UNFPA-UN Habitat-OCHA; M. Anja-Hobiniaina Ratovomamonjy, Ministère de la Population et des Affaires sociales, Chef du Département de la Protection sociale; M<sup>me</sup> Josiane Raveloarison, Banque mondiale; M. Abdou Salame, Ddcs/Pnud, Coordinateur de programmes; M<sup>me</sup> Julie Seghers, AFD Madagascar, Directeur de programmes; M<sup>me</sup> Christine Weiget, UNICEF, Chef de l'unité politique sociale et évaluation.

**25 février-2 mars 2013. Séminaire régional, Ouagadougou, Burkina Faso: *Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, partenaires pour une éducation authentiquement inclusive***

• Participants d'ATD Quart Monde

**Burkina Faso:** M. Florent Bambara; M. Parata Barry; M. Prosper Bikienga; M. Guillaume Charvon; M<sup>me</sup> Virginie Charvon; M. André Compaoré; M. Francis Compaore; M. Léonard Compaore; M. Moïse Compaore; M<sup>me</sup> Sylvie Compaoré; M. Wenceslas Coulibaly; M. Jean-Marie Dabika; M<sup>me</sup> Sandrine Dandjinou; M. Alaï Diallo; M. Ousseini Gouba; M. Mahamoudou Guérémi; M<sup>me</sup> Elise Kabré; M. Saïdou Kabré; M<sup>lle</sup> Fatimata Kafando; M. Mahamadou Kone; M. Emmanuel Ouedraogo; M<sup>me</sup> Simone Poda; M. Marcel Sawadogo; M. Alban Soussango; M. Alexetre Zongo; M<sup>lle</sup> Mariam Zongo.

**République de Centrafrique:** M<sup>lle</sup> Froukje Dijkstra; M<sup>me</sup> Gisèle Lamassi; M. Geoffroy Ngana.

**Sénégal:** M. Etré Diagne; M. Lamine Djiba; M<sup>lle</sup> Maïmouna Kebe; M. Boubacar Sarr.

**Mali:** M. Samuel Diarra

**France:** M. Xavier Godinot; M. Benoît Hooge; M. Jean Toussaint; M. Thierry Viard.

• Région Afrique: M<sup>me</sup> Fabienne Carbonnel-Venard; M. Jean Venard.

Participants des organisations de la société civile, universitaires et autorités publiques

**Burkina Faso:** M. Bruno Bambara, Promoteur École; M. Guy Dejongh, UNICEF; M. Joanis Kabore, Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale; M<sup>me</sup> Florence Ketolo, Educatrice; M. Zackaria Konsimbo, Union Africaine; D<sup>r</sup> Daouda Kouma, Université de Ouagadougou; M. Jérôme Ouédraogo, artiste; M. Sylvain Ouédraogo, Inspecteur d'enseignement non-formel; M. Sougouri Sawadogo, artiste; M. Zackarie Sawadogo, Solidar Suisse; M. Désiré Yameogo, UNICEF; M. Ibrahim Yaro, sociologue; Prof. Paul Zemba, Université de Ouagadougou; M. Tiassay Ziba, Cadre de Concertation des ONG et Associations Actives en Education de Base (CCEB).

**France:** M<sup>me</sup> Hélène Giacobino, Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL).

**Royaume-Uni:** M<sup>me</sup> Elaine Chase, Institut de Politique Sociale de l'Université d'Oxford - Département de la Politique sociale et de l'Intervention.

---

**25-27 juin 2013. Séminaire international, Nations Unies, New York :  
*La connaissance tirée de l'expérience: Élaborer le Programme de développement post-2015 avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté***

• Participants représentant les groupes de recherche-action

**Bangladesh:** M. Rahaman Lenen, MATI Bangladesh.

**Belgique:** M. Didier Clerbois, M. Thierry Viard, ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Etrée Defaux, Luttes-Solidarités-Travail; M. Claude Mormont, Entraide et Fraternité.

**Bolivie:** M. Juan Carlos Baltazar, M<sup>me</sup> Marcelina Gúzman, M<sup>me</sup> Maxcilima Luzmarco, M<sup>me</sup> Luisa Mita Antonio, M. Marcelo Vargas Valencia d'ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Martha Torrico, Assemblée permanente des droits de l'homme, La Paz.

**Burkina Faso:** M. Justin Compaoré, M<sup>me</sup> Aminata Detjinou Kambou, M<sup>me</sup> Simone Poda.

**France:** M. Jeremy Ianni, M<sup>me</sup> Manuella Lecanu et M<sup>me</sup> Marie Navelet.

**Madagascar:** M. Guillain Philotée Etriamihasinoro, M. Keny Rajaonarison, M. Frédéric Retrianantenaina et M<sup>me</sup> Sophie Razanakoto d'ATD Quart Monde.

**Pérou:** M<sup>me</sup> Karely Paredes Ochoa et M<sup>me</sup> Rosa Maria Valdez Huamoni, ATD Quart Monde.

**États Unis:**

D'ATD Quart Monde: M<sup>me</sup> Sety Brown; M<sup>me</sup> Elise Caves; M. Charles Courtney, Président, ATD Quart Monde US; M<sup>me</sup> Cintia de Carvalhaes, M<sup>me</sup> Susie Devins, Déléguée Régionale Amérique du Nord; M. Obie Donald; M. Ben Fehsenfeld, Délégué national États Unis; M<sup>me</sup> Rebecca Finney; M<sup>me</sup> Katherine Gotzler; M<sup>me</sup> Rachel Graham; M<sup>me</sup> Zena Grimes; M<sup>me</sup> Jazmine Holloway; M<sup>me</sup> Jessica Holloway; M. Fabio Palacio; M<sup>me</sup> Felicia Parczyk; M. Etré Powe; M<sup>me</sup> Mann Safiya; M<sup>me</sup> Yamuna Schaller; M<sup>me</sup> Julia Sick; M<sup>me</sup> Samantha Simpson; M. Mae Smith; et M. Jean Stallings.

Du Centre pour la Politique Sociale: M. Ali Sunni et M. Marlon Wallen.

• Participants représentant des organisations de la société civile

M<sup>me</sup> Barbara Adams, Chercheuse émérite, Forum Politique Mondial Europe; M<sup>me</sup> Barbara Ammirati, SOS Villages d'enfants International; M<sup>me</sup> Julia Berger, Bahá'í Communauté Internationale; M. Roberto Bissio, Coordinateur général, Social Watch; M<sup>me</sup> Sara Burke, Analyste politique principale, Friedrich-Ebert Stiftung; M<sup>me</sup> Jeanne Carroll, Fédération des Femmes pour la Paix dans le Monde Int; M<sup>me</sup> Jo Crawford, Chercheuse et Conseillère du service politique et du plaidoyer, Agence internationale pour le développement des femmes; M<sup>me</sup> Norah Crossnohere, World Info Transfert; M<sup>me</sup> Marième Daff, Trickle Up; M<sup>me</sup> Shamina De Gonzaga, Conseil mondial des peuples pour les Nations Unies; M<sup>me</sup> Olivia Ensign, Bureau de l'ONU des Quaker; M<sup>me</sup> Eva Friedlanver, Conférence internationale d'anthropologie des femmes; M<sup>me</sup> Alava Gema, Artiste/Conseillère culturelle WCPUN; M<sup>me</sup> Sara Golden, Amnesty International USA; M. Jerrery Huffines, CIVICUS; M. Yashruti Iman, Tranfert d'infos mondial; M<sup>me</sup> Sakar Jaya, Trickle

---

Up; M<sup>me</sup> Goulnaz Kelekeyera, SOS Villages d'enfants International; M. Terry Kiragu, Augustians International; M. Donald Lee, Président, Comité international 17 Octobre; M. Bob Lesser, Save the Children; M<sup>me</sup> Nina Lim-Yuson, Président, Mouvement international ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Kasden Marli, Transfert d'Infos Mondial; M<sup>me</sup> Celia Martin, UNANIMA International; M<sup>me</sup> Sarah Medina, Armée du Salut; M<sup>me</sup> Michèle Morek, UNANIMA International; M<sup>me</sup> Cecilia O'Dwyer, Institut Sainte Vierge Marie; M. Steve O'Neil, Marianists International; M<sup>me</sup> Céline Paramunda, Mission Médicale; M<sup>me</sup> Germaine Price, Filles de la Charité; M<sup>me</sup> Isabelle Pypaert-Perrin, Déléguée générale, ATD Quart Monde; M. Loy Rego, GCAP; M<sup>me</sup> Fatima Rodrigo, Association de Présentation Internationale; M. Hiro Sakuraj, Sokagakakai International; M. Vinmo Santoro, AFA-NY; M<sup>me</sup> Catherine Setchell, Participate, IDS; M<sup>me</sup> Kritika Seth, Action mondiale pour la prévention des guerres; M<sup>me</sup> Diana Skelton, Déléguée générale adjointe, ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Alison Tate, Directrice des relations extérieures, ITUC; M<sup>me</sup> Joy Theriot, Fédération des Femmes pour la Paix dans le monde; M. Tom Thomas, Praxis-Institut de Pratiques participatives, New Delhi, Inde; M<sup>me</sup> Elisabeth Vanardenne, Fédération internationale de femmes d'affaires; M<sup>me</sup> Lucy Vankessel, Association de Présentation Internationale (IPA); M<sup>me</sup> Marcia Wallace, Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux; M<sup>me</sup> Alexa Ward, Directrice, Fédération des Femmes pour la Paix dans le Monde Int.; M<sup>me</sup> Maureen Welch, Partenariat pour la Justice Mondiale.

• Universitaires

M. Danny Burns, Participate Initiative, IDS; M<sup>me</sup>. Elaine Chase, Université d'Oxford - Département de Politique Sociale et Intervention; M<sup>me</sup> Donna Haig Friedman, Directeur, Centre de Politique Sociale, Université de Massachusetts; M<sup>me</sup> Catherine Moore, Fédération Internationale des Femmes Universitaires; M. Robert Walker, Professeur de Politique Sociale, Université d'Oxford; M. Christopher Winship, Professeur de sociologie/HKS Université de Harvard.

• Medias

M. Joan Erakit, Inter Press Service; M. Gialymzhan Kirbassov, Fondation Journalistes et Auteurs.

• Agences des Nations Unies, programmes et fonds

M<sup>me</sup> Amina J. Mohammed, Conseillère spéciale du Secrétaire général sur le Programme de développement pour l'après-2015.

M. Olav Kjrven, Assistant du Secrétaire général et Directeur du PNUD; M. Ivan Simonović, Assistant du Secrétaire général pour les droits de l'homme.

M<sup>me</sup> Sabrina Axster, Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies, Division du Développement Durable; M. Zak Bleicher, IFAD; M. Kevin Cassidy, Chargé de communication Senior, OIT; M. Martin Evans, UNICEF, Spécialiste en Politiques Economiques et Sociales; M. Bernhard Frey, UN-NGLS; M. Beniam Gebrezghi,

---

PNUD; M<sup>me</sup> Karina Gerlach, HLP Secrétariat, Secrétaire Exécutif adjoint; M. Tomas Gonzalez, OHRLLS; M<sup>me</sup> Zach Hongola, PNUD – Le Monde Que Nous Voulons; M<sup>me</sup> Sanna Käki, Chargée de la Protection de l'Enfance, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général; M. Jordi Llopart, Volontaires des Nations Unies; M<sup>me</sup> Emily Miller, Volontaires des Nations Unies; M<sup>me</sup> Gabriel Normet, PNUD; M<sup>me</sup> Shannon O'Shea, UNICEF, Spécialiste du Programme de développement pour l'après-2015; M<sup>me</sup> Tonya Vaturi, Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, Division du Développement Durable; M<sup>me</sup> Corinne Woods, Campagne du Millénaire de L'ONU, Directrice.

• Représentants des États membres

S. E. M. Gérard Araud, Représentant Permanent de la France aux Nations Unies; S. E. M. Libran N. Cabactulan, Représentant Permanent des Philippines aux Nations Unies; S. E. M. Enrique Roman-Morey, Représentant Permanent du Pérou aux Nations Unies; S. E. M. Jean-Francis Régis Zinsou, Représentant Permanent de la République du Bénin aux Nations Unies.

M<sup>me</sup> Edwige Agossou Ahoussoubemey, Mission Permanente du Bénin auprès de l'ONU; M<sup>me</sup> Carine Antoine, Organisation Internationale de la Francophonie; M<sup>me</sup> Chaheen Bahaa, Mission de l'Égypte; M. Matthew Belsky, Mission d'Afghanistan; M. Loïc Blancquaert, Intern, Organisation Internationale de la Francophonie; M<sup>me</sup> Laetitia Bosio, Mission de la France auprès des Nations Unies; M. Florian Botto, Mission de Monaco; M. Francis Bukuzagara, Mission du Rwanda; M. Stevens Ciata, Mission Permanente du Liberia; M<sup>me</sup> Waruna Dhanapala, Mission Permanente du Sri Lanka; M. Patrick Duffy, Premier Secrétaire, Mission Permanente d'Irlande aux Nations Unies; M<sup>me</sup> Estelle Gbenou, Représentation du Bénin; M<sup>me</sup> Elisa Gracia, MAEC Espagne; M<sup>me</sup> Sofia Guerrero, Mission Permanente du Costa Rica aux Nations Unies; M<sup>me</sup> Patricia Herdt, Représentante permanente adjointe, Organisation Internationale de la Francophonie; M<sup>me</sup> Alice Hlidkova, Mission du Sri Lanka; M. Ryan L. Hom, Mission de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès des Nations Unies; M<sup>me</sup> Koumealo, Mission Permanente du Togo; M<sup>me</sup> Anna Mamede, Mission Permanente du Brésil auprès des Nations Unies; M<sup>me</sup> Margarita Nepomuceno, Mission des Philippines auprès des Nations Unies; M. Evariste Ngendankengera, Mission Permanente du Burundi auprès de l'ONU; M. Lanto Rahajarizafy, Mission Permanente Madagascar; M<sup>me</sup> Habiba Seby, Mission du Kenya; M<sup>me</sup> Irène Serot Almeras, Conseillère, Bureau de la Coopération avec les organisations de la société civile et des partenariats, Ambassade de France aux Etats-Unis; M. Abdourahmane Traore, Premier Secrétaire, Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies; M<sup>me</sup> Raisa Woodstock, Mission Permanente de Trinidad et Tobago; M<sup>me</sup> Momita Yasuaki, MOFA Japon; M<sup>me</sup> Suzanne Zakaria, Mission des États Unis.

• Coordination du séminaire d'ATD Quart Monde

M. Matt Davies, Délégué régional Amérique Latine et Caraïbes; M<sup>me</sup> Cristina Diez, Responsable du plaidoyer, Bureau de New York,

---

M. Xavier Godinot, Directeur du Programme d'évaluation des OMD;  
M<sup>me</sup> Janet Nelson, Responsable du plaidoyer, Bureau de Genève;  
M<sup>me</sup> Jo-Lind Roberts, Coordinateur de la Communication.

**23 octobre 2013. Séminaire national, Manille, Philippines: *Partenaires du développement : écouter les voix des familles vivant en situation d'extrême pauvreté***

• Participants représentant le groupe d'étude

M<sup>me</sup> Lydia Bayo, M. Raul Detona, M<sup>me</sup> Charlene Camacho Igano, M. Ryan Igano, M<sup>me</sup> Nina Lim Yuson, Présidente du Mouvement international ATD Quart Monde, M<sup>me</sup> Lolita Mercado, M<sup>me</sup> Lilian Tiglaio et M<sup>me</sup> Tita Villarosa, d'ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Marilou Magat, M<sup>me</sup> Rosalyn B. Pito et Sœur Anne Rouquet, du projet des Religieuses de la Bonne Nouvelle.

• Participants des organisations de la société civile

M<sup>me</sup> Elisabeth Lavret, M. Guy Malfait, M<sup>me</sup> Marie Jo Pabilonia et M<sup>me</sup> Sana Santa Ana, ATD Quart Monde – Philippines; M. Claude Heyberger et M<sup>me</sup> Diana Skelton, Mouvement international ATD Quart Monde; M<sup>me</sup> Lily Flordelis, Bahay Tuluyan; M<sup>me</sup> Josephine Zerrudo, Secrétariat national de la Commission Action sociale – Justice et Paix, Conférence des Évêques catholiques des Philippines (CBCP/NASSA); M<sup>me</sup> Rhea V. Sabalboro, Childhope Asie Philippines; M<sup>me</sup> Edlyn R. Abache, M<sup>me</sup> Kirsty Milev, Fondation Enfance; M. Gerry De Asis, Habitat pour l'Humanité; M<sup>me</sup> Raquel D. Castillo, Plaidoyer Asie et Coordinateur de Campagnes, E-NET; M<sup>me</sup> Lilia O. Bejer, M. Vicente V. Elinel et M<sup>me</sup> Nancy (Caluya) Nicolas, Kapatiran Fondation Kaunlaran; M. Ludovic Ducuing et M<sup>me</sup> Cécile Kutschruiter, Projet de vie pour les jeunes; M<sup>me</sup> Maricel Montero, Museo Pambata; M<sup>me</sup> Maris De La Cruz, Réseau pour une protection sociale transformatrice; M<sup>me</sup> Corazon Alma De Leon, Croix Rouge Philippines; M<sup>me</sup> Jo Anne Francisco, Mouvement de Reconstruction Rurale des Philippines; M<sup>me</sup> Merly Ladrillo, Centre de Développement des Enfants de la rue; M. Edgar Evangelista, M. Juanthony Figuracion, M<sup>me</sup> Myra C. Magno et M. Boonlert Visetpricha, St Luke Reach Out Foundation; Sister Marie-Edmee Kahn, Les Soeurs de la Bonne Nouvelle; M<sup>me</sup> Fatma Hairal, M<sup>me</sup> Ladjai Saudi, Soleil pour tous les enfants; M. Marlon Llovido, M<sup>me</sup> Lucila C. Sudueste, Urban Poor Associates (UPA); M. Jose Morales, UP-All (Urban Poor Alliance); M<sup>me</sup> Maria Helena C. Sabio, M<sup>me</sup> Maria Emma R., Solasco Fondation, Virilanie; M<sup>me</sup> Lilia Cornelio et M<sup>me</sup> Chrisdel De La Flor, Alliance Mondiale des jeunes.

• Participants universitaires

M<sup>me</sup> Gigi (Angela Desiree) Aguirre, M. Skilty Labastilla, M<sup>me</sup> Mary Racelis, Institut de la culture philippine, Université Ateneo de Manila; M<sup>me</sup> Ronina Asis, M<sup>me</sup> Maria Blesila Datu-Mondez, Institut philippin d'études sur le Développement; M<sup>me</sup> Lina Laigo, Institut

---

d'études sur la vie familiale et les enfants, Université des Femmes, Philippines.

• Participants du gouvernement

Ministère de l'Éducation: M<sup>me</sup> Marilette R. Almayda, Directrice III Bureau de l'Éducation de base; M<sup>me</sup> Maricel T Bacsa, SEPS; M<sup>me</sup> Rowena Basbas, M. Glycerio Oguing, Département de l'éducation de la Ville de Manille – École primaire Silahis ng Katarungan à Paco.

Ministère de la Protection sociale et du Développement: M<sup>me</sup> Rodora T. (Dhors) Babaran, 4Ps, Directrice III; M. Kervin Cablaïda, 4Ps, Kariton Klasrum; M<sup>me</sup> Jodellie P. Villa-Pacala, PDO III - Programme MCCT.

Commission nationale anti pauvreté (NAPC): M. Patrocinio Jude H. Esguerra III, Sous-secrétaire; M<sup>me</sup> Lian Jumil Rivera.

Département de l'Intérieur et du Gouvernement Local: M. Francisco Fernetz, Sous-secrétaire; M. Earl Eric Avelino.

LGU Mandaluyong City: M. Ronides Ausente; M<sup>me</sup> Susan Gasilao, PDO III; M<sup>me</sup> Ma. Gloria Quintana, Bureau des affaires des pauvres urbains; LGU Ville de Manille: M. Carrel D.E. Gutianjo, Bureau de l'aménagement Urbain; LGU Ville de Pasay: M<sup>me</sup> Avegail Layante; M. Nick Llorence Sangalang – Bureau de l'Urbanisme et du Développement; LGU Ville de Pasay: M<sup>me</sup> Maria Cristina M. Tingsiong, Bureau du Développement Urbain et de l'Habitat.

Conseil du bien-être des enfants (CWC): M<sup>me</sup> Brenda S. Vigo, Directrice exécutive; M<sup>me</sup> Adelaida Chavez, M<sup>me</sup> Normina E. Miojica; M. Andre R. Canilang, PO III; M<sup>me</sup> Grace Alejetrino, PO IV.

Office national du Logement (NHA): M<sup>me</sup> Sylvia L. Briones, M<sup>me</sup> Lourdes B. Buensalida, SPPDO, M<sup>me</sup> Imelda Kierulf, Département du développement des moyens de subsistance.

M<sup>me</sup> Decima S. Taneza, Office de l'Enseignement technique et du Développement des compétences (TESDA), Pasay City.

M. J. Rothel Banastao, Maison des Représentants, Comité de lutte contre la pauvreté.

• Participants des Programmes et Fonds des Nations Unies

M. Rommel L. Martinez, UNICEF; M. Augusto Rodriguez, UNICEF, Chef des politiques sociales; M<sup>me</sup> Gracious Romero, Campagne du Millénaire de l'ONU – PNUD.

• Atelier de coordination et comité de facilitation

M<sup>me</sup> Eliza Angeles et M<sup>me</sup> Anne Ong Lopez, UNICEF; M<sup>me</sup> Yeng Calaguas, M<sup>me</sup> Vanessa Joos et M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Laurent, ATD Quart Monde Philippines.

---

---

# ANNEXE E :

## CIBLES ET INDICATEURS DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE)

---

**Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim**

- Cible 1A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour
- Cible 1B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif
- Cible 1C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

**Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous**

- Cible 2A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

**Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

- Cible 3A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

**Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**

- Cible 4A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

**Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle**

- Cible 5A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle
- Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

**Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

- Cible 6A : D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle
- Cible 6B : D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida

- 
- Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle

#### **Objectif 7 : Assurer un environnement durable**

- Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
- Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte
- Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base
- Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

#### **Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

- Cible 8A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire  
Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, tant au niveau national qu'international
- Cible 8B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés  
La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés ; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté
- Cible 8C: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)
- Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme
- Cible 8E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement
- Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

---

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et les cibles correspondantes, sont tirés de la Déclaration du Millénaire, signée en septembre 2000 par 189 pays, dont 147 chefs d'État et de gouvernement ([www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm](http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm)), et d'un autre accord auquel sont parvenus les États membres lors du Sommet Mondial de 2005 (Résolution adoptée par l'Assemblée générale - A/RES/60/1, [www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/RES/60/1](http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/RES/60/1)). Les objectifs et cibles sont interdépendants et doivent être considérés comme un tout. Ils représentent un partenariat entre les pays en développement et les pays développés, tous résolus à « créer – au niveau tant national que mondial – un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ».

## Parus dans la collection

---

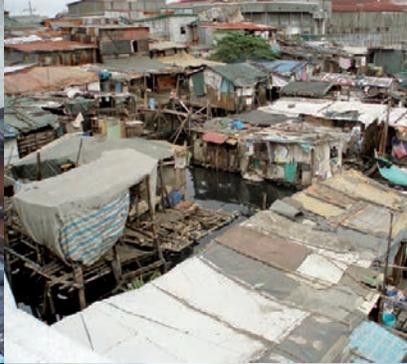
### Dossiers et Documents de la Revue Quart Monde

- 22 • Vivre, travailler, apprendre ensemble : refuser tout gâchis humain (2014), 7 €
- 21 • Apprendre ? Oui, on aime (2014)
- 20 • Disponible en trois langues, française, anglaise, espagnole (2012) : La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix ; Extreme Poverty is Violence. Breaking the Silence. Searching for Peace ; La miseria es violencia. Romper el silencio. Buscar la paz. Prologue de Federico Mayor Zaragoza, 15 €
- 19 • Tous citoyens pour une Europe active contre la misère (2012), 8 €
- 18 • Le défi urbain à Madagascar. Quand la misère chasse la pauvreté (2010)
- 17 • La démocratie à l'épreuve de l'exclusion. Quelle est l'actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ? 2 vol. (2010-2011), 25 €
- 16 • La démocratie à l'épreuve de la grande pauvreté : l'actualité de la pensée de Joseph Wresinski (2008), 7 €
- 15 • Chronique du séminaire Méditerranée. Quand se rencontrent ceux qui, en divers pays du Bassin méditerranéen, se font proches des plus pauvres (2005), 7 €
- 14 • « Ce que l'on dit doit faire changer notre vie. » Grande pauvreté, participation et accès de tous aux droits fondamentaux (2006), 7 €
- 13 • Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants : un défi pour les droits de l'homme (2004), 7 €
- 12 • Précieux enfants, précieux parents. Miser sur les « liens fondamentaux » dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe. Repérages pour un dialogue (2003). Préface par l'ONU et l'UNICEF, 7 €
- 11 • Le droit de vivre en famille. Dialogue entre professionnels et familles en situation de grande pauvreté (2001), 7 €
- 10 • Grande pauvreté et précarité en Europe à l'horizon 2010 (2002), 7 €
- 9 • Refuser la misère à l'échelle d'un pays : une lecture de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions (1998), 5 €
- 8 • Sortir de l'inactivité forcée (1998). Préface par Joseph Wresinski, 5 €
- 7 • Repenser l'activité humaine (1988-1995-1997). Introduction par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 5 €
- 6 • Extrême pauvreté et droits de l'homme en Europe : défendre des causes significatives (1995), 5 €
- 5 • Aucun jeune sans avenir, une société pour demain (1993), 5 €
- 4 • Pour la formation et l'insertion économique des jeunes les plus défavorisés (1992), 5 €
- 3 • Contre l'exclusion : quels parcours d'insertion professionnelle et de qualification ? (1991), 5 €
- 2 • Familles sans abri : un défi (1987), 5 €
- 1 • Le Quart Monde, partenaire de l'Histoire (1988), 5 €

Ces hors-séries peuvent être commandés en ligne sur le site [www.editionsquartmonde.org](http://www.editionsquartmonde.org) ou par courrier à l'adresse : Librairie ATD Quart Monde, 12 rue Pasteur, 95480 Pierrelaye

- Frais de port : 3,50 € pour un numéro, 5 € pour deux numéros et plus
- Chèque à l'ordre d'ATD Quart Monde

Certains numéros sont librement accessibles en ligne sur [www.revuequartmonde.org](http://www.revuequartmonde.org)





“

Même s'ils vivent  
dans la grande pauvreté,  
les gens ont des idées.  
Si personne ne  
reconnaît leurs idées,  
ils s'enfoncent encore plus  
dans la misère.

”



15 EUROS  
ISBN 979-10-91178-16-7